DÉMARREUR À DISTANCE
Lebeau VITRES D'AUTOS

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
50 %
sur toutes nos montures
Cette offre peut prendre fin sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre promotion.
336-4444

3 MONTRÉAL, SAMEDI 20 NOVEMBRE 1993 110e ANNÉE Nº 32 216 PAGES, 15 CAHIERS Îles de La Madeleine : 2,00 1,50 $ Taxes en sus

Assurance-chômage : hausse des cotisations de 3,3% en janvier

En dépit de cette nouvelle ponction de 700 millions auprès des employeurs et des travailleurs, le régime essuiera un déficit d'un demi-milliard en 1994

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

OTTAWA

Les employés et employeurs canadiens seront frappés le 1er janvier d'une nouvelle hausse des cotisations à l'assurance-chômage qui pourrait atteindre 3,3 p. cent, ce qui représente une somme rondelette de 700 millions pour l'ensemble de l'année 1994.

De plus, le taux maximum de la rémunération assurable aux fins de l'assurance-chômage passera de 745 $ à 780 $ par semaine, ce qui représente une augmentation de 4,7 p. cent qui ajoutera 400 millions de plus à la caisse de l'assurance-chômage.

Malgré ces augmentations recommandées par la Commission de l'emploi au ministre des Finances, Paul Martin, le régime d'assurance-chômage essuiera un déficit de 500 millions en 1994 en raison du taux de chômage élevé qui devrait se maintenir à 11 p. cent en moyenne, selon l'information obtenue par *La Presse*.

Le déficit accumulé au cours des dernières années à la caisse de l'assurance-chômage devrait ainsi atteindre plus de 6,5 milliards au 31 décembre 1994. Pour la seule année 1993, on estime à 1,3 milliard le déficit de l'assurance-chômage.

Le ministre des Finances pourrait faire fi de la recommandation de la Commission de l'emploi et opter pour une hausse plus faible des cotisations de 2,3 p. cent. Mais la Commission a elle-même rejeté cette option compte tenu de l'imposant déficit au compte de l'assurance-chômage.

« Le ministre n'a pas encore arrêté sa décision. Il est à revoir les différentes options », dit-on au cabinet de M. Martin. Une décision sera rendue dans les prochains jours pour permettre aux employeurs d'ajuster les déductions à la source à temps pour le 1er janvier.

VOIR CHOMAGE EN A 2

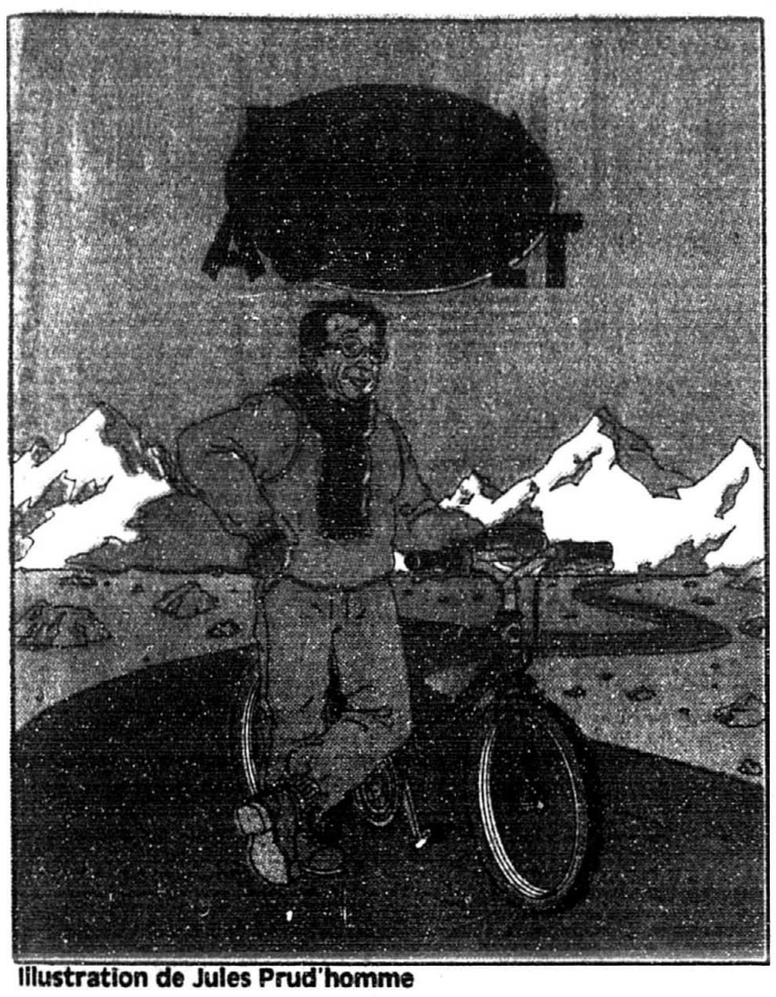


Illustration de Jules Prud'homme

Le monde est un bocal

« Où faut-il donc aller pour avoir la paix? »
— Capitaine Haddock

PIERRE FOGLIA

HONG KONG

Cela a commencé comme tous les voyages: par des attentes. On ne va pas à Hong Kong, il n'y a pas un chemin pour y aller, avec des chaos, des arbres, et des lieux à traverser. On attend Hong Kong sur un strapontin, au bord d'une allée où des waitresses de l'air poussent des chariots chargés de portions de boeuf bourguignon et de mousse aux fraises. Vingt heures plus loin, un steward pédé, exagérément excédé, vous demande pour la deuxième fois de redresser votre dossier: « Nous allons atterrir à Hong Kong, monsieur ».

Bien.

Et nous recommençons à attendre devant le carrousel à bagages.

Nous attendons nos vélos. Ceux avec lesquels nous traverserons bientôt le plateau tibétain, de Lhassa à Katmandou.

Nous : le groupe. Le mot m'effraie un peu. Je ne connais pas encore très bien mes compagnons de voyage, sauf Robert, un médecin de Sherbrooke avec lequel je suis allé en Chine il y a plus de dix ans de cela. Je connais aussi, de réputation, Pierre Gougoux, l'initiateur de l'expédition, prof de plein air au Cégep André-Laurendeau. Un montagnard. Avec sa couette et sa guitare, il a l'air de revenir de Woodstock. Une belle tête de tripeux, mais j'ai peur, un peu, de sa guitare...

Pour les autres, je ne sais pas encore. Des gars de vélo, c'est sûr, il en parle avec passion. La quarantaine friquée (le mot vient de « fric », pas de freak !), il pourrait faire le tour du monde en première classe, mais il préfère aller se les geler sur les hauts plateaux himalayens, manger de la poussière et un bol de riz. C'est la toute dernière évasion à la mode: payer cher pour se donner de la misère.

Le groupe, donc, est complété par deux madames médecins fort discrètes, et par une jeune infirmière, Nathalie, qui s'inquiète un peu de ma présence: « Je me sens comme espionné »... J'ai essayé de la rassurer, mais bon, elle a raison. Sans les espionner, je vais vivre un mois avec eux, ce sera difficile de ne pas mémérer.

Entre Montréal et Amsterdam, j'étais assis avec Marc, le guide du Club Aventure. Il connaît, pierre par pierre, la route de Lhassa à Katmandou que nous allons prendre. Il y promène, en minibus, la clientèle du Club depuis deux ans. Nous sommes son dernier groupe. Sa dernière job avant un congé sabbatique très attendu, ais-je compris. « Quand la route de l'aventure devient aussi domestique que l'autoroute qui ramène l'employé de bureau chez lui, il est temps de se trouver une autre jingle »...

C'est un jeune guide, peut-être l'aviez-vous deviné. Avec l'âge, on perd le goût des jingles, on retrouve celui, plus subtil, d'aller voir derrière

VOIR BOCAL EN A 2

Infrastructures : des travaux de 400 millions à Montréal

YVON LABERGE

Montréal pourrait investir, avec la participation financière d'Ottawa et de Québec, jusqu'à 400 millions de dollars au cours des deux prochaines années dans la réfection de ses infrastructures, plutôt que les quelques dizaines de millions qu'elle investit habituellement.

Selon le responsable du dossier au Comité exécutif, M. Richard Brunelle, Montréal est prête à commencer dès le printemps prochain d'importants travaux de réfection et d'entretien de ses infrastructures. Ne manque plus, a-t-il confié en entrevue cette semaine, que l'argent des gouvernements canadien et québécois.

Essentiellement, a-t-il dit à *La Presse*, le Service municipal des travaux publics a déjà établi une liste des travaux à faire ; reste maintenant au Comité exécutif à l'étudier pour établir les priorités des priorités.

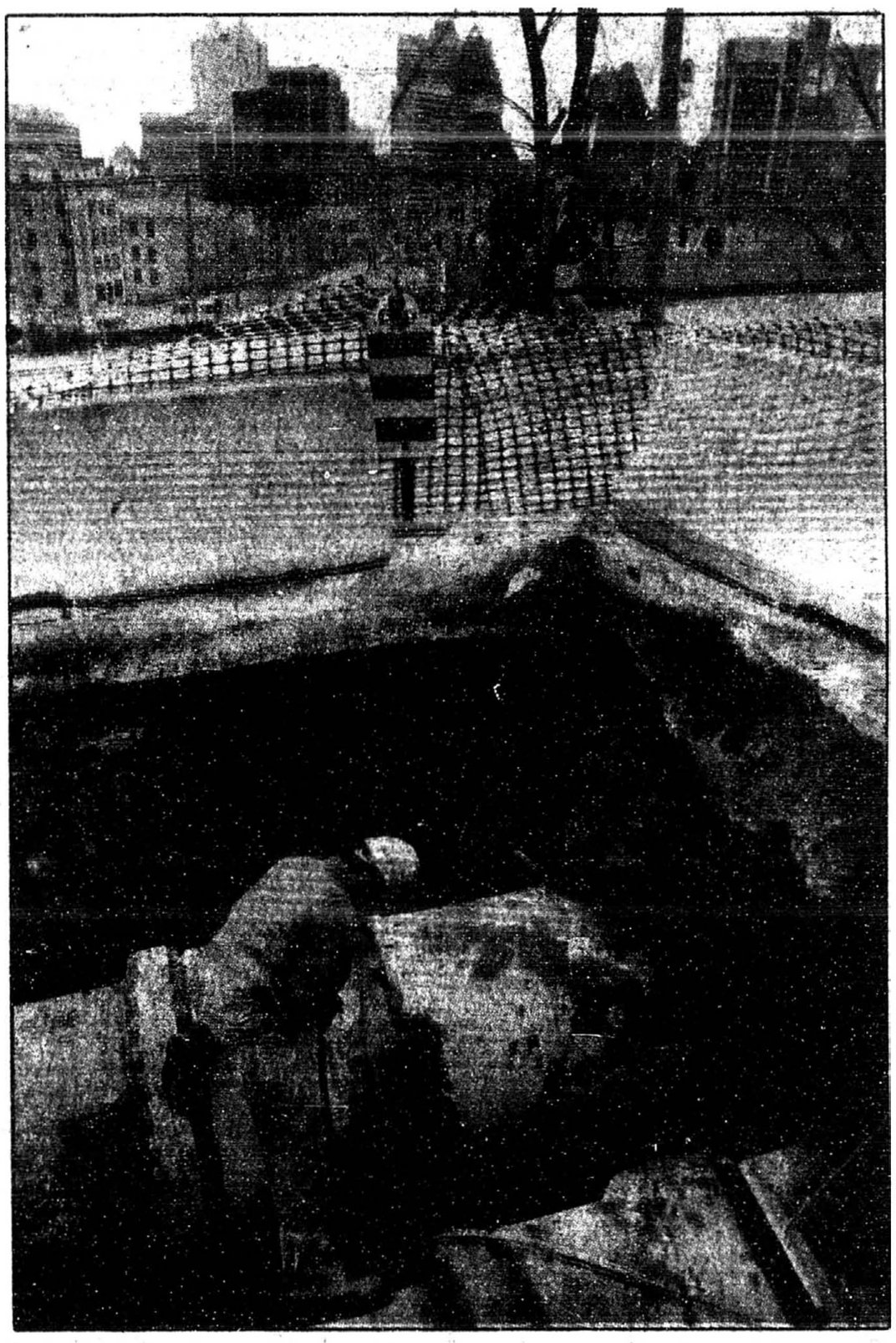
Mais avant, a ajouté M. Brunelle, Ottawa doit décider des projets admissibles et du partage des fonds de son programme national de restauration et de construction des infrastructures municipales.

L'administration municipale souhaite que le programme national à frais partagés privilégie la restauration des infrastructures existantes plutôt que l'installation de nouveaux équipements pour l'aménagement de nouveaux quartiers.

Le programme national du premier ministre Jean Chrétien prévoit qu'Ottawa versera deux milliards de dollars en deux ans pour la restauration et la construction des infrastructures en autant que provinces et municipalités fassent de même.

Dans une lettre que le premier ministre canadien faisait parvenir cette semaine à ses ho-

VOIR TRAVAUX EN A 2



Sous l'avenue des Pins, deux conduites d'eau potable de 34 pouces de diamètre installées là au début des années 30. On avait creusé pour y poser des anodes sacrificielles pour capter les courants vagabonds qui provoquent la corrosion des conduites. On a constaté une fuite ; pas bien importante, mais il faut maintenant réparer.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Aujourd'hui

MÉTÉO

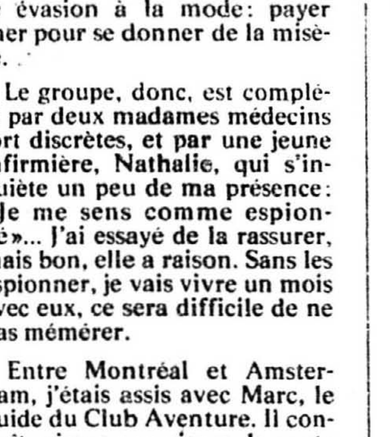
Aujourd'hui : nuageux et venteux. Averses de neige dispersées. Maximum 4, minimum -6.
Demain : ennuagement, faible averse de neige en après-midi. Maximum 0, minimum -2.
Détails en page E 22

VACANCES / VOYAGE

LA PLAGNE : une montagne en dix stations, un domaine skiable dans les Alpes françaises qui s'étend sur 10 000 hectares, comprenant 119 pistes tracées sur un total de 210 km et est desservi par plus de 112 remontées mécaniques. Sa capacité d'accueil est de 110 000 skieurs à l'heure et il y a de la neige jusqu'aux genoux !

Page I 1

CINÉMA



ANDRÉ MATHIEU : le cinéaste Jean-Claude Labrecque ravive le souvenir d'André Mathieu, ce musicien exceptionnel qui, après avoir été porté aux nues par New York et Paris à la fin des années 30, s'est trouvé réduit, quelques années plus tard, à donner des « pianothons » dans un cabaret minable... ***Page D 1***

OPÉRA

LA TRAVIATA : avec *La Traviata*, qui prend l'affiche ce soir à l'Opéra de Montréal, notre public de théâtre lyrique retrouve le répertoire qu'il préfère entre tous : l'opéra italien. L'Opéra de Montréal a confié le rôle principal à Susan Patterson, une Américaine. ***Page E 1***



SOMMAIRE

Annonces classées
immobilier ..... D10 à D13, G2 à G5
marchandises ..... G5 et G6
emplois ..... G6 à G8, H8
automobiles ..... H9 et H10
propositions d'affaires F2

Arts ..... Cahier E
informations ..... Cahier E
ciné-horaires D6
télé-horaires E2
Télévision E3

Bridge, échecs, philatélie E18
Carr. et prof. ..... Cahier J
Cinéma ..... Cahier C
Décès ..... H12 et H13
Économie ..... Cahier F
Êtes-vous observateur ? D12
Feuilleton K9
Habitat ..... Cahier K
Horoscope K9
Infos nationales G1
Le monde ..... C1 à C8
Loteries A4
Maisons d'enseig. ..... C6 à C7
Mots croisés G4, K9
« Mot mystère » D15
Restaurants / Vins E20, E21
Sports ..... Cahier H

Inévitablement, nous devrons faire des choix

MARTHA GAGNON

4. ■ Doit-on offrir l'interleukine-2, ce traitement évalué à près de 6000 $ par patient, dont a bénéficié le premier ministre Bourassa aux États-Unis ?

— Si on organise des campagnes de dépistage du cancer du sein, faut-il le faire pour le cancer de la prostate ?

— Est-il normal de dépenser 12 millions par année pour traiter les problèmes de cholestérol des gens de plus de 65 ans ?

— Est-il possible d'offrir gratuitement le taxol, ce médicament prometteur pour le cancer du sein et des ovaires qui peut coûter jusqu'à 12 000 $ par traitement ?

C'est le genre de questions qui hantent ces temps-ci les administrateurs, les professionnels et le ministre de la santé, Marc-Yvan Côté. Ce dernier a d'ailleurs réalisé cette semaine, d'une façon brutale, que de tels choix ne pouvaient se faire sans la participation du public. Les associations de malades et les médecins ont poussé les hauts cris.

Mais le débat n'est pas terminé pour autant. Spécialiste renommé de l'éthique médicale, David Roy affirme : « Nous pouvons essayer de masquer les choix tragiques, peut-être de les remettre à plus tard. Inévitablement, ces choix devront être faits au moment où le besoin excédera la disponibilité raisonnable des ressources. La question centrale est la suivante : ces choix seront-ils publics ou cachés et comment seront-ils justifiés ? »

VOIR CHOIX EN A 2

SPEC Électronique Dumoulin
Montréal 8390 rue St-Hubert 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993
Ouvert DIMANCHE de 12 à 17 h.
Peu importe les conditions d'éclairage
Ne ratez plus jamais vos prises de vues
grâce à la caméra vidéo 8 CANON avec spot d'éclairage intégré!
Canon
• Zoom motorisé 10:1
• 2 lux
• Spot intégré
• Télécommande
E-520
999

SUITE DE LA UNE

BOCAL

Le monde est un bocal

l'écran fragile des paysages connus...

* * *

Jusqu'ici, donc, un voyage comme les autres. Hong Kong est une grande ville comme une autre, quoi qu'on en pense en Occident. On s'imagine volontiers, en Occident, que les Chinois de Hong Kong vivent dans leurs valises, et qu'ils passent leur vie à essayer de trouver un passeport pour quelque part...

Dans trois ans, les Anglais rendront Hong Kong à Deng Xiao Ping (s'il vit encore) et on s'éberlue à imaginer la capitale du capitalisme sauvage sous la férule communiste. Sauf que dans ce coin du monde, les choses changent à toute vitesse. Au rythme où la Chine se convertit au culte de l'argent, Hong Kong pourrait très bien intégrer, dans trois ans, le plus grand pays capitaliste du monde...

Le compte à rebours est moins inéluctable qu'il l'était. Dans l'avion, je lisais justement un article du Time qui parlait de ceux-là qui reviennent à Hong Kong. «Je suis allé servir (!!!) mes trois ans obligatoires au Canada, raconte un homme d'affaires, mais aussitôt que j'ai eu mon passepart canadien, je suis revenu à Hong Kong en courant. Je trouvais le Canada sooooo boring!»

Si vous voulez mon avis, Hong Kong est aussi «boring» que Calgary. Un «luna park» pour banquier. La ville la plus speedée du monde. Ont tous l'air sur la coke, et peut-être qu'ils le sont. Ont tous un téléphone cellulaire à la main et téléphonent tous à leur ma tante en marchant dans la rue: «Hello ma tante, votre jambe va-t-elle mieux?»... Ils mangent du rat, de la tortue molle et du chihuahua, et il y avait 52 pages d'offres d'emploi dans le *China Morning Post* samedi dernier, mais bon, tout cela est un peu, aussi, le cliché de Hong Kong...

En face de notre modeste hôtel, sur Waterloo Road, le pompiste de la station Shell est assis sur son banc et lance des petits cailloux dans un seau. Il a l'air de s'emmerder joyeusement. Après la station, il y a une épicerie qui annonce, en spécial, des cubes de porc, exactement comme le Métro près de chez nous, la semaine dernière. Je vous jure. Allons savoir, à l'heure de la mondialisation des marchés, c'est peut-être le même porc.

* * *

Trois heures du matin, je n'arrive pas à dormir. À lire non plus. Je lisais du Raymond Carver, cet Américain qui écrit des petites choses dénudées qui semblent avoir été griffonnées par un voyageur qui s'ennuyait dans une salle d'attente vide. Rien pour soigner un décalage horaire. Ironie de décalage horaire.

Ironie du décalage horaire: j'ai souvent l'impression d'avoir 100 ans de plus que mon âge et ça ne me dérange pas, mais voilà que je ne dors plus pour quelques heures perdues.

Trois heures du matin, Hong Kong mijote dans la chaleur humide comme une soupe oubliée sur un feu doux. La fenêtre de ma chambre donne sur une tour d'habitations, seul l'intervalle de la rue me sépare des balcons encombrés de plantes. Dans un aquarium plus haut que la fenêtre, je vois tourner des poissons si gigantesques que j'ai l'impression que ce sont eux qui ont loué l'appartement. Ils ne me voient pas, j'ai pourtant l'impression qu'ils veulent me dire quelque chose. Que le monde est un bocal? Que quelqu'un quelque part me regarde tourner en rond comme je regarde tourner, en ce moment, les poissons.

À tout hasard, j'ai tiré le rideau.

* * *

Le lendemain.

On vient d'annoncer que l'avion pour Chengdu, notre prochaine destination, est retardé d'une heure. Troisième jour du voyage, attentes encore. Le groupe s'effoire au pied d'un pilier de l'aérogare. Campement provisoire. Gougoux sort sa guitare et gratte les premiers accords de: *«Caméléon, je m'appelle Léon...»*

Un vieux, un très très vieux Chinois avec des tresses, s'accroupit soudain devant Gougoux: «Dites-moi, honorable étranger, ne serait-ce pas une chanson de Plume Latraverse, ce vieux testicule de chien séché? Saluez-le, je vous prie.» □

Demain dans *La Presse*



Santé

Le plan du ministre Côté

■ Gilles Lalonde était en vacances en Floride en août dernier lorsqu'il fut atteint d'une paralysie du côté gauche de son corps. Victime d'un accident cérébro-vasculaire, il est rentré à la maison sur ses deux jambes il y a quelques jours. Gilles Lalonde doit une fière chandelle à ceux qui ont travaillé à sa rééducation fonctionnelle à l'Institut de réadaptation de Montréal. Nous parlons de ce cas demain dans le cahier Santé, et nous en profiterons pour faire le point sur la controverse soulevée il y a quelques jours par le ministre Côté avec le retrait de sa circulaire pour les malades sur pied.

La page Sciences publiée le lundi

Les lecteurs sont priés de noter que la page Sciences, qui était publiée le dimanche, paraîtra dorénavant le lundi, en page B1. Cette semaine, la journaliste Carole Thibaudeau de *La Presse* nous fait part de solutions futuristes aux problèmes de la circulation automobile.



20 novembre 1993
21 395 336 $
Merci de donner!
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261
LE DON DE CHANGER LES CHOSES

La quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 720
à quatre chiffres 6398

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 46-6 SAMEDI 20 NOVEMBRE 1993

CHÔMAGE

Assurance-chômage : hausse des cotisations de 3,3% en janvier

M. Martin pourrait aussi décider d'un gel des cotisations et laisser le déficit accumulé du régime grimper à plus de 7 milliards en 1994. Il devra alors changer rétroactivement la loi de l'assurance-chômage au retour du parlement, en janvier, car celle-ci impose une hausse statutaire minimale de 2,3 p. cent pour que le régime s'autofinance. Mais cette option serait aussi rejetée.

Le gouvernement fédéral, sous l'administration des conservateurs, s'est désengagé du financement de l'assurance-chômage en 1990. Depuis, ce programme de soutien du revenu est entièrement financé par les cotisations des employés et des employeurs. Il s'agit du plus important poste des recettes fédérales après l'impôt sur le revenu des particuliers. Cette année, les cotisations s'élèvent à plus de 19 milliards.

Les associations patronales ne voient pas d'un très bon oeil les hausses prévues aux cotisations d'assurance-chômage. «S'il ne s'agissait que de cela, passe encore. Mais les gens oublient que les cotisations à la CSST (Commission de la santé et de la sécurité au travail) et à la Régie des rentes augmentent aussi (le 1er janvier)», dit Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec.

Ces charges imposées sur la masse salariale des employeurs représentent un coût très important qui risque de freiner l'embauche alors que la reprise économique est déjà marquée par un rythme de création d'emplois fort lent.

Présentement, le taux de cotisation des employés est de 3 $ par tranche de 100 $ de revenu assurable. Ce taux passera à 3,07 $ ou à 3,10 $ selon l'option que retiendra le ministre Paul Martin. Pour les employeurs, le taux de cotisation passera de 4,20 $ présentement à 4,30 $ ou à 4,34 $, selon l'option retenue.

Compte tenu du relèvement du revenu assurable, la contribution maximale à la caisse de l'assurance-chômage d'un employé dont la rémunération est de 780 $ par semaine ou plus, passerait de 1162,20 $ en 1993 à 1257,36 $ en 1994. Par semaine, la contribution maximale passerait de 22,35 $ à 24,18 $.

Le précédent gouvernement conservateur avait gelé les cotisations à l'assurance-chômage en 1993, année d'élections, mais les avait sensiblement augmentées auparavant. Depuis 1986, la contribution annuelle maximale des employés est passée de 613,60 $ à 1162,20 $, et a ainsi plus que doublée sous les conservateurs. □

TRAVAUX

Infrastructures : des travaux de 400 millions à Montréal

mologues des provinces, on apprenait que le partage des fonds sera fait en tenant compte du poids démographique de chacune des provinces et du taux de chômage. Ce avec quoi Montréal est d'accord.

En vertu de ce principe, le Québec recevrait pour chacune des deux années du programme environ 250 millions de dollars. De ce montant, 42 millions seraient versés à Montréal par Ottawa puisque sa population représente le sixième de celle du Québec. Le programme étant à frais partagés, Québec verserait à son tour 42 millions de dollars à Montréal qui devrait en mettre autant.

Or, en 1994, a expliqué encore M. Brunelle, Montréal avait prévu de toute manière investir 60 millions pour la réfection de ses infrastructures. «En plus des 60 millions déjà prévus au Plan triennal d'immobilisation pour 1994, a-t-il dit, on pourrait enclencher des travaux pour 150 ou 200 millions de dollars. Et nous sommes prêts. Tout de suite.»

Pendant la dernière campagne électorale, Jean Chrétien avait fait du programme des infrastructures son cheval de bataille pour relancer l'emploi au pays. Selon des chiffres de la Fédération canadienne des municipalités, en investissant trois milliards de dollars dans la réfection des infrastructures, on crée 65 000 emplois par année sur une période de cinq ans!

Dans la métropole, certaines sources estiment que chaque tranche de 10 millions investis crée 100 emplois directs et une centaine d'emplois indirects. En l'occurrence, au cours des deux prochaines années, la réfection des infrastructures pourrait créer 8000 emplois juste à Montréal et peut-être le double au niveau régional.

À Montréal, on regroupe les infrastructures en cinq grandes familles: l'acqueduc, le drainage (égouts), les rues, les trottoirs et les ponts et tunnels. Cinq grandes familles et des milliers et des milliers de kilomètres de conduites principales et secondaires, de rues, de trottoirs, de ruelles et de pistes cyclables.

Avec ses deux usines de traitement de l'eau potable (Atwater et Charles-J. Des Baillets), ses sept réservoirs et ses huit stations de pompage, Montréal dessert 1,5 million de personnes qui habitent dans 16 municipalités, dont l'une, Charlemagne, de l'autre côté de la rivière des Prairies, à un jet de pierre du quartier montréalais de la Pointe-aux-Trembles.

Si Montréal fournit de l'eau potable à 15 autres municipalités, elle possède les réseau de distribution idoine qui court dans le sous-sol de cinq d'entre elles — Montréal-Est, Saint-Pierre, Outremont, Westmount et Côte-Saint-Luc — et elle en assure donc l'entretien.

Cela dit, Montréal n'étant pas une ville jeune, on imagine que ses infrastructures ne le sont pas davantage. Passe encore si les administrations municipales précédentes avaient au moins investi les sommes nécessaires à leur entretien. Or, dans les années fastes, elles n'en avaient que pour les grands projets. Ce qui fait d'ailleurs dire à ceux qui s'occupent des infrastructures au Service municipal des travaux publics, que pendant qu'on recevait la visite au salon, on laissait le désordre s'installer à demeure dans le reste de la maison.

Bref, au Service des travaux publics, on estime qu'il faudrait au moins investir 1,7 milliard de dollars d'ici 2003 pour redonner aux infrastructures municipales leurs lettres de noblesse. Dont 400 millions de dollars dans l'aqueduc, 515 millions dans les égouts et 546 autres millions dans les rues, les trottoirs et les ponts et tunnels.

Des 400 kilomètres de conduites d'eau potable principales enfouies dans le sous-sol de Montréal, une quarantaine de kilomètres ont plus de 80 ans, et près de 500 des 2 300 kilomètres de conduites secondaires également.

Or la durée de vie de ces équipements collectifs «invisibles» est d'au plus 100 ans et on ne connaît même pas vraiment l'état de santé du réseau. Et encore, la situation n'est guère plus «rose» dans les égouts. Tout au plus, dit-on, n'ayant pas l'argent pour faire plus, on prie pour qu'il n'y ait pas de bris!

Bien sûr, il y a eu négligence et il y a le vieillissement des infrastructures. Mais il y a aussi le climat même si, comme on dit, il a le dos large le climat. C'est à cause de lui qu'on doit utiliser des fondants (sel) qui s'infiltrent partout et corrodent tout sur leur passage. C'est vrai pour les conduites souterraines et ce l'est aussi pour les ouvrages de béton (ponts et tunnels), les rues et les trottoirs.

Et enfin, le développement désordonné de la ville, notamment dans le centre-ville où les infrastructures n'ont pas été conçues en conséquence, vient encore assombrir le tableau.

Mais il y a un côté rassurant dans toute cette histoire: c'est que, dit-on en choeur dans l'administration municipale et dans les services concernés, mieux vaut consacrer tout cet argent sinon c'est la catastrophe.

Même si la réfection des infrastructures, surtout celles en sous-sol, n'aide généralement personne à se faire réélire! □

CHOIX

Inévitablement, nous devrons faire des choix

Dans un rapport au Conseil des technologies de la santé, il explique que l'accès universel aux soins de santé tient de l'idéalisme et que la réalité exige des limites et des restrictions. Le choix le plus déchirant se pose lorsque le traitement le plus efficace ne peut être offert à toute la population. Et nous en sommes là.

Comme le souligne David Roy, il y aura inévitablement des personnes qui ne recevront pas le meilleur médicament ou le meilleur traitement. «Le plus difficile est de réaliser que nous ne sommes pas capables, ni physiquement ni monétairement, de faire la justice idéale pour tous.» À son avis, le médecin n'a pas à soutenir l'entière responsabilité de ces choix. C'est à la société de se prononcer.

De l'avis de plusieurs personnes interrogées, il faut repenser la notion même de «médicalement nécessaire». Il faut aussi distinguer les soins de base des soins de luxe. En avril dernier, le gouvernement concluait une entente avec les spécialistes pour diminuer, entre autres, le nombre de vasectomies, d'extractions de varices, de radiographies pulmonaires et d'examens de pré-emploi.

La question du coût des médicaments est particulièrement épineuse. L'État paye 600 millions de dollars pour les médicaments prescrits aux personnes âgées et assistés sociaux. Si on ajoute l'argent versé aux hôpitaux, on obtient un total de 800 millions de dollars. D'après le président du Conseil consultatif de pharmacologie du Québec, le Dr Jacques LeLorier, si personne n'intervient, les médicaments grugeront tout le budget de la santé dans 20 ans. Que faire?

Selon lui, tout le monde, administrateurs, médecins, pharmaciens, politiciens et patients doivent participer au contrôle de cette croissance. «Une opération extrêmement délicate», rétorque Manon Lambert, de l'Association québécoise des hôpitaux, qui s'occupe du programme *Rhume*, lequel rassemble les principaux professionnels et dont le but est de changer la pratique pour en arriver à une meilleure utilisation des médicaments.

Mais selon elle, on ne doit jamais perdre de vue que les médicaments sont nécessaires et permettent parfois de diminuer et même d'éviter des hospitalisations, en plus d'améliorer la qualité de vie et d'en augmenter la durée. «On ne prend pas de telles décisions à la légère. On doit analyser les coûts mais aussi l'efficacité du traitement.»

Il faut revoir les habitudes de prescription

En 1991, une étude de Santé et Bien-être Canada affirmait que, dans 40 p. cent des cas, les antibiotiques étaient utilisés à mauvais escient dans les hôpitaux canadiens.

Mme Lambert explique que dans un établissement on a constaté, par exemple, que les antibiotiques pour prévenir les infections avant une intervention étaient utilisés trop longtemps à l'avance. «Au lieu de donner les médicaments 72 heures avant l'opération, on a convenu que 24 heures était un délai suffisant.»

Certains hôpitaux, comme l'hôpital Sainte-Justine, ont revu l'utilisation des antibiotiques. Dans un reportage intitué «On peut encore couper dans le gras», publié dans la revue *L'infirmière du Québec* du mois d'octobre, le Dr Pierre Duplessis, directeur des services professionnels, affirme que l'hôpital Sainte-Justine a réalisé ainsi une économie de 100 00 $ la première année. Il attribue la réussite du projet à la collaboration de tous les professionnels.

Mais selon Manon Lambert, il n'est pas facile de changer les mentalités. «Pour le médecin, il est parfois insécurisant de changer sa pratique. De plus, il subit les pressions des compagnies pharmaceutiques.»

Certains médecins pensent encore que la santé d'un malade n'a pas de prix. Le président du Conseil consultatif de pharmacologie affirme que plusieurs ont tendance à donner le médicament le plus cher alors qu'un autre pourrait donner d'aussi bons résultats. Pour l'hypertension, ils ont le choix entre un médicament de 15 $ par mois par rapport à un autre de 70 $ par mois.

Il s'interroge aussi sur les 12 millions de dollars dépensés pour traiter le cholestérol chez les gens de plus de 65 ans. D'après lui, les recherches ne démontrent pas que le traitement est efficace.

Regrouper les services de soutien

Dns un autre domaine, plusieurs pensent qu'il faudrait regrouper les services de soutien: cuisine, buanderie et approvisionnement. Le vice-président de l'Association des hôpitaux, Jacques Nadeau, donne l'exemple de la France où un service de restauration extérieur sert chaque jour de 2000 à 3000 repas dans les hôpitaux.

Mais selon lui, on est loin d'être rendu là. «Encore faut-il prouver que l'entreprise privée est capable d'offrir des services à des coûts inférieurs. Pour cela, il faudrait que les conditions des employés soient bien inférieures aux nôtres.»

Il y a cependant des choses qu'on peut faire plus rapidement en ce qui concerne les achats. Actuellement, le volume d'achats de groupe est de 600 millions de dollars sur un total de 1,5 milliard. «On peut augmenter la capacité de 200 à 300 millions de dollars.» Mais il faut standardiser les fournitures pour les clientèles similaires.

M. Nadeau affirme aussi qu'il faudra revoir toute l'organisation du travail dans l'hôpital, de même que les conventions collectives, pour obtenir plus de souplesse. □

— FIN —

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!

NOS PRIX SONT IMBATTABLES
FAITES-EN LA COMPARAISON
BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
les promenades de la CATHEDRALE 282-9525
ROCKLAND 341-7810

La Presse

Serge Archambault est condamné à 25 ans de prison

« Vos crimes sont d'une sordidité hautement répréhensible », dit le juge Robert Flahiff en rendant sa sentence, accueillie avec beaucoup d'émotion par les proches des victimes

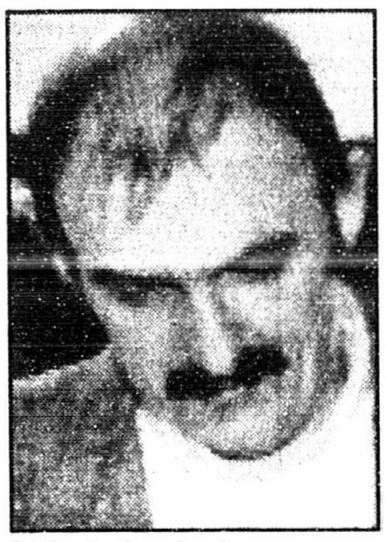
JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Pour le juge Robert Flahiff, Serge Archambault, trouvé coupable sur le coup de 17 h hier de trois meurtres au premier degré, est un pleutre de notre société, un individu manipulateur et méprisant.

« Vos crimes, poursuit ce magistrat de la Cour supérieure, sont d'une sordidité hautement répréhensible. C'est avec un souci de sévérité catégorique et d'exemplarité que les jurés, représentants cette société que vous avez attaquée par votre perversion diabolique, doivent réagir.

« Vous avez étouffé, sans égard et sans compassion, par vos actions meurtrières, les aspirations on ne peut plus légitimes de trois êtres humains qui ne demandaient que de vivre paisiblement leur vie avec ceux et celles qu'ils aimaient. »

Serge Archambault est âgé de 37 ans et est lui-même père de deux jeunes enfants. Dans le box de la salle RC-40 du palais de justice de Saint-Jérôme, il est demeuré impassible quand la présidente du jury a fait connaître le verdict et quand le magistrat s'est adressé à lui.



Serge Archambault

Des rêves d'enfants anéantis

Il devra purger 25 ans de prison et ce n'est qu'à la 15e année qu'il pourra demander au juge en chef de la Cour supérieure une révision de sentence.

Dans une salle où l'on pouvait entendre voler une mouche, le juge Flahiff a pousuivi en disant : « Mais bien plus, et que Dieu dans sa Miséricorde vous pardonne, vous avez anéanti à tout jamais les rêves de six petits enfants, tous âgés de moins de sept ans, qui ne peuvent maintenant revivre que des bonheurs évaporés, se rattachant qu'aux seuls liens de la mémoire. Je compte dans ce nombre vos propres enfants. Avec celle qui vous a porté, ils doivent désormais traîner le boulet de votre conduite répugnante. Ils se cachent déjà de la honte accablante dont ils auront à tout jamais à se défendre. »

Dans ses propos, le juge Flahiff, visiblement révolté par tout ce qu'il a entendu depuis les neuf dernières semaines, a lancé à Archambault qu'il avait eu la possibilité d'étaler tous les moyens de défense possible durant son procès. « C'est infiniment plus, précise-t-il, que vous avez accordé à vos victimes. La cour, sans hésitation, châtie vos crimes avec toute la sévérité que la loi lui permet. »

Pleurs et applaudissements

Quand la jurée numéro trois s'est levée pour faire part de la décision prise par ses collègues et elle, ses deux camarades de droite pleuraient en s'essuyant le front de soulagement.

Une fois qu'elle eut terminé, l'audience s'est mise à applaudir. Par la suite, le procureur de la Couronne, Me Ginette Gobeil, a été entourée par les parents des trois victimes qui l'ont embrassée en la félicitant. Même si elle n'a que 27 ans, cette avocate a mené le débat comme rarement un représentant du ministère public peut le faire. Son dossier, préparé méticuleusement en collaboration étroite avec des spécialistes de l'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, est sans faille apparente. Devant les jurés, elle a toujours été d'une grande clarté dans ses explications. Dans sa plaidoirie de seulement 20 minutes, elle a réclamé des jurés qu'ils trouvent coupable Archambault de meurtre au premier degré.

Pour sa part, Me Guy Poupart, qui a réclamé dans sa plaidoirie que son client soit déclaré coupable d'homicide involontaire, a mentionné qu'il irait probablement en appel.

Entre 17 h et 17 h 45, période entre le prononcé du verdict et la charge du juge Flahiff, les proches des trois victimes pleuraient et riaient en même temps dans le corridor.

Pour Mme Immacolata Leva-Codina, mère d'Anna-Maria, tuée et dépecée en juin 1989, il n'y a pas de mot pour qualifier un monstre comme Archambault. Sa fille avait trois enfants.

Pour Raymond Latour, conjoint de Chantal Brière tuée le 26 novembre 1992, la peine de mort devrait exister pour des types comme Archambault. « C'est nous qui allons payer pour lui en prison. Il a tellement fait souffrir des êtres innocents qu'il ne mérite pas de vivre. Les enfants de ces victimes n'ont pas fini de souffrir, c'est incalculable le tort qui leur a été fait. Au moins aujourd'hui, justice a été faite », a lancé M. Latour avec des trémolos dans la voix.

Chantal Brière laisse un enfant de sept ans, Jonathan, qui ne cesse de réclamer sa mère.

Pour Richard Beaucage, époux de Rollande Asselin, Archambault est un monstre et la société doit être protégée de ce genre d'invididu. « La preuve a été faite que ces gens-là sont incurables », a-t-il lancé les yeux rougis par le chagrin. Mme Asselin n'avait pas d'enfant.

Les jurés ont tellement pris à coeur cette cause que tous étaient présents, assis à leur fauteuil, quand le juge a fait lecture de sa décision. Ils avaient été libérés par le tribunal après que leur verdict eut été connu et ils n'étaient donc pas tenus d'être dans la salle. Pour les membres du bureau du substitut du procureur général qui se trouvaient à la cour, c'est très rare que les jurés demeurent sur les lieux et occupent leur place attitrée quand un juge fait connaître sa sentence.

C'est sous une pluie fine qu'Archambaut est monté, à 18 h, dans le fourgon cellulaire sous les huées de quelques membres des familles.

Il passera quelques semaines au centre de réception de Sainte-Anne-des-Plaines et il prendra ensuite probablement le chemin du pénitencier de Port-Cartier où il sera gardé en isolement pour sa sécurité.



Dès l'annonce du verdict, les proches des victimes, Raymond Latour, Francine Brière et Richard Beaucage se sont mutuellement enlacés. Leur émotion était visible.

PHOTO TVA

Pour les policiers, le dossier Archambault est loin d'être clos

On l'interrogera bientôt sur « les meurtres du nord »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Même s'il a été condamné au pénitencier, Serge Archambault n'en a pas fini pour autant avec les policiers car ceux-ci veulent l'interroger sur d'autres meurtres sadiques de femmes.

Dans des déclarations, peu de temps après son arrestation à la suite de la mort de Chantal Brière, Archambault a fait lui-même allusion aux « meurtres du nord » sans que les policiers lui posent la moindre question à ce sujet. Il a déclaré par contre à un psychiatre avoir fait monter dans son automobile des prostituées alors qu'il avait avec lui son attirail de tueur.

Les deux victimes du « nord » sont Louise Blanc, mutilée en 1987, à Sainte-Adèle, et Pauline Lafrance, qui a subi le même sort en juin 1989, à Piedmont.

Comme dans le cas de Chantal Brière, leur meurtrier a volé leur carte bancaire de guichet automatique.

Contrairement aux trois victimes connues d'Archambault, Mmes Blanc et Lafrance ont été violées.

Pour ce qui est des prostituées, des demandes seront faites à divers corps de police afin de savoir s'ils ont enregistré dans leur territoire des disparitions de femmes aux moeurs légères.

« Pour nous le dossier Archambault est loin d'être fermé. Il y a trop d'interrogations qui demeurent sans réponse », a mentionné un spécialiste de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Des trous

Depuis son enfance, Archambault a une attirance peu commune à l'endroit des femmes. Tout jeune, il avait perçé des trous dans les murs de la salle de bain de la demeure familiale de façon à voir sa mère et sa soeur toutes nues.

Au palais de justice de Saint-Jérôme, il a causé passablement de problèmes à ses geôliers. Les femmes, qui occupent ces fonctions, se tenaient à bonne distance de lui lorsqu'il était au bloc cellulaire.

À plusieurs reprises, il a tenu des propos grivois à l'endroit de femmes — par exemple à une secrétaire d'un juge en lui lançant : « T'as bien de belles fesses » — lorsqu'il arpentait l'étroit couloir qui relie le bloc cellulaire à la salle du procès.

Outremont abolit la surtaxe sur les immeubles non résidentiels

GILLES PAQUIN

■ La Ville d'Outremont est devenue cette semaine la première municipalité du Québec à abolir la surtaxe sur les immeubles non résidentiels et reviendra à l'ancien système de la taxe d'affaires dès 1994.

Le président du Comité sur l'administration et le budget d'Outremont, le conseiller Jérôme Unterberg, a déclaré à *La Presse* que la Ville avait adopté cette mesure pour écarter l'épée de Damoclès qui lui pendait au dessus de la tête depuis un mois.

Dans un jugement rendu le 27 octobre dernier, le juge Pierre Tessier de la Cour supérieure du Québec en est arrivé à la conclusion que la surtaxe sur les immeubles non résidentiels était illégale.

Même si le ministre des Affaires municipales Claude Ryan a aussitôt annoncé qu'il portait l'affaire en appel, Outremont craint d'avoir à rembourser les sommes ainsi perçues, a dit M. Unterberg.

Le conseiller Unterberg a consulté les autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal et s'attend à ce que d'autres villes suivent l'exemple d'Outremont.

L'EXPRESS DU MATIN

TABAC SAISI À HUNTINGDON...

■ Les policiers du poste d'Huntingdon de la Sûreté du Québec ont effectué vers 21 h 15, jeudi soir, une saisie de cigarettes de contrebande d'une valeur de 45 600 $. Sur le chemin Gore, à Huntingdon, les policiers ont découvert, à bord d'une camionnette, 16 caisses de cigarettes et 13 boites de tabac. Deux individus âgés de 21 ans, de Montréal, devront comparaître sous peu pour faire face à des accusations en vertu de la loi de douanes et accises. Les cigarettes et le véhicule ont été remis à la GRC.

...AINSI QU'À LONGUEUIL

■ Des perquisitions de la Sûreté du Québec, dans des appartements de la rue Marquette à Longueuil, ont conduit à la saisie, jeudi soir, vers 21 h 50, de cigarettes de contrebande et de boissons alcoolisées. La marchandise est évaluée à 156 160 $. Les policiers ont saisi 180 boites de tabac, 917 cartouches de cigarettes, 1058 bouteilles de 1,75 ml de boissons aloolisées et 50 175 $ en argent. Quatre personnes, respectivement de 75, 41, 34 et 22 ans, toutes de la même famille, ont été arrêtées et comparaîtront sous peu par voie de sommation sous des accusations de possession, vente et entreposage sans permis de boissons alcoolisées. Elle se verront également accusées par la GRC en vertu de la Loi de douanes et accises pour avoir été en possession illégale de cigarettes de contrebande.

CAISSE POP ATTAQUÉE

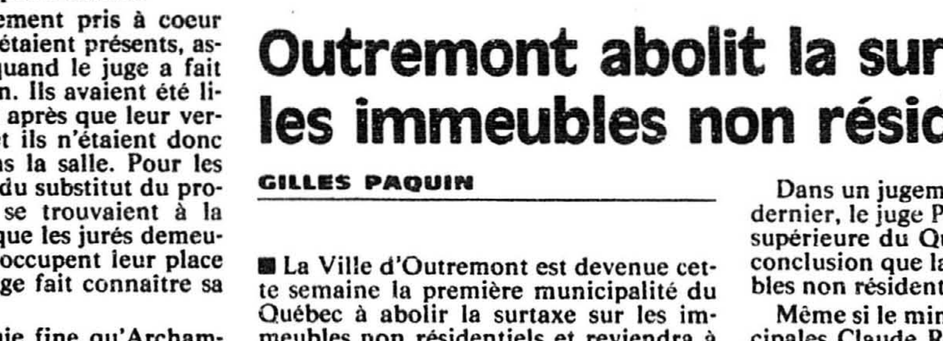
■ Deux individus portant cagoule et armés d'une mitraillette et d'une masse ont fait irruption, vers 17 h 35, jeudi, à la Caisse populaire Saint-Charles-sur-le-Richelieu, située au 14 de la rue Union. Ils ont dérobé le contenu de deux tiroirs-caisses avant de prendre la fuite à bord d'une Wolkswagen, modèle Rabbit, de couleur beige ou gold. Trois clients se trouvaient sur place lors du vol mais personne n'a été blessé. Aucun coup de feu n'a été tiré. Une opération de ratissage — sans succès jusqu'ici — a été déclenchée par la Surêté du Québec.

PYROMANE À POINTE ST-CHARLES

■ Un incendie s'est déclaré tard jeudi soir, vers 23 h 30, dans un entrepôt inoccupé de Pointe St-Charles, situé au 2600 rue Mullins, près de la rue Charlevoix. Ce premier incendie léger, rapidement maîtrisé, a été suivi vers minuit, hier matin, d'un deuxième incendie beaucoup plus spectaculaire. Les pompiers, déjà dispersés, sont revenus en trombe pour circonscrire ce second brasier. Les policiers pensent avoir affaire à un pyromane. Personne n'a été arrêté.

CHUTE MORTELLE D'UN OUVRIER

■ Un homme de 30 ans est décédé jeudi soir, vers 23 h 30, alors qu'il effectuait des travaux sur une passerelle dans une usine, située au 75 boulevard Marie-Victorin, à Candiac. La victime de ce qui apparaît jusqu'ici comme un accident, demeurait à Sainte-Clothilde-de-Châteauguay. Ce travailleur d'expérience, selon des témoins, est tombé de la passerelle avant de passer sous les roues d'une machine. Il a rendu l'âme à l'hôpital Charles-Le-Moyne.



On peut brasser des millions et manquer de 25¢

Pour obtenir votre carte, faites le «0»

Bell

la Mini RÉSULTATS loto-québec

Tirage du: 93-11-19

Numéros	Lots	Numéros	Lots
520995	50 000 $	52099■	1 000 $
20995	5 000 $	5209■	100 $
0995	250 $	520■	10 $
995	25 $		
95	5 $		

LOTS BONIS

1 lot de 33 333 $ — 544A414

111 lots bonis de 500 $ chacun (nos non décomposables)

114A597	428A515	353B583	109C745	378C160
119A123	467A155	355B239	116C747	391C439
145A568	514A265	358B046	161C574	398C522
167A826	524A757	360B897	167C945	401C394
192A079	539A311	363B108	169C879	412C802
196A717	553A327	365B363	172C313	413C875
197A443	571A385	370B321	181C860	431C819
214A325	584A846	395B140	195C790	445C358
238A760	108B101	395B367	207C589	448C982
275A467	120B067	401B486	226C557	452C676
283A595	140B207	467B337	235C940	453C476
293A191	145B125	474B193	238C303	469C811
303A168	198B361	484B875	245C207	492C230
307A265	203B330	499B348	258C093	500C227
325A741	220B322	531B730	258C434	510C289
329A526	225B428	533B947	264C646	512C962
338A443	245B293	539B562	271C928	523C380
358A312	251B100	545B935	278C705	541C893
365A925	258B329	569B041	289C716	547C852
374A752	290B166	569B393	339C714	550C728
393A613	311B356	598B677	369C180	556C921
403A704	333B537	106C787	370C764	562C968
421A405				

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le hasch jeté dans le Saint-Laurent en 91: Gil Junsen Campos écope cinq ans de prison

LUCIE CÔTÉ

■ Reconnu coupable d'importation de résine de cannabis, Gil Junsen Campos, le premier officier du remorqueur qui a largué 273 barils contenant 50 tonnes de haschisch dans les eaux du Saint-Laurent, en juillet 1991, a été condamné hier à cinq ans d'emprisonnement.

En tout, 14 personnes — dont neuf Américains — ont été jugées dans cette affaire et purgent des peines d'emprisonnement. Campos, qui avait demandé un procès séparé il y a un an, était le dernier à subir son procès.

Achetée au Pakistan, la drogue, commandée à des trafiquants établis en Hollande par William Greer et Steve Hutchins, deux des principaux chefs de la «bande du Vermont», avait voyagé dans une barge attachée au remorqueur de haute mer *Pacific Tide III* sur l'océan Indien, en Afrique et en Europe, avant d'arriver dans les eaux territoriales canadiennes à la mi-juillet 1991.

L'affaire a échoué parce que les moteurs diesel des canots pneumatiques Zodiac n'étaient pas assez puissants pour ramener à terre l'énorme quantité de drogue larguée dans le golfe, entre l'île d'Anticosti et l'archipel de Mingan.

Informés par des pêcheurs, les enquêteurs de la brigade du banditisme de la Sûreté du Québec avaient repêché les îlots de barils bleus. La valeur de la drogue sur le marché noir a été estimée à 750 millions.

Le 25 juillet, l'équipage du *Pacific Tide* était arrêté dans le port de Montréal.

Greer, le cerveau de l'organisation, et Hutchins, son bras droit, purgent chacun huit ans et demi de bagne; six de leurs complices ont reçu des peines de quatre ans et un dernier a écopé 30 mois de prison.

Le capitaine du *Pacific Tide*, Leogivildo Suresca, purge neuf ans et demi de pénitencier, et l'ingénieur-chef, Paulus Sallassa, trois ans. Les deux Philippins, qui avaient passé un an et quatre mois en prévention, ont plaidé coupable.

Rendant sa sentence, le juge Yves Lagacé avait appliqué la disposition du Code criminel qui obligent ces deux accusés à purger la moitié de leur peine avant d'être admissibles à une libération conditionnelle.

Enfin, deux marins et le cuisinier du navire, Nestor Villareal, Chrisanto Suresca et Reynaldo Perez, avaient été libérés, après avoir passé 16 mois en détention préventive.

Ses propos traduits simultanément en anglais et en tagalog par deux interprètes — pour le bénéfice de l'avocat de la défense, Me Nils Jensen, et de l'accusé — le juge Louis-Charles Fournier, de la Cour du Québec, a indiqué avoir tenu compte pour rendre sa sentence des deux ans et demi (qui comptent pour le double) que Gil Junsen Campos, originaire des Philippines, a passés en prévention, loin de sa femme et de ses deux enfants.

Le juge Fournier a de plus noté que l'accusé n'avait pas d'antécédent judiciaire et qu'il avait un sens des responsabilités poussé, puisqu'il lui était déjà arrivé de collaborer avec la Drug Enforcement Administration (DEA) lorsqu'il remarquait des choses suspectes sur un bateau.

Enfin, il a souligné que la condamnation de Campos signifiait sans doute la fin de sa carrière, puisqu'il aurait beaucoup de difficulté, une fois libéré, à recouvrer ses licences de navigation.

Dans son jugement de 86 pages qui résume la preuve, le juge Fournier explique que Campos, en tant que premier officier, était responsable des manoeuvres du navire et exécutait les ordres du capitaine. C'est lui qui supervisait les chargements et déchargements.

Mais l'accusé, qui admet avoir eu connaissance du chargement de la drogue sur le *Pacific Tide*, a témoigné n'avoir pas participé à l'opération, ni au déchargement. Il explique que, ayant voulu quitté le navire après avoir réalisé qu'il s'agissait d'une opération criminelle, il s'est ravisé parce qu'il a reçu des menaces de mort.

Le juge Fournier n'a pas cru Gil Campos qui affirmait que le déchargement des 50 000 kilos de drogue s'était fait à son insu.

«Comment peut-on croire qu'une manoeuvre aussi délicate, effectuée en pleine mer, exigeant un travail dangereux et continu, nécessitant une main d'oeuvre spécialisée et de nombreux membres d'équipage, l'utilisation de machinerie et d'embarcations bruyantes, un va-et-vient permanent et des communications multiples (...) puisse se faire hors la connaissance de toutes les personnes présentes sur le remorqueur et la barge? Poser ainsi la question c'est y répondre», écrit le magistrat.

Mais le juge Fournier a relevé l'absence totale de préméditation de l'accusé qui, au départ, n'avait pas eu l'intention de participer à la commission du crime. Toutefois, il lui a aussi reproché de n'avoir pas quitté le navire ou le port, pour marquer sa désapprobation.

Un mystère complet entoure le meurtre de Danielle Boucher

MARIE-FRANCE LÉGER

■ La police de la CUM nage encore dans le mystère le plus complet quant aux circonstances entourant le meurtre de Danielle Boucher, 34 ans, abattue par balles et retrouvée dans son véhicule le 3 février dernier.

La victime du sixième meurtre de l'année 93, qui travaillait comme chauffeur pour des agences d'escortes de la région de Montréal, avait reçu au moins trois projectiles d'arme à feu à la tête et au dos.

Son cadavre a été retrouvé sur la banquette avant d'une automobile Géo Métro blanche abandonnée sur le boulevard Gouin, à l'est de la 94e Avenue, dans le quartier Rivière-des-Prairies. Des personnes qui faisaient du jogging dans le secteur ont fait la découverte du corps vers 21 h, le 3 février.

Les policiers de la section des homicides tentent de retracer les allées et venues de Danielle Boucher le jour du meurtre, entre 6 h 30 et 21 h. Les enquêteurs ont appris qu'elle avait reconduit une employée d'une des agences d'escortes le matin même, à Pointe-aux-Trembles, peu avant 6 h 30.

Après, les policiers perdent complètement sa trace. La victime demeurait dans un immeuble du 5574 boulevard Saint-Michel. Sa colocataire avait communiqué avec les policiers du district 51 pour signaler sa disparition. Selon cette femme, Danielle Boucher avait quitté très tôt l'appartement la veille, le mardi 2 février, à bord de la Géo Métro.

L'affaire a été confiée aux sergents-détectives Jacques D'Astous et Yvon Giroux, de la section des homicides, sous la direction du lieutenant-détective Jean Ostiguy. Toute information sur l'emploi du temps de Danielle Boucher, le 3 février 93, peut être communiquée de façon confidentielle au 280-2052.

Au moment du crime, la victime portait un jean bleu, un gilet de coton jaune, une veste de cuir brun et des bottes brunes. Elle mesurait 5'4" et pesait 150 lbs. Elle avait les cheveux châtains et les yeux bruns.



Danielle Boucher

Décodeurs illégaux: 28 accusations

Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE

■ La Gendarmerie royale du Canada, poste de Drummondville, a déposé hier au Palais de justice de l'endroit 14 chefs d'accusation contre un commerce et autant contre son propriétaire, pour avoir présumément possédé et vendu des décodeurs illégaux.

Les plaintes, déposées en vertu de la loi fédérale sur les radiocommunications, visent le commerce Centre Audio-TV et son propriétaire, Gilles Langlais.

À la suite d'une perquisition, effectuée le 3 novembre, la GRC a retenu 28 plaintes portant sur des décodeurs présumément trafiqués, importés des États-Unis, qui sont vendus environ 300 $ l'unité et qui permettent à l'utilisateur de capter la télévision payante sans devoir en défrayer l'abonnement, a expliqué le gendarme Gerry Ouellette, chargé du dossier à la GRC.

Si le commerce est reconnu coupable, il sera passible d'une amende maximale de 25 000 $ par chef d'accusation et le propriétaire, de 5000 $ par chef.

L'entreprise et son propriétaire ont été cités à comparaître le 14 janvier en Cour du Québec.

Danier véritable

Veste en cuir pour elle.

Seulement 195 $.

La veste séduction de la saison.
Superbe en cuir vieilli brun ou noir.
Prix courant : 295 $. **Prix séduisant : 195 $.**





Blouson en cuir pour lui.

Seulement 195 $.

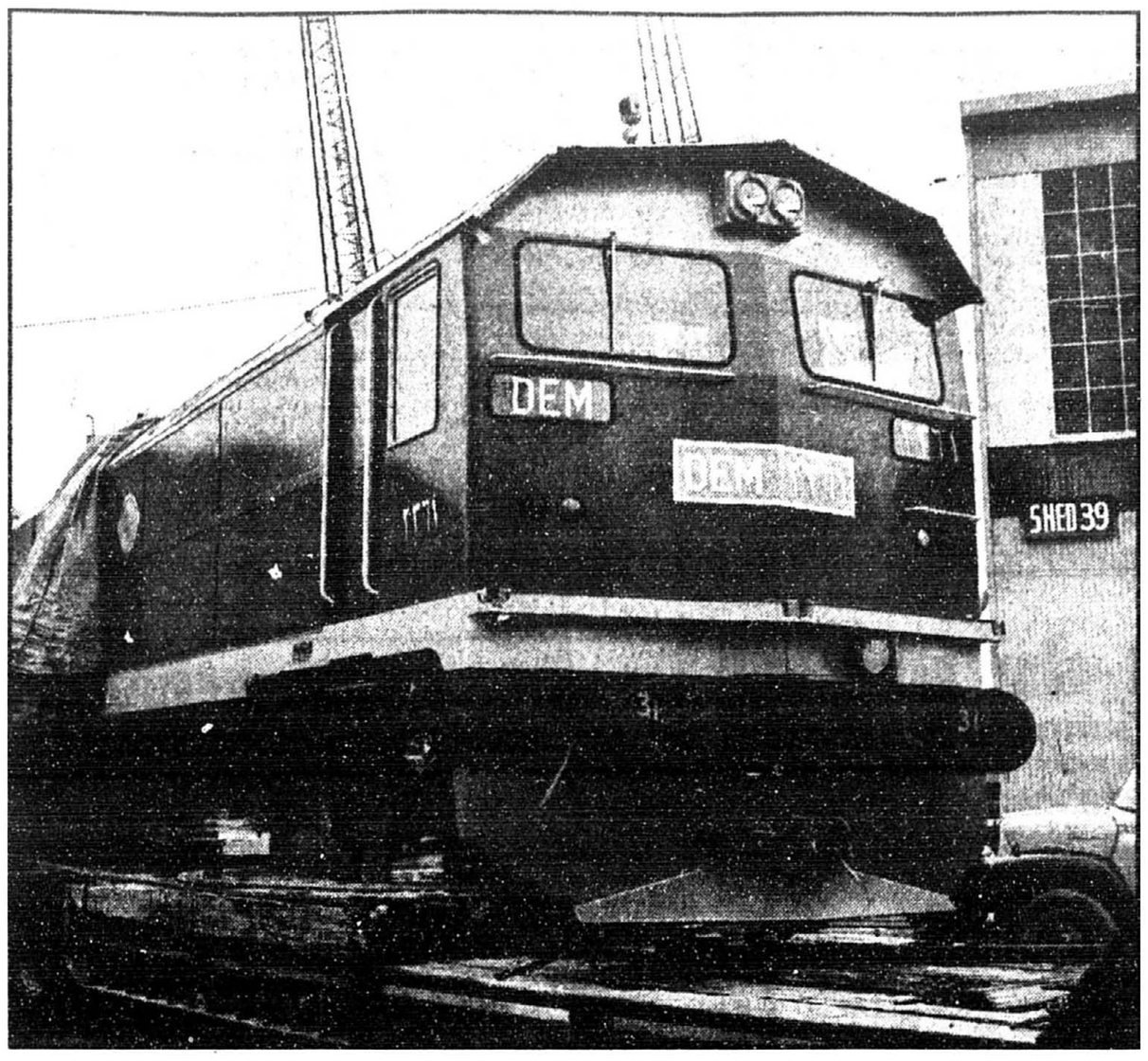
Une allure sportive et décontractée pour homme. Blouson charme en cuir brun ou noir.
Prix courant : 350 $. **Prix séduisant : 195 $.**

LES CUIRS DANIER

Place Ville-Marie 874-0472 ▪ Carrefour Laval 682-3303 ▪ Fairview Pointe-Claire 695-6745

La société Générale Électrique ferme son usine de locomotives

Avec 325 chômeurs de plus, l'est de Montréal est encore une fois durement éprouvé



Les 325 travailleurs de l'usine de fabrication et de réparation de locomotives de la société GE, rue Dickson, dans l'est de Montréal, iront grossir les rangs des chômeurs le mois prochain.
PHOTOTHÈQUE *La Presse*

FRANÇOIS BERGER

■ Durement éprouvé par les fermetures d'entreprises au cours des dernières années, l'est de Montréal a encore appris une mauvaise nouvelle, hier, quand la société Générale Électrique du Canada a annoncé le licenciement définitif, à la fin de l'année, des 325 travailleurs de son usine de fabrication et de réparation de locomotives, rue Dickson.

Les ouvriers des ateliers de GE ont éprouvé un choc quand ils ont pris connaissance, hier matin, de la décision de l'entreprise de fermer définitivement, le 31 décembre, l'usine reprise des mains de Bombardier en 1989. La production des installations de Montréal sera transférée dans une autre usine de GE, mais pas au Canada, a précisé la compagnie.

Le syndicat des Métallos, qui représente les travailleurs de GE, a demandé tout de suite hier après-midi une rencontre qualifiée d'«urgente» avec le ministre canadien des Transports, Doug Young, et avec celui du Travail, Lloyd Axworthy. Le syndicat a aussi invité les ministres québécois des Transports, Sam Elkas, et du Travail, Normand Cherry.

Le directeur des Métallos, Lawrence Mc, Brearty, exige une intervention immédiate du gouvernement canadien, face au risque de voir l'industrie ferroviaire qui reste encore au pays, échapper complètement aux Canadiens.

Le syndicat a d'autre part l'intention de s'adresser au Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec afin de dénicher des investisseurs qui pourraient sauver les emplois des travailleurs de GE, qui comptent en moyenne 25 ans de service et sont âgés de 50 ans.

«Nous avons tenté de rentabiliser l'exploitation de l'usine de locomotives, mais le marché ferroviaire s'est trop affaibli», a commenté hier à Toronto le porte-parole de GE Canada, M. Paul Jacot.

L'usine de la rue Dickson sera remise en avril prochain à Bombardier, qui possède encore le terrain et les bâtiments datant de 1903. GE y jouissait d'un bail et y avait installé son propre équipement de fabrication.

La société cite la «concurrence croissante partout dans le monde dans l'industrie du transport» pour justifier la fermeture. Elle maintiendra toutefois les activités de deux usines de locomotives en Pennsylvanie et d'une autre au Brésil, où la «petite production» de l'usine de Montréal sera transférée.

Ce lienciement collectif réduira les effectifs de GE de 10 p. cent au Québec, où la multinationale américaine donne du travail à quelque 3000 personnes (7700 dans l'ensemble du Canada).

La politique de rationalisation adoptée par GE pour réduire ses coûts d'exploitation à l'échelle de la planète a amené la vente, l'an dernier, de tout le secteur aérospatial à la firme Martin Marietta (pour 3,5 milliards de dollars US), diminuant le personnel de GE de 35 000 travailleurs. La firme embauche encore 230 000 travailleurs à travers le monde.

La division des moteurs d'avions de GE a d'autre part commencé à supprimer plus de 10 000 emplois, le tiers de ses effectifs.

La production de l'usine de locomotives et de moteurs électriques de Montréal était destinée à des exploitants ferroviaires du Canada et des États-Unis, des Philippines, de l'Iran, de l'Uruguay et du Mozambique.

GE Canada a indiqué qu'elle tentera de replacer une partie de son personnel licencié dans des postes se trouvant dans d'autres établissements de l'entreprise au Québec.

GE exploite au Québec une usine de moteurs d'avions à Bromont, une usine de turbines hydroélectriques et de générateurs à Lachine et une autre d'appareils électroménagers à sa filiale Camco de Montréal.

La multinationale américaine a réalisé lors de son dernier exercice financier, en 1992, un bénéfice de plus de 4,7 milliards de dollars US sur un chiffre d'affaires de 62,2 milliards.

GRATUIT UNE PIÈCE ET / OU UNE BOUCHE DE VENTILATION
4 JOURS SEULEMENT
LE MEILLEUR TRAVAIL AU PLUS BAS PRIX SUR LE MARCHE
Ouvert dimanche pour vos appels téléphoniques — Vous pouvez réserver pour une date ultérieure.

NETTOYAGE DE TAPIS
15,95$ Par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix) + 3e pièce GRATUITE
57,95$ Spécial pour quatre pièces + 5e pièce GRATUITE
SUPER-OFFRE
Maison complète:
87,95$ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches + une pièce GRATUITE
39,95$ Canapé de toute dimension ou 2 chaises + une pièce GRATUITE
100% SATISFACTION GARANTIE

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION
SPÉCIAL 19,00$ 9ième par bouche de ventilation
+ une bouche GRATUITE
Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?
Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.
NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL
NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÉCHEUSES
Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires
Estimation commerciale, industrielle et institutionnelle disponible

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30 * SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H
SERVICES DE NETTOYAGE STEAM-WAY POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
COMPOSEZ 333-3333
Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond. Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits.
ON CROIT EN LA PROPRETE ET LA PURETE DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
LE MEILLEUR TRAVAIL A UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETE
CHÈQUES PERSONNELS
52022589

C'est un tir à bout portant qui a tué Claude Blanchette, affirme le pathologiste au procès de Lise Guay

LUCIE CÔTÉ

■ Seul témoin entendu hier au procès de Lise Guay, accusée du meurtre de son compagnon Claude Blanchette, le pathologiste Jean Hould a affirmé que Blanchette avait été tiré à bout portant.

«J'ai fait plusieurs autopsies de gens qui se sont suicidés et ils avaient toujours eu le canon inséré profondément dans la bouche. De mémoire, aucun n'avait de plaie à la langue. Ce qui m'a frappé, ce que j'ai trouvé inhabituel, parce que je n'avais jamais vu ça, c'est la poudre et l'ecchymose sur la lèvre inférieure.»

Blanchette a eu la langue perforée deux fois par la balle qui est ensuite sortie par la nuque, entre deux vertèbres, effleurées au passage. La moelle cervicale a été presque entièrement sectionnée et la mort a été causée par un choc spinal.

Le docteur Hould a encore souligné que la section de la moelle entrainait la paralysie immédiate des quatre membres.

Lise Guay, âgée de 39 ans, a toujours maintenu que Blanchette, un machiniste de 37 ans, s'était suicidé, le 6 septembre 1992, en utilisant le pistolet de calibre 7,65 qui appartenait à un ami de l'accusée.

Les policiers n'ont pas récupéré la douille du projectile qui a tué Claude Blanchette, trouvé assis, écroulé sur la table. Un autre plomb a été retiré du cadre de la fenêtre, derrière lui.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Francine Chartrand, le docteur Hould a établi la distinction entre un tir à bout touchant et un tir à bout portant.

«Si on veut se suicider, l'arme touche à la peau, c'est à bout touchant. Le projectile fait un cratère sous la peau, dans les tissus sous-jacents. Lorsque l'on retrouve de la poudre, c'est à l'intérieur de la plaie.

«À bout portant, le canon est proche de la peau, mais n'y touche pas. Il y a de la poudre et du noir de fumée dans et autour de la plaie.

«Dans le cas de Claude Blanchette, le tir était à bout portant. Il faut donc que le canon ait été à l'extérieur de la bouche», a expliqué le docteur Hould au jury de cinq femmes et de sept hommes.

Lors du contre-interrogatoire de l'avocate de la défense, Me Johanne St-Gelais, le pathologiste a ajouté: «Si l'arme avait été appuyée sur la langue, elle aurait été déchiquetée.»

Me St-Gelais a suggéré que le recul de l'arme ait pu causé l'ecchymose sur la lèvre. «C'est possible, mais ça n'explique pas la poudre à l'extérieur de la lèvre», a rétorqué le médecin-légiste.

L'audition d'experts en balistique est prévue pour lundi, à la reprise du procès présidé par le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure.

À Laval, la conjointe d'un policier décédé poursuit la Fraternité

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La conjointe d'un agent de police aujourd'hui décédé a intenté une poursuite contre la Fraternité des policiers de Laval afin de faire annuler par la Cour supérieure la signature apposée, à la demande d'un représentant syndical, sur son lit de mort, sur un document qui prive les enfants du défunt et elle-même d'une somme de 242 354$.

Quelques semaines avant son décès, Armand Paquette s'est informé du montant exact d'assurance-vie collective qu'il détenait auprès de La Personnelle Vie. Le 7 octobre 1991, il était informé que le montant total payable au décès était de 242 354$.

Atteint d'un cancer à l'âge de 52 ans et se sachant condamné, M. Paquette a fait son testament. Il a légué à ses deux enfants 50 000$ chacun et à son frère 20 000$. Le reste de l'argent et la maison allaient à sa conjointe Françoise Gatineau, qui vivait avec lui depuis des années à Saint-Placide. Il a aussi nommé Mme Gatineau exécutrice testamentaire. M. Paquette comptait 25 années de service à la police de Laval.

Dans le document déposé eu greffe civil du palais de justice de Laval, Me Jacques Bachand allègue que Françoise Gatineau n'a reçu que 24 133,75$ à la suite du décès de son conjoint.

«Madame Gatineau est d'autre part poursuivie par les enfants et le frère de M. Paquette», a précisé Me Bachand.

Dans sa requête, l'avocat explique que la raison de la perte de plus de 200 000$ est attribuable au fait qu'un représentant de la Fraternité des policiers de Laval, Jean Rousselle, visé par la poursuite, s'est présenté, le 6 novembre 1991, à la Cité de la Santé où M. Paquette était en phase terminale et lui a fait signer un document intitulé: «Régime de retraite des employés de ville de Laval, demande de mise à la retraite». M. Rousselle a signé à titre de témoin.

En signant ce document, M. Paquette devenait un retraité rétroactivement au 1er novembre 1991.

Armand Paquette est décédé le 30 novembre suivant.

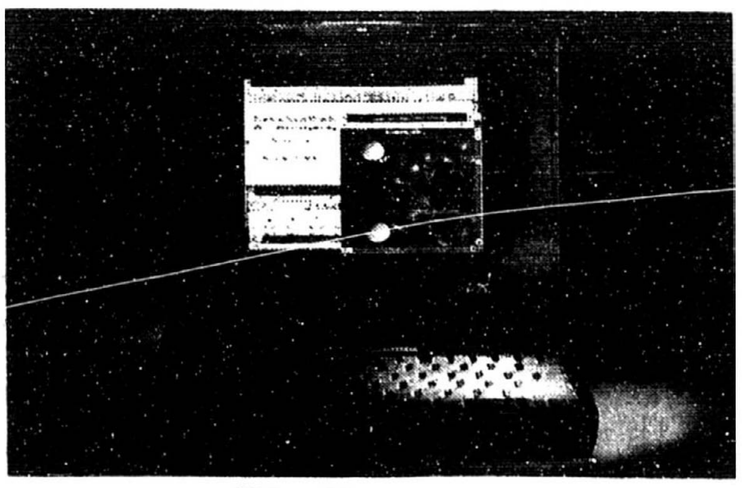
N'étant plus membre actif de la force constabulaire de Laval, les héritiers de M. Paquette n'ont droit qu'à ce qui est prévu dans les documents lors d'un décès qui survient après la mise à la retraite.

Me Bachand allègue que feu Armand Paquette n'a pas signé ledit document en toute connaissance de cause vu son état physique et psychique.

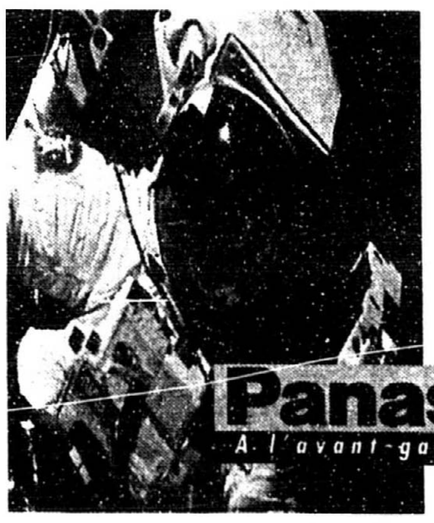
«C'est pourquoi, écrit l'avocat dans sa requête, la partie demanderesse demande l'annulation du document et la réinstallation de feu Armand Paquette comme policier de Laval, rétroactivement au 1er novembre 1991 jusqu'au 30 du même mois, puis le paiement de l'assurance-vie auquel il a droit à ce titre.»

Lors d'un entretien, Me Bachand a précisé à *La Presse* qu'il avait tenté d'obtenir un règlement à l'amiable, mais que le président de la Fraternité des policiers de Laval, André Nadon, n'a rien voulu entendre.

Ordinateur notebook COULEUR



386 sx 25 ·
Mémoire vive 4 Mo ·
Disque rigide 84 Mo ·
(Version 120 Mo disponible) ·
Écran LCD couleur ·
DOS/Windows inclus ·
Trackball incluse ·
CONT 2584 C ·
PRIX LIQUIDATION: ·
COMPAQ 2299$
Quantité TRÈS limitée



Pas besoin d'aller aussi loin pour trouver...
TOUTES SORTES D'APPAREILS POUR TOUTES SORTES DE BESOINS ... POUR TOUS LES BUDGETS!
Panasonic
A l'avant-garde du temps



Répondeur téléphonique automatique
• Réponse auto-logique
• Commande à distance
• Compteur d'appels
• 2 messages mémo
• KXT-5000 99$



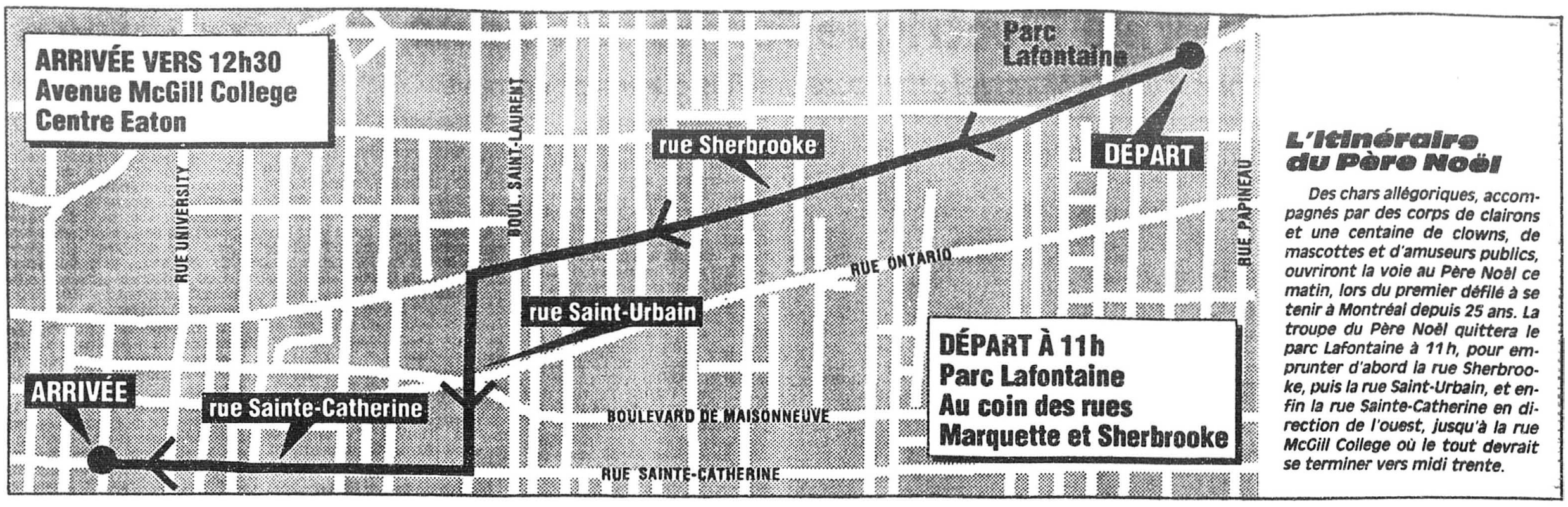
Téléphone sans fil à répondeur intégré
• Double microcassettes
• Transfert de messages
• Fonction main libre • Pile 10 jours
• 10 canaux • 10 mémoires
KXT-4400
329$

Fax+téléphone+répondeur TOUT EN UN!
• Système de papier anti-rouli • 16 tons de gris
• Sélection fax/répondeur automatique
• Reconnaît les fax • Fonction main libre
KXT-FL 130
549$

Ouvert le Dimanche 12 à 17 heures

INFORMATIQUE Dumoulin
MONTRÉAL • 8251 St-Hubert 385-1777
LAVAL • 1539 Autoroute 440 ouest 688-1001
FACILEMENT ACCESSIBLE DE LONGUEUIL 2209 chemin de Chambly 468-5351

ÉLECTRONIQUE Dumoulin SPEC
MONTRÉAL • 8350 St-Hubert 388-1122
LAVAL • 1539 Autoroute 440 ouest 681-7770
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-1993



L'itinéraire du Père Noël

Des chars allégoriques, accompagnés par des corps de clairons et une centaine de clowns, de mascottes et d'amuseurs publics, ouvriront la voie au Père Noël ce matin, lors du premier défilé à se tenir à Montréal depuis 25 ans. La troupe du Père Noël quittera le parc Lafontaine à 11 h, pour emprunter d'abord la rue Sherbrooke, puis la rue Saint-Urbain, et enfin la rue Sainte-Catherine en direction de l'ouest, jusqu'à la rue McGill College où le tout devrait se terminer vers midi trente.

OGILVY MONSIEUR !!!! OGILVY MONSIEUR

OGILVY MONSIEUR



LE CONFORT TAILLÉ À LA PERFECTION

ÉLégant parka en coton piqué mixte avec revers "tempête" et rehaussé de touches aspect cuir. Col amovible en simili fourrure. Teintes de brun clair ou vert et brun. Tailles 38 à 46. **350$**

OGILVY
DEPUIS 1866
REZ-DE-CHAUSSÉE
Sainte-Catherine et de la Montagne

Entrepôt de cuir
Directement du manufacturier
Les meilleurs cuirs d'Europe
Modèles originaux de Paris et Milan
Tant qu'il y en aura.
Vestons, vestons 3/4, manteaux, jupes et vestes pour hommes et femmes
Nous faisons les retouches.
Nous payons toutes les taxes et acceptons les principales cartes de crédit.
5445, rue de Gaspé, local 115, 270-3218
Heures d'ouverture
Le dimanche, de 12 h à 16 h
Du lun. au vend., de 9 h à 18 h
Le samedi, de 9 h à 16 h
2016421 - 306

CENTRE DE GASTRO-ENTÉROLOGIE ET D'ENDOSCOPIE DE MONTRÉAL
866-1895 — après 17 heures, 747-6192
NOUVEAU TRAITEMENT POUR ULCÈRE DUODÉNAL CHRONIQUE
— Patients porteurs d'ulcère duodénal sont infectés par une bactérie dans l'estomac.
— Protocole de traitement clinique pour éliminer ulcère et bactérie.
— Médication gratuite.
S2024779

A NE PAS MANQUER!
CLINIQUE DE NETTOYAGE DE PLUMES GRATUITE
SUPER CADEAU POUR NOËL À L'ACHAT D'UNE PLUME Lauréat DE WATERMAN
TROIS JOURS, DE 10 À 18 HEURES
MARDI 23 NOV. À LA BOUTIQUE DU VIEUX MTL
MERC. 24 NOV. À LA BOUTIQUE CHEZ OGILVY
JEUDI 25 NOV. À LA BOUTIQUE RUE ST-DENIS
Les plumes WATERMAN PARIS
L'ESSENCE DU PAPIER MONTRÉAL
4160, rue Saint-Denis
Angle Rachel 288-9691
393, rue Saint-Jacques
Ruelle des Fortifications 842-2272
1307, rue Ste-Catherine O.
Chez OGILVY 844-8244

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

NOTRE OBJECTIF: FAIRE LES MEILLEURS VETEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE
« QUI N'A PEUR DE RIEN »
Il va là où les jeans ont du mal à suivre, que ce soit dans les vastes steppes de Mongolie ou pour un déjeuner dans un grand restaurant. Le pantalon classique Tilley est reconnu comme *«le pantalon le plus pratique et le plus décontracté qui soit»*.
Il se lave facilement (instructions de lavage *«Give'em hell!»*), se passe de repassage, a belle allure et est confortable là où il faut. Il vous durera probablement des années.
Il est doté de quatre poches de sécurité à fermeture Velcro et d'une poche intérieure secrète pour vos objets de valeur, à l'abri des mains indiscrètes. Et vous pouvez le pendre par l'anneau en D, en acier inoxydable, quand vous vous sentez paresseux.
Beaucoup de gens le portent pour sortir, chez eux après le travail et, évidemment, toute la fin de semaine.
Ah! quel cadeau mémorable il fait. Et nous l'emballerons, avec une carte-cadeau, GRATUITEMENT!
Il est offert dans un plus grand choix de tailles que n'importe quel autre pantalon! Tailles femmes 4 à 24 et hommes 28 à 40, plus 42, 44... 52.
Kaki, blanc, bleu marine, noir.
Mon frère John Tilley, de Tilley Western à Vancouver, demande toujours: «Pouvez-vous trouver ailleurs un beau pantalon habillé lavable?» Naturellement, il fait référence au pantalon Tilley à plis. Tailles et couleurs pour hommes comme ci-dessus.
Le modèle pour femmes est partiellement élastique à la taille, confortable, et offert en cinq couleurs: les mêmes que ci-dessus plus rouge. Avec une poche secrète? Évidemment.
Alex Tilley
P.S. Il est fabriqué au Canada, pour que je puisse tout surveiller!
150, rue Laurier ouest 272-7781
lundi-mercredi: 9 h - 18 h
jeudi-vendredi: 9 h - 21 h
samedi: 9 h - 17 h
dimanche: midi - 17 h
Emballage-cadeau gratuit en tout temps
Café et biscuits offerts pendant votre magasinage
MEPHISTO
Merveilleux souliers de marche
Téléphonez pour obtenir GRATUITEMENT un catalogue de commande postale 1-800-465-4249
Tilley Endurables
S2024155

INDIPORT
OUVERT DIMANCHE 11 h - 17 h
QUATRE ÉTAGES DE TAPIS D'ORIENT
MEILLEUR CHOIX ET MEILLEURS PRIX GARANTIS
COMPAREZ
GRAND CHOIX: Persans • Persans chinois • Chain Stitch • Kilims • Dhuries • Tapis passage
PLUS BAS PRIX GARANTIS

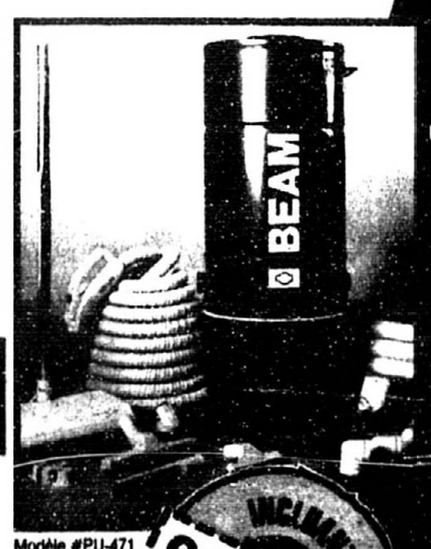
BOKHARAS		Les plus beaux tapis du Pakistan (Fab-Persian, Kashans, Tabriz, Nains, Isphahans, etc.)		CHINOIS 90 Super	
3 x 5	à partir de 250 $	3 x 5	à partir de 450 $	3 x 5	à partir de 150 $
4 x 6	à partir de 395 $	4 x 6	à partir de 695 $	4 x 6	à partir de 240 $
5 x 8	à partir de 595 $	6 x 9	à partir de 1695 $	6 x 9	à partir de 595 $
6 x 9	à partir de 795 $	8 x 10	à partir de 2595 $	8 x 10	à partir de 895 $
8 x 10	à partir de 1195 $	9 x 12	à partir de 3495 $	9 x 12	à partir de 995 $
9 x 12	à partir de 1495 $				

INDO-PERSANS		AUBUSSON		DHURRIES Le plus grand choix au Canada	
3 x 5	à partir de 195 $	3 x 5	à partir de 99 $	3 x 5	à partir de 39 $
4 x 6	à partir de 450 $	4 x 6	à partir de 169 $	4 x 6	à partir de 69 $
6 x 9	à partir de 1095 $	6 x 9	à partir de 495 $	6 x 9	à partir de 159 $
8 x 10	à partir de 1595 $	8 x 10	à partir de 795 $	8 x 10	à partir de 395 $
9 x 12	à partir de 1895 $	9 x 12	à partir de 895 $	9 x 12	à partir de 495 $
		10 x 14	à partir de 1295 $		

INDIPORT
100, rue Saint-Paul E.
Vieux-Montreal
871-1664

ASPIRATEUR CENTRAL BEAM®
PRÉSENTE
L'ÉDITION SMART® Classique
- Moteur haute performance.
- Équipé de la nouvelle brosse motorisée SMART Avantage® de BEAM.
- Ensemble complet d'accessoires incluant boyau électrique de luxe.

INCLUS
• Trousse d'installation
• 4 prises.



Modèle #PU-471

MODÈLE À PARTIR DE
398$* SEULEMENT
accessoires inclus
(*Unité motrice modèle #PU-251)

NOTRE GARANTIE EXCEPTIONNELLE 10 ANS

GRATUIT
OBTENEZ EN PRIME, à l'achat de l'ÉDITION CLASSIQUE
STANLEY
un ensemble complet de douilles, valeur de
34,99$
détails en magasin.

BEAM
L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA
SYSTÈMES D'ASPIRATEUR CENTRAL BEAM

Acton Vale — Boutik Electrik S.D. 548-7021
Aylmer — R.H. Electrique enr. 778-2414
Beloeil — Ma Balayeuse 464-1014
Boucherville — Beam du Quebec 449-9400
Brossard — L'Univers de l'Aspirateur 445-1175
Chambly — Andre Luminaire inc. 658-2161
Chateauguay — Aspirateur Central Châteauguay 692-1943
Gatineau — R.H. Electrique enr. 568-2866
Granby — La Boutique Lumineuse 378-9332
Joliette — A.C. Beaulac 759-0612
Lachute — Centre Luminaire Lachute 562-2071
Laval — Les Entreprises Yvan Julien 627-5460
Laval — Le Geant de l'Aspirateur 688-9497
Laval (Vimont) — Aspirateur Central R. Lambert 669-7081
Longueuil — Ma Balayeuse 651-1108
Montreal — Homier Luminaire Plus 728-3687
Montreal — Lavergne Centre d'Appareils Menagers inc. 276-2584
Montreal — Securite D.I.M. inc. 383-4227
Montreal — Perras Luminaire inc. 256-0118
Montreal — Tapis Gagnon inc. 351-1173
Pierrefonds — Tapis Prévost inc. et Ass. 620-3944
Pincourt — Tapis Pincourt inc. 453-7947
Repentigny — Centre Luminaire Repentigny 585-4988
St-Basile-le-Grand — Beaulieu et L'amoureux 653-1752
St-Cesaire — D.Chagnon & Fils inc. 469-5701
St-Constant — Aspirateur Central St-Constant 632-5261
St-Eustache — Aspirobec Milo 473-8742
St-Hubert — Lumi Decor La Foire du Ventilateur 445-3235
St-Hyacinthe — Les Entreprises Houla enr. 773-6614
St-Jean - Iberville — Les Entreprises Gilles Boucher 347-1219
St-Jerome — Aspirateur Central R. Lambert 435-6431
Ste-Julie — L'Univers de l'Aspirateur 922-2020
Ville St-Laurent — Amaco 332-4000
St-Leonard — Lumi-Decor La Foire du Ventilateur 328-2769
St-Sulpice — Luminaire Alder 589-3824
Ste-Therese — Aspirateur Central R. Lambert 435-6431
Terrebonne — Sol & Design inc. 964-1000
Sorel-Tracy — Le Pro de l'Aspirateur 746-7481
Varennes — Asp. Central de Varennes 652-3282
Verdun — Tapis L + C inc. 766-3529
West Island — Machine à Coudre Jean Doyon 620-3930

Huit accusations après une tragédie routière

Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE

■ Huit accusations viennent d'être déposées au palais de justice de Drummondville contre un résidant de Saint-Hubert, près de Montréal, à la suite d'une tragédie de la route qui a fait deux morts, le 31 juillet dernier, sur la 55, à la hauteur de l'Avenir, près de Drummondville.

Les accusations ont été portées contre André Dubois, âgé de 28 ans, qui conduisait une automobile qui est entrée en collision frontale avec la motocyclette conduite par Richard Côté, âgé de 44 ans, sur laquelle prenait place aussi sa fille, Marie-Joëlle, âgée de 12 ans, de Drummondville, qui ont péri à la suite de l'impact.

Selon les accusations déposées au palais de justice de Drummondville, M. Dubois est soupçonné, dans quatre chefs d'accusation, d'avoir conduit son auto avec les facultés affaiblies par des drogues ou de l'alcool; dans deux autres chefs, de conduite dangereuse ayant causé la mort et, dans les deux derniers chefs, de négligence criminelle dans la conduite d'une auto.

Comparaissant hier devant le juge Gilles Gagnon, Dubois a été cité à son enquête préliminaire prévue pour la mi-février.

Ivresse au volant: sentence exemplaire

RAYMOND GERVAIS

■ Un automobiliste de 40 ans, Gédéon Roy a écopé récemment en Cour municipale de Montréal d'une sentence de deux ans moins un jour de prison, après avoir été reconnu coupable d'avoir conduit un véhicule automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Selon la preuve présentée au tribunal, l'alcootest auquel a été soumis l'accusé a révélé des pourcentages de l'ordre 279 et de 246 milligrammes d'alcool par 100 millitres de sang, soit près de 200 p. cent de plus que la norme permise pour conduire une automobile.

Le juge Denis Laliberté qui présidait le procès de Roy a également interdit à l'accusé de conduire tout véhicule moteur au Canada pour une période de trois ans.

Le juge Laliberté en est arrivé à cette conclusion après avoir pris connaissance des circonstances incriminantes entourant l'arrestation de Roy le 19 décembre 1991, au moment où l'accusé circulait au volant d'une automobile de marque Buick sur le boulevard Saint-Michel vers les 18h 15.

La preuve de la poursuite a démontré que l'automobiliste conduisait de façon erratique. «Il zigzaguait et freinait brusquement». Il aurait même manqué d'emboutir un véhicule qui le précédait.

Lorsque les policiers on finalement intercepté Roy, ce dernier présentait une forte odeur d'alcool et avait les yeux vitreux. Il a même eu de la difficulté à sortir de son véhicule et les policiers ont noté qu'il titubait, qu'il avait de la difficulté à s'exprimer et à sortir ses papiers.

Lors du procès, les policiers qui ont procédé à l'arrestation du suspect ont déclaré que l'accusé avait offert une somme de 200 $ à un agent pour qu'il le laisse partir.

Selon le juge Laliberté ce geste démontre l'état d'esprit dans lequel se trouvait Roy lors de la commission de l'infraction. «On peut conclure à son insouciance face au respect de la loi et qu'il présentait un danger sérieux et imminent pour la santé du public», précise le magistrat.

La Cour en déduit de plus que le soir du 19 décembre 1991, l'accusé a mis en péril la santé et même la vie de tous ceux qui se sont trouvés sur son passage.

«La Cour est convaincue que si personne n'a été estropié cette soirée là, c'est par pur hasard et que l'accusé ne peut et ne doit pas en recevoir le crédit».

Le casier judiciaire de Roy déposé en preuve devant le tribunal démontre que l'accusé à commis pas moins de 15 infractions reliées à la conduite automobile dont dix sont de facultés affaiblies.

Le dossier judiciaire de l'accusé démontre également qu'il a déjà été condamné à un mois et à cinq mois de prison dans des dossiers antérieurs tandis que dans tous les autres cas, des amendes ont été imposées.

Face à cette réalité, le juge Laliberté soutient que l'accusé est une «menace constante pour la société depuis près de 20 ans et que la Cour attachait une grande importance au facteur de dissuasion de la sentence, compte tenu de la gravité du délit».

Le magistrat écrit de plus que dans le présent cas, la Cour est d'avis qu'une peine de 4 ans de pénitencier ne serait pas déraisonnable, mais que la relation stable que l'accusé entretien avec son épouse et sa famille incite le tribunal à faire en sorte «de ne pas faire éclater un milieu familial qui semble profiter à l'enfant. Dans les cas où il est possible de le faire, il y a lieu d'éviter que les enfants soient pénalisés pour des fautes commises par leurs parents», soulève le juge.

Inceste: le procès de Baie-Comeau ajourné au 30

Presse Canadienne

BAIE-COMEAU

■ Le procès d'une mère de famille de 47 ans, de Saint-Paul-du-Nord, accusée d'inceste et d'agression sexuelle, a été ajourné au 30 novembre, hier, au palais de justice de Baie-Comeau.

Jeudi, le procureur de la défense, Me Jean-Claude Dufour, a attaqué la crédibilité d'un jeune témoin à charge de 17 ans.

Le jeune homme était un ami des enfants de l'accusée.

En contre interrogatoire, il a maintenu que le fils aîné de l'accusée lui avait offert de l'argent et de la bière pour qu'il ait une relation sexuelle avec sa petite soeur en présence de l'accusée.

Il a également affirmé que les deux fils de l'accusée avaient abusé de leur jeune soeur dans un camp de fortune, et que la mère avait eu des rapports incestueux avec ses enfants.

Le procureur de la défense a tenté de détruire le témoignage de l'adolescent, qui avait entre 6 et 8 ans au moment des événements.

Giroux & Des Lauriers INC.
Chaussures de qualité
FAILLITE
40 À 80% SUR TOUT
SOULIERS, BOTTES, WHITE CROSS, CONTOURA, LA VALLÉE, PAJAR
VENTE DE FERMETURE
6914, ST-HUBERT PRÈS BÉLANGER
MER.: 11 h à 18 h
JEU.: 11 h à 21 h
SAMEDI: 10 h à 17 h
S2023350

VENTE DE FERMETURE
HOLLANDER
DISTRIBUTEUR— IMPORTATEUR
CHASSE et PÊCHE
FAILLITE
REMINGTON, WINCHESTER, SAVAGE, FÉDÉRAL, DAIWA, BERKLEY, ZIPCO, RAPALA, BUCK.
50 À 70% SUR TOUT
ARMES MUNITIONS 40%
338, ST-ANTOINE EST
Entrepôt, 4e étage
Métro: Champ-de-Mars
MAR. MER. 12 h à 18 h
JEU. VEND. 12 h à 21 h
SAMEDI 10 h à 17 h
DIMANCHE 12 h à 17 h
J2023345

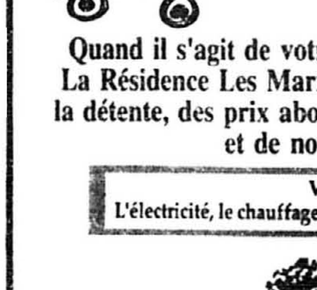
JOYAUX DU TIBET
EXPO-VENTE
STATUETTES - TANKAS - TAPIS - BIJOUX

SAM. 20 NOVEMBRE ET DIM. 21 NOVEMBRE DE 10 H À 20 H
VÉRITABLES BOLS "CHANTANTS" TIBÉTAINS FAITS À LA MAIN
À 50 % DU PRIX COURANT
NOUVELLE ACROPOLE
1631 ST-DENIS
FACE AU THÉÂTRE ST-DENIS
2023553-B18

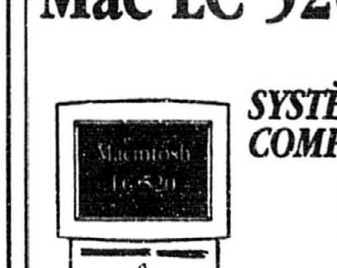
PAS DE TPS — PAS DE TVQ — PAS DE TPS — PAS DE TVQ
CARGAISON DE TAPIS D'ORIENT LIQUIDÉE À L'ENCAN
Sceau # UM28941
Dédouanée par Schenker International Broker Canada Ltd.
Cargaison du vaisseau TALADOT
Conteneur no ACLU-211191-2
Cargaison de tapis persans authentiques noués main: TABRIZ... QUM DE SOIE... ISFAHAN... HARIZ... GABEH MODERNE... TAPIS TRIBAUX... TAPIS ANTIQUES et SEMI-ANTIQUES dans toutes les teintes et toutes les dimensions.
Ne ratez pas cette occasion!
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ CE DIMANCHE-CI
Nous défions toute concurrence pour le prix... la qualité... le choix... et le service! Avant de prendre votre décision, vous vous devez de comparer lors de notre encan!
HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal, Québec
(514) 731-7701
Dimanche
21 novembre 1993
Inspection à partir de 13 h
Encan à 14 h
PAIEMENT: VISA - MASTERCARD - CHÈQUES VISÉS
GRAND STATIONNEMENT GRATUIT
S2023628
PAS DE TPS — PAS DE TVQ — PAS DE TPS — PAS DE TVQ

À 200 km/h

Pour votre santé!
Quand il s'agit de votre santé, notre service est hors-pair! La Résidence Les Marronniers offre également la sécurité, la détente, des prix abordables, des appartements et studios et de nombreux petits extras!
Votre loyer comprend:
L'électricité, le chauffage, la taxe d'eau, la cuisinière et le réfrigérateur
LES MARRONNIERS
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
1500, Montée Monette Vimont, Laval (Québec) H7M 5C9
858-1500

Aucun Paiement pour 3 Mois!
Pourquoi attendre?
Obtenez un Macintosh à un prix abordable
• Seulement 20% de dépôt
• Aucun intérêt, aucun paiement avant 3 mois!**
Mac LC 520
SYSTÈME COMPLET

• 8 Mo de mémoire vive
• 160 Mo disque rigide
• 25Mhz, proc. 68030
• Clavier régulier
• Lecteur CD-ROM
• Écran couleur 14" Trinitron
$2495

ADIBOU
Logiciel d'accompagnement scolaire pour les 4 à 13 ans, $54.95 et plus.
Macintosh LC III


Claris Works $99*
• 4 Mo de mémoire vive
• 80 Mo disque rigide
• 25Mhz, proc. 68030
• Clavier régulier
• Écran couleur Basic
• Imprimante StyleWriter II
$1795
ou $63.07/mois
Macintosh LC 475


SAM et Dinosaur adventure $99*
• 4 Mo de mémoire vive
• 80 Mo disque rigide
• 25Mhz, proc. 68040
• Clavier régulier
• Écran couleur Basic
• Imprimante StyleWriter II
$2245
ou $78.25/mois
* Avec l'achat d'un ensemble Mac ** Sur approbation de crédit
*** Basé sur un crédit bail de 36 mois, taxes incluses.
Le Centre Macintosh
microserv
Service personnalisé depuis 1982
Concessionnaire autorisé
Laval: 3240, boul. St-Martin Ouest • TÉL.: 681-2030 • FAX: 681-9762
Dorval: 950, chemin Herron • TÉL.: 636-5127 • FAX: 636-9547
Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer inc.
Macintosh et Mac sont des marques de commerce de Apple Computer inc.

Certificat-cadeau

Docteure Réjeanne Fiset, Ph.D.
Spécialiste en enseignement de la lecture
à offrir à un enfant qui éprouve des difficultés en lecture et en écriture.
"C'est le plus bel héritage que je puisse laisser à mon petit-fils", disait une grand-maman.
PARTENAIRES DES MILIEUX SCOLAIRES
CLINIQUE DE LECTURE ET D'ÉCRITURE
Informez-vous au:
(514) 279-4673 ou (418) 681-4120 ou (819) 373-4032
2022922-b20

Cours de langues anglais / français
Depuis plus de quinze ans, l'Institut des langues de l'éducation permanente offre des programmes d'enseignement de l'anglais et du français, langues secondes, dans un contexte universitaire. Tous les professeurs sont spécialisés et fournissent un enseignement de haute qualité, grâce à des techniques innovatrices.
novembre/décembre 1993
Anglais – matin
Conversation — Tous les niveaux — Du 29 nov.-au 15 déc. — Du lundi au vendredi — 10 h – 13 h — 40 heures/175 $
Préparation à l'épreuve TOEFL — Du 29 nov.-au 15 déc. — Du lundi au vendredi — 10 h – 13 h — 40 heures/175 $
Préparation à l'examen du CELDT — Du 29 nov.-au 15 déc. — Du lundi au vendredi — 10 h – 13 h — 40 heures/220 $
Inscription en personne avant le 24 novembre 1993.
janvier 1994
Anglais
Cours intensif — Journée complète — • Du 5 janvier au 15 mars — Du lundi au jeudi — 9 h – 15 h — Vendredi — 9 h – 13 h — 10 semaines/240 heures — 1 400 $
Conversation générale — Soir — • Du 5 janvier au 14 mars — lundi et mercredi — 18 h – 20 h — 10 semaines/40 heures – 175 $
Conversation générale — Samedi — • Du 8 janvier au 12 mars — 10 h – 14 h — 10 semaines/40 heures – 175 $
Ateliers de rédaction — Samedi — • Du 8 janvier au 12 mars — 10 h – 14 h — 10 semaines/40 heures – 220 $
Préparation à l'épreuve TOEFL — • Du 11 janvier au 3 mars — mardi et jeudi — 15 h 30 – 18 h — 8 semaines/40 heures – 175 $
Préparation à l'examen CELDT — • Du 10 janvier au 2 mars — lundi et mercredi — 15 h 30 – 18 h — 8 semaines/40 heures – 220 $
Français
Cours général — Matin — • Du 10 janvier au 16 mars — lundi et mercredi — 9 h – 12 h — 10 semaines/60 heures – 220 $
Au Campus Loyola seulement. Service gratuit de navette entre les deux campus.
Conversation niveau avancé seulement – matin — • Du 11 janvier au 17 mars — mardi et jeudi — 10 h – 12 h — 10 semaines/40 heures – 220 $
Cours général — Soir — • Du 11 janvier au 17 mars — mardi et jeudi — 18 h – 20 h — 10 semaines/40 heures – 175 $
Cours général — Samedi — • Du 15 janvier au 19 mars — 10 h – 14 h — 10 semaines/40 heures – 175 $
Langue des affaires ou rédaction — • Du 11 janvier au 17 mars — mardi et jeudi — 18 h – 20 h — 10 semaines/40 heures – 220 $
Inscription en personne avant le 10 décembre 1993.
Test de classement sur rendez-vous seulement.
Renseignements
1822, boul. de Maisonneuve ouest. Tél. : 848-3608/3609/3614
Frais d'inscription (non remboursables) :
• Anglais intensif 50 $
• Autre cours, anglais ou français 10 $
Paiement par chèque visé, mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa/MasterCard/Carte débit.
UNIVERSITÉ Concordia | Centre de l'éducation permanente
ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

Des montures exclusives



GRATUIT VALEUR 80 $
À l'achat d'une monture avec prescription, vous obtenez gratuitement:
1. Revêtement anti-reflet
2. Revêtement anti-égratignures
3. Revêtement hydrophobe (anti-pluie)
Ne s'applique pas sur autres promotions
Date limite 15/12/93

2 ADRESSES
SAINT-LÉONARD
COMPLEXE LE BARON
6028, rue Jean-Talon Est
256-7555
ANJOU COMPLEXE
LES HALLES D'ANJOU
7460, boul. Les Galeries d'Anjou
354-1372

Les étudiants du Barreau exigent la révision du processus de correction d'examens

Me Claude Beaudoin défend la position de l'administration

MARIE-FRANCE LÉGER

■ La grogne des étudiants de l'École du Barreau a monté d'un cran, hier. Ils ont décidé de geler le deuxième versement de leurs frais de scolarité dans un fonds en fidéicommis en espérant ainsi forcer l'administration à revoir le processus de correction d'examens.

Dans la foulée, les étudiants veulent obliger le Barreau à ne pas tenir compte de la note d'examen de la section Déontologie pour l'obtention du diplôme. Environ 300 étudiants, sur quelque 695 étudiants du Barreau à Montréal, se sont prononcés sur ces questions hier midi, à l'occasion d'une assemblée d'urgence convoquée par leur association.

D'une manière générale, les étudiants réclament plus de transparence dans le processus de correction, la fin de l'anonymat des correcteurs, l'annotation des copies, plus de support pédagogique et un meilleur équilibre entre les comités-correcteurs de façon à diminuer les risques de correction arbitraire ou, au mieux, à l'éliminer.

La controverse a éclaté le 8 novembre dernier, lorsque le juge Pierre Viau de la Cour supérieure a dénoncé le «caractère arbitraire» des normes de correction d'examens et «l'injustice grave» faite à l'étudiant Paul Boyer. Le juge a ordonné au Barreau d'admettre l'étudiant au stage, bien que les correcteurs ne lui aient pas accordé la note de passage à l'examen de la section Rédaction.

Dans son jugement, le juge Viau s'est arrêté sur les termes employés par l'avocat du Barreau, Me louis Crête, au sujet de «comités-faucons» et de «comités-colombes», c'est-à-dire des comités de correction très sévères et d'autres beaucoup plus souples.

Cette semaine, le comité de la formation professionnelle a résolu d'aller en appel de la décision du juge Viau. Me Claude Beaudoin, directrice de l'École du Barreau, défendait hier le processus de correction des examens, fondé sur un protocole très serré comportant pas moins de 13 étapes. Chaque année, environ 1000 étudiants se présentent pour chacun des examens et 34 correcteurs sont retenus à chaque correction.

«L'an dernier, 5500 heures ont été consacrées en préparation et en correction d'examens. Je pense que nous avons un processus de correction juste et équitable. Je suis très à l'aise avec ça», a-t-elle souligné hier, sans toutefois entrer dans les détails de l'affaire Paul Boyer. Elle a aussi rappelé que, l'an dernier, 7,8 p. cent des 950 étudiants avaient échoué l'examen de la section Rédaction, tout comme le jeune Boyer.

Me Beaudoin a par ailleurs rejeté catégoriquement les allégations faites par certains étudiants voulant que le Barreau se livre volontairement à un processus «d'écrémage» de ses effectifs de manière à ne pas inonder d'avocats le marché de l'emploi. «Le conseil général du Barreau s'est réuni en décembre 92 et il a dit qu'il ne voulait pas contingenter la profession», a indiqué Me Beaudoin.

L'exécutif de l'association étudiante s'est fait promettre cette semaine que Me Louis Rochette, le président du comité de formation professionnelle du Barreau, viendrait leur expliquer le protocole de correction, point par point, lundi matin. Hier, les étudiants ont donné jusqu'au 1er décembre à la direction du Barreau pour répondre à leurs revendications.

Prostitution à Laval: la décision du juge Lalande portée en appel

Les policières reçoivent des appuis

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le ministère public affirme que le juge Pierre Lalande, de la Cour municipale de Laval, a erré en droit sur toute la ligne quand il a ordonné un arrêt de procédures contre un homme accusé d'avoir sollicité une prostituée.

Dans l'avis d'appel déposé, hier, au greffe criminel de la Cour supérieure du palais de justice de Laval, il est écrit que le juge de première instance a erré en droit de façon manifeste relativement à la provocation policière, en affirmant que les agents féminins n'avaient aucunement agi dans le cadre d'une véritable enquête et en soutenant que ces policières avaient commis des actes criminels.

Pour Me Normand Sauvageau, signataire de la requête interjetant appel, le juge Lalande a aussi erré en ne tenant pas compte d'une partie importante du témoignage du conseiller municipal du quartier qui a établi l'existence du phénomène de la prostitution de rue dans les secteurs où a eu lieu l'intervention policière.

Il a aussi ignoré, dit-on, les témoignages de policiers, dont un haut gradé, qui ont déposé devant lui dans la même ligne de pensée que l'édile municipal.

Le magistrat, selon le document, n'a pas tenu compte de la version faite devant lui par une policière à l'effet que c'est l'accusé qui lui a demandé des faveurs sexuelles.

«Le juge, précise Me Sauvageau, a erré de façon manifeste en droit en affirmant que le fait, pour la policière, de porter des jeans, camisole, veston de jeans, talons hauts et sac à main, équivalait à de la provocation policière.»

Le procureur soutient également que le juge Lalande n'a pas tenu compte de décisions rendues par la Cour d'appel dans des cas semblables.

Par ailleurs, le président de la Fraternité des policiers de Laval, André Nadon, a été pris à partie par ses membres, mercredi, lors d'une assemblée générale convoquée pour une tout autre raison.

La veille, M. Nadon avait dénoncé l'attitude de la direction de la police dans le projet «Natacha» en déclarant notamment qu'agir de la sorte était dégradant pour la femme.

Pour les agents, tant chez les femmes que chez les hommes, les policiers affectés à cette opération n'ont fait que leur devoir.

«Pourquoi s'offusquer quand dans notre formation on nous enseigne comment agir dans des cas semblables», a lancé une policière.

Un collègue masculin a ajouté que ce n'était pas plus dégradant que le fait, pour un homme, d'avoir à se dévêtir en partie quand il effectue un travail d'infiltration dans le but de faire fermer des salons de massage dirigés par des femmes ou des hommes. «Pour monter une preuve, un policier doit aller parfois un peu loin», a-t-il poursuivi.

Un autre se demande pourquoi taper sur la tête de la police de Laval quand des femmes policières travaillent de la même façon dans des grandes villes, tant canadiennes, américaines et européennes, pour freiner la prostitution.

Le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, a fait parvenir, hier, un communiqué à tous les policiers dans lequel il dénonce les accusations «injustifiées» du juge Lalande. Il donne son appui aux agents et aux supérieurs qui ont effectué l'opération «Natacha».

Pour le directeur Marc-Aurèle, cette opération policière répond aux règles de l'art policière et aux normes juridiques.

«Avant de lancer cette opération, le projet avait été soumis au procureur», explique-t-il.

Une copie de l'avis déposé en Cour supérieure par le ministère public a été expédiée au sous-ministre de la Sécurité publique, Charles Côté, qui a récemment rédigé un rapport sur la police de Laval.

PROFITEZ-EN!
ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT AU PLUS BAS PRIX !!!
et EN PLUS...
QUE VOUS ACHETIEZ UN SEUL STORE OU 100 STORES, VOUS PROFITEZ TOUJOURS DES PLUS BAS PRIX AU QUÉBEC ...C'EST GARANTI!
SUR PRESQUE TOUS NOS STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS et STORES DE TOILE:
ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 DE PLUS à ½ PRIX
ACHETEZ-EN 3, 5 ou 7, OBTENEZ-EN 1, 2 ou 3 DE PLUS GRATIS!
Les articles gratuits ou à 1/2 prix doivent être de valeur égale ou inférieure aux articles achetés. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ci-dessous.

20,000 STYLES ET COULEURS DE STORES, FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX
MEILLEURS PRIX AU PAYS!
MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX SUR LE MARCHÉ!
MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1"
LIQUIDATION DE COULEURS DISCONTINUÉES!
Choix de 10 couleurs 101 grandeurs, à partir de seulement 1.99
Certaines couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1", 1re QUALITÉ!
Blanc ou ivoire

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"
20x	2.75	5.99	40x	6.49	10.75
22x	2.99	6.19	44x	6.99	10.99
24x	2.69	6.25	48x	8.39	11.25
26x	2.99	6.69	54"	8.99	12.99
27x	4.25	6.75	60x	9.75	13.75
30x	3.99	7.25	64x	11.99	14.99
33x	5.49	7.99	72x	12.49	17.99
36x	5.49	8.25	porte patio 78" x 84"		28.99

PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!
STORES FAITS SUR MESURE aux prix de stores déjà fabriqués!
STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM
100% ALUMINIUM, 1re QUALITÉ

30 COULEURS: MINI-STORES 1" «Fleur de Lys»

HAUTEUR	18"-24" DE LARGE	25"-36" DE LARGE	37"-48" DE LARGE	49"-60" DE LARGE	61"-72" DE LARGE	73"-84" DE LARGE
18"-24"	23.99	26.99	29.99	34.99	38.99	42.99
25"-36"	26.99	29.99	34.99	40.99	44.99	49.99
37"-48"	28.99	33.99	39.99	45.99	51.99	57.99
49"-60"	32.99	38.99	45.99	50.99	56.99	64.99
61"-72"	35.99	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99

20 COULEURS! MICRO-STORES ½" «Micro-Bouquet»

HAUTEUR	18"-24" DE LARGE	25"-36" DE LARGE	37"-48" DE LARGE	49"-60" DE LARGE	61"-72" DE LARGE	73"-84" DE LARGE
18"-24"	27.99	29.99	33.99	36.99	44.99	50.99
25"-36"	29.99	33.99	36.99	44.99	54.99	57.99
37"-48"	33.99	37.99	42.99	54.99	56.99	63.99
49"-60"	36.99	42.99	50.99	58.99	63.99	72.99
61"-72"	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99	82.99

PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

VENEZ ÉCONOMISER CHEZ AU BON MARCHÉ, LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE en DÉCORATION AU CANADA... ON VOUS ATTENDS!
STORES FAITS SUR MESURE!
TOUS NOS STORES VÉNITIENS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Kadlac®
SONT MAINTENANT RÉDUITS!
INCLUS DANS NOTRE PROMOTION DE STORES GRATUITS
• MEILLEUR SYSTÈME MÉCANIQUE SUR LE MARCHÉ
• STORES EN ALUMINIUM 100%, LAMELLES ½", 1" ou 2"
• STORES à LAMELLES 2" en TISSUS DÉCORATIFS
• Choix incroyable de 500 couleurs et styles
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
PROFITEZ DES PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE

LIQUIDATION DE 15 COULEURS DISCONTINUÉES! Certaines couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" «OSLO» EN STOCK

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"
16"x	6.49	9.99	14.99	31"x	17.99	23.99	29.49	42"x	27.99	37.99	43.99	62"x	43.49	51.99	61.99
18"x	6.99	10.99	15.99	32"x	18.99	24.99	29.99	44"x	29.99	39.99	45.99	64"x	44.99	53.99	65.99
20"x	7.99	11.99	16.99	33"x	19.99	25.99	30.49	46"x	33.99	42.49	47.99	66"x	45.99	55.99	67.99
22"x	10.49	15.49	19.49	34"x	20.99	26.99	30.99	48"x	35.99	43.99	48.99	68"x	46.99	57.99	69.99
24"x	11.99	17.49	20.99	35"x	21.49	27.49	31.49	50"x	36.99	44.49	49.99	70"x	47.99	59.99	71.99
26"x	12.99	17.75	24.99	36"x	21.99	28.99	31.99	52"x	37.99	44.99	50.99	72"x	48.99	61.99	73.99
27"x	13.99	17.99	26.99	37"x	22.99	30.99	34.99	54"x	38.99	43.49	51.99	Pour porte-patio			
28"x	14.99	19.99	27.99	38"x	23.99	31.99	36.99	56"x	39.99	45.99	52.99	66"x84"		69.99	
29"x	15.99	20.99	28.49	39"x	24.99	34.99	39.99	58"x	40.99	46.49	53.49	78"x84"		74.99	
30"x	16.99	21.99	28.99	40"x	25.99	35.99	41.99	60"x	41.99	46.99	53.99				

STORES PLISSÉS EN TISSU 1re QUALITÉ à partir de 6.99
Classique 7 COULEURS | Mirage 6 COULEURS | Brighton 6 COULEURS | Duchesse Dentelle, Uni ou rayée
1/2 PRIX!
Jusq./à épuisement de stock

STORES DE FENÊTRES 1re QUALITÉ, Stores opaques blanc

Grandeurs	Unis	Franges	Grandeurs		
28¼x58	8,49	12,49	64¼x58	UNI	29,49
37¼x70	9,49	14,49	64¼x70	UNI	30,49
37¼x82	14,49	20,49	73¼x58	UNI	30,49
43¼x70	15,49	20,49	73¼x70	UNI	31,49
43¼x82	17,49	22,49	78¼x70	UNI	44,49
49¼x70	18,49	23,49	85¼x70	UNI	64,49
49¼x82	20,49	28,49	97¼x70	UNI	76,49
55¼x70	26,49	31,49	109¼x70	UNI	87,49
55¼x82	27,49	33,49			

Pour porte-patio 72¼x90 UNI 49,49

STORES VERTICAUX 24.99
• PVC 3½", 3 couleurs
• ALUMINIUM 3½", 4 couleurs
• TISSUS 3½", 5 couleurs
75"x84" pour PORTE-PATIO
RAIL DE LUXE GARANTI À VIE!

EN AFFAIRES DEPUIS 44 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS! VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ... ON VOUS ATTEND!

BONI! Avec tout achat d'un édredon en duvet naturel, RECEVEZ UN RABAIS BONI DE 25% SUR NOS BAS PRIX DE COUVRE-DUVETS
DUVETS D'OIE BLANC
DOUX et CONFORTABLES POUR TOUTE L'ANNÉE!
ACHAT SPÉCIAL POUR NOËL! CONSTRUCTION ENTIÈREMENT Cloisonnée 3"
Édredons luxueux de qualité superbe, piqués en carreaux entièrement cloisonnés 2" x 10". Gonflée de duvet d'oie blanc, l'enveloppe est faite de percale 100% coton blanc, tissé à 260 fils/p.c. avec le cordon contour.

SIMPLE SPÉCIAL	DOUBLE SPÉCIAL	REINE SPÉCIAL	ROI SPÉCIAL
59.99	79.99	99.99	139.99

Super-rayon de literie juvénile «CLUB ENFANT»
Literie coordonnée WABASSO DISNEY: Mickey Mouse en vedette! "Tour de Mick", "Mickey Hollywood", "Classic Mickey", "Mickey Mouse Paris".
ENSEMBLE DE DRAPS 3 MCX Lit simple, rég. 39.99 SUPER SPÉCIAL 27.97 l'ens.
DOUILLETTE RÉVERSIBLE Lit simple, rég. 59.99 SUPER SPÉCIAL 44.97 ch.
ENS. DE TAPIS 5 MCX POUR SALLE DE BAINS 6 couleurs décoratives. Rég. 29.99 SPÉCIAL 14.99 l'ens.
ENSEMBLES DE DRAPS en PERCALE Ensembles en percale 180 fils/p.c. à des prix incroyablement bas!

SIMPLE	DOUBLE	REINE	ROI
16.49	26.49	32.49	47.49

DRAPERIES FAITES SUR MESURE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS MEILLEUR PRIX ET CONFECTION GARANTIE
OREILLERS EN PROMOTION! Achetez n'importe quel oreiller en polyester, plumes, même en duvet, et RECEVEZ-EN UN DEUXIÈME POUR 4.99 (valeur égale)
NAPPES Habillez votre table pour les fêtes! Belle sélection de nappes en tissus. 52"x70", 60" rond et 60"x84". SPÉCIAL 9.99 ch.

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR... • SERVIET...APPES ET NAP... • ACCESSOIRES ...UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est
entre les boulevards St-Michel et Pie IX
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU 259-3141
En affaires depuis 44 ans, des MILLIONS de clients satisfaits!
Au Bon Marché
• Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada! •
HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi 9h15-18h
Jeudi-vendredi 9h15-21h
Samedi 9h -17h
Fermé le dimanche



PHOTO PC

Johnson chahuté

Une cinquantaine de travailleurs de la construction ont perturbé la rencontre que devait avoir, hier, à Chicoutimi, le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, avec les membres du Cercle de presse du Saguenay. Les manifestants ont vertement critiqué le plan de restructuration de l'industrie de la construction mis de l'avant par le gouvernement québécois. Devant des travailleurs en colère, M. Johnson a vainement tenté d'expliquer la position de son gouvernement. Le ministre a mis fin au point de presse qui venait à peine de débuter et a quitté les lieux escorté de policiers.

Amiante: encore 60 millions à payer

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les Québécois vont payer jusqu'en 1998 la nationalisation il y a 12 ans des mines d'amiante de la région de Thetford Mines.

Le dernier rapport annuel de la Société nationale de l'amiante (SNA), déposé cette semaine à l'Assemblée nationale, indique en effet qu'il reste plus de 60 millions à verser pour combler la dette accumulée.

Les versements des cinq prochaines années seront de 12,4 millions en 1994, 25 millions en 1995, 20 millions en 1997 et 3,5 millions en 1998 pour éteindre complètement la dette, révèle le rapport. «Une aide financière est accordée par le gouvernement du Québec afin de permettre à la SNA de faire face à ses obligations financières», explique le rapport annuel.

C'est en 1981 que le gouvernement alors dirigé par René Lévesque avait procédé à l'expropriation des actions que la multinationale américaine General Dynamics possédait dans la compagnie d'amiante Asbestos de Thetford Mines. Le Québec avait aussi exproprier les mines d'amiante Bell et une compagnie affiliée, Atlas Turner.

L'opération avait été menée par la Société nationale de l'amiante, une société d'État que le gouvernement du Parti québécois avait créée en 1977.

À cette époque, l'opposition libérale avait dénoncé la transaction, estimant entre autres que le gouvernement avait payé trop cher, soit 152 millions, pour l'acquisition des actions de General Dynamics.

Le porte-parole de l'opposition à l'époque, Daniel Johnson, député de Vaudreuil, avait affirmé que «pas un emploi nouveau ne sera créé par la nationalisation et que l'argent aurait pu être mieux utilisé ailleurs».

Un autre adversaire de la nationalisation à l'époque était l'ancien premier ministre Robert Bourassa. Absent de la scène politique depuis cinq ans à ce moment, M. Bourassa affirmait en 1981, devant la Chambre de commerce de Sept-Iles où il était conférencier invité, que c'est «gaspiller de l'argent que d'investir dans une industrie en déclin».

Mauvais marché

C'est vers 1985, quatre ans après la nationalisation, que l'amiante s'est révélé un mauvais placement.

La demande mondiale d'amiante a chuté de 750 000 tonnes entre 1979 et 1985. Cette baisse a été attribuable à trois causes: la récession des années 1981-82, la diminution des besoins en amiante pour les produits d'infrastructure sanitaire et la mauvaise publicité faite à ce matériau à travers le monde.

La chute de l'amiante a eu des effets désastreux au Québec: les exportations de ce produit ont baissé de 62 pour cent en six ans, passant de 1,3 million de tonnes en 1979 à 515 000 tonnes en 1985.

De plus, il y a eu une concurrence très vive de l'amiante québécois par de nouveaux pays producteurs comme le Zimbabwe et le Brésil.

Avec le retour au pouvoir des Libéraux à Québec en 1985, la décision a été prise de privatiser les actifs de la Société nationale de l'amiante.

La SNA a complété la vente de tous ses intérêts dans la Société Asbestos et dans les mines d'amiante Bell en septembre 1992, pour un prix de vente total de 34,3 millions.

VÊTEMENTS D'HIVER
MEILLEUR RAPPORT
• QUALITÉ • PRIX
POUR ENFANTS DE 0 à 16 ANS
triks
For Kids
4901, WELLINGTON, VERDUN Tél.: 762-0028
• Plaza Côte-des-Neiges • Les Galeries des Sources • Mail Carnaval • Supere Plaza • Centre 2000 • Place Bonaventure • Place LaSalle • Les Galeries Terrebonne • Place Versailles • Montréal Eaton Centre • Les Promenades St-François • Les Galeries Quatre-Saisons • Les Galeries Orford • Carrefour Richelieu • Mail Montenach.

ENCAN JUDICIAIRE
Embargo commercial USA - Iran
Envoi de Stezo Forwarding, note # 016755246693 de United Airlines, transporteur ACBiFF, Douanes américaines d'Atlanta Georgie, consignataire aux Etats-Unis Tripletone International Inc.
Marchandise de qualité 100 % tissée à la main
TAPIS DE PERSE
Ces tapis n'ont pu entrer aux États-Unis en raison de la politique des douanes américaines et ils ont été réacheminés à un entrepôt de transporteur aérien.
ENCAN PUBLIC
SANS MISE À PRIX
Nous avons reçu le mandat de vendre ces tapis de Perse sans mise à prix ni prix minimum. Ce sont des tapis certifiés authentiques, en soie et en laine, noués à la main
DES CENTAINES DE TAPIS DE QUALITÉ AUTHENTIQUES, NOUÉS À LA MAIN
Très grands tapis et tapis de passage de toutes dimensions, en laine et mélange laine et soie. Tout doit être liquidé. Ne ratez pas cet encan. Ces tapis sont vraiment superbes.
Holiday Inn Crowne Plaza 420, rue Sherbrooke Ouest
Dimanche 21 novembre — Encan à 14 h — Inspection à 13 h
• Pas de mise à prix • Pas de prime de 10 % • M. Michael Hissani, encanteur international autorisé
• Fixez votre propre prix • Paiement comptant, MasterCard, Visa ou chèque visé à l'ordre de A.P.R. Ltée
• Numéro exigé des marchands pour exonération de taxes
NE RATEZ PAS L'OCCASION Voici l'occasion de votre vie d'acheter le tapis de vos rêves au PLUS BAS PRIX possible!
S2023631

DERNIER JOUR!
Ouverture de la plus grande surface informatique au Québec
3x plus grand
plus de choix
plus de service
AUJOURD'HUI le 20 novembre 1993!
Profitez de cette dernière journée de folie!
PRIX en FOLIE!
Macintosh LC III • 4/80
1795$
• 68030, 25 MHz • 4 Mo de mémoire vive • Disque rigide interne 80 Mo • Écran couleur 14" Apple Basic II
• Clavier et souris Mouse II (inclus) • Imprimante à jet d'encre StyleWriter II
PRIX FOUS!
369$
DeskWriter
Imprimante à jet d'encre • 300 ppp de résolution • 2 ppm • câble fourni
DERNIER JOUR!
Macintosh LC 475 • 4/80
2249$
• 680LC40, 25 MHz • 4 Mo de mémoire vive • Disque rigide interne 80 Mo • Écran couleur 14" Apple Basic II
• Clavier et souris Mouse II (inclus) • Imprimante à jet d'encre StyleWriter II
Clavier et souris inclus!
Clavier et souris inclus!
Nombreux SPÉCIAUX!
Spéciaux d'ouverture
• Painter 2.0 369$ • Quicken 4.0 49$ • Disney Screen Saver 35$ • Excel 3.0 99$ • Word 4.0 99$ • Modem GVC 2400/9600 169$
Autres spéciaux disponibles sur place!
Gagnez un Newton!
Passez nous voir et courez la chance de gagner un Newton "Message Pad" pendant nos quatre jours de folie! Pas d'obligation d'achat!
Ne payez rien* pendant 3 mois!
Découvrez sur place les nouveautés de nombreux exposants!
MICRO BOUTIQUE
Montréal
6615, avenue du Parc
270-4477
4 JOURS!
Le mercredi 17 novembre de 10h00 à 18h00 — Le vendredi 19 novembre de 10h00 à 21h00
Le jeudi 18 novembre de 10h00 à 21h00 — Le samedi 20 novembre de 10h00 à 17h00
HEWLETT PACKARD
Aldus • Claris • Machina Sapiens • Microsoft • Symantec
*Programme CARTEplus. Sujet à l'approbation d'un dépôt de 20$ sur carte de crédit Visa ou MasterCard vous êtes automatiquement éligible au programme de 90 jours sans paiement pour les ordinateurs Apple. TVS
**Quantité limitée, cette offre n'est valide que si achetée au prix annoncé ci-haut et sur présentation de cette annonce. Les systèmes informatiques annoncés peuvent être différents de ceux illustrés ci-haut. Quantité limitée. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc.

CURE-SANTÉ
• Repos • Perte de poids
• Abandon de la cigarette
• Massage
• Enveloppement d'algues
• Irrigation du côlon
• Jeûne intégral et cure aux jus
AUBERGE SANTÉ DU LAC BROME
CANTONS DE L'EST (514) 242-1567
S2018051

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
S2021109

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY
DIVISION DU QUÉBEC
ASSEMBLÉE ANNUELLE
La Société canadienne du cancer, division du Québec tiendra son assemblée annuelle à Québec le samedi 27 novembre 1993 à 9 h, à l'hôtel Radisson Gouverneurs Québec, 690, boul. René-Lévesque Est. Les rapports des différents comités seront présentés et on y abordera toute autre affaire jugée pertinente.
Me Michel B. Paré
Président
Division du Québec
S2020945

Rien de très spécial, à part le son délicieux, le prix réduit, les disques gratuits...
Infinity NAD
Enceintes acoustiques 2 voies haute performance. Bornes plaquées or pour un meilleur rendement à l'amplification. Haut-parleurs hautes fréquences polycell. INFINITY RÉFÉRENCE 26
...et toujours des cadeaux.
Amplificateur. Puissance dynamique de 130w. "power envelope". Récepteur 80w. Syntonisateur souple 39 stations. 705
Chargeur multi-disques genre carroussel pour 5 CD. Programmation de 32 plages. Télécommande 505
1459$ l'ensemble
Effectivement, si on met de côté le haut rendement musical des enceintes acoustiques Infinity, le son très clair de l'amplificateur et la précision du lecteur de disques compacts Nad, ce système n'a vraiment rien de spécial. Si en plus on oublie de parler du prix que vous propose Fillion, des cinq disques compacts gratuits qui vous feront profiter de la qualité de votre système dès votre achat, on frise même l'ordinaire.
Depuis 1956 Louis Fillion électronique
On connaît la musique.
Livraison et installation incluses - Maintenant 3 salles d'écoute. Ouvert le dimanche. Financement disponible.
5730, Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041

Fraudes: Brisette reprend le chemin des cellules

MARTIN PELCHAT

■ Le controversé Rémy Brissette, de Repentigny, a repris le chemin des cellules, hier matin, au terme d'une série d'arrestations et de perquisitions menées par les enquêteurs de l'Anti-gang et de l'escouade des Fraudes commerciales de la police de la CUM.

Brissette et sept présumés complices sont soupçonnés d'avoir participé, à divers degrés, en juillet dernier, à des manoeuvres frauduleuses pour s'approprier une quinzaine de voitures. Sept de ces voitures ont été retrouvées plus tard dans la région de Montréal et à Vancouver. Trois voitures saisies dans un conteneur à Vancouver devaient être expédiées en Chine. Une jeep se trouverait au Liban.

Rémy Brissette devrait être accusé ce matin, au Palais de justice de Montréal, d'avoir trempé dans une fraude d'environ 20 000 $ aux dépens de la Banque Nationale. Nathalie Pelletier, 25 ans, sera également accusée dans cette affaire.

Les suspects auraient de plus versé 3000 $ à quelqu'un de la banque pour obtenir un prêt de 20 000 $, selon le lieutenant-détective Jean Pontbriand, de la section des fraudes commerciales de la police de la CUM.

Brissette, 54 ans, doit en outre être inculpé de bris de condition. Il avait été libéré sous caution, en septembre dernier, après avoir été accusé d'usage de faux chèques et de complot.

Cette libération était assortie de la condition de ne pas posséder d'armes. Or, en perquisitionnant dans la demeure de Brissette à Repentigny, hier matin, les policiers ont saisi deux pistolets et un fusil de calibre 12 chargé à bloc.

En juillet dernier, Rémy Brissette avait échappé à une tentative d'assassinat. «L'organisation de Brissette, au cours des dernières années, aurait fait pour à peu près 80 millions de dollars de fraudes diverses», estime d'autre part le lieutenant Pontbriand.

Dans l'affaire des 15 véhicules, les policiers de la CUM ont réalisé hier pas moins de 11 perquisitions. Appréhendés dans le cadre de cette opération, les prévenus Vincent Bucci, 32 ans, Luigi Greco, 39 ans, et Paul Roy, 47 ans, seront accusés de complot, fraude et recel de véhicules.

Selon les policiers, on aurait usé notamment de faux noms pour louer à long terme ces voitures. Les paiements sur les véhicules, des Lincoln Continental, Lumina, Cherokee, Cadillac et des camionnettes Explorer et Aerostar, ont ensuite été interrompus; les voitures ont disparu de la circulation jusqu'à ce que la police mette la main sur quelques-unes d'entre elles.

La Sûreté municipale de Candiac entend également accuser, à Longueuil, le suspect Paul Roy de complot et vol d'une Lexus valant 63 000 $. Roy aurait agi comme «courtier» pour la location de cette luxueuse voiture. Les paiements ont aussi été interrompus et la voiture a disparu. La dame qui devait la louer est introuvable.

Robert Auger, 32 ans, un proche de Rémy Brissette emprisonné en septembre dernier en rapport avec les attentats contre les Animaleries Yogi, devrait également être accusé dans le cadre de l'enquête qui a débouché sur l'opération d'hier. La police recherche deux autres personnes soupçonnées d'avoir participé aux complots concernant les véhicules.

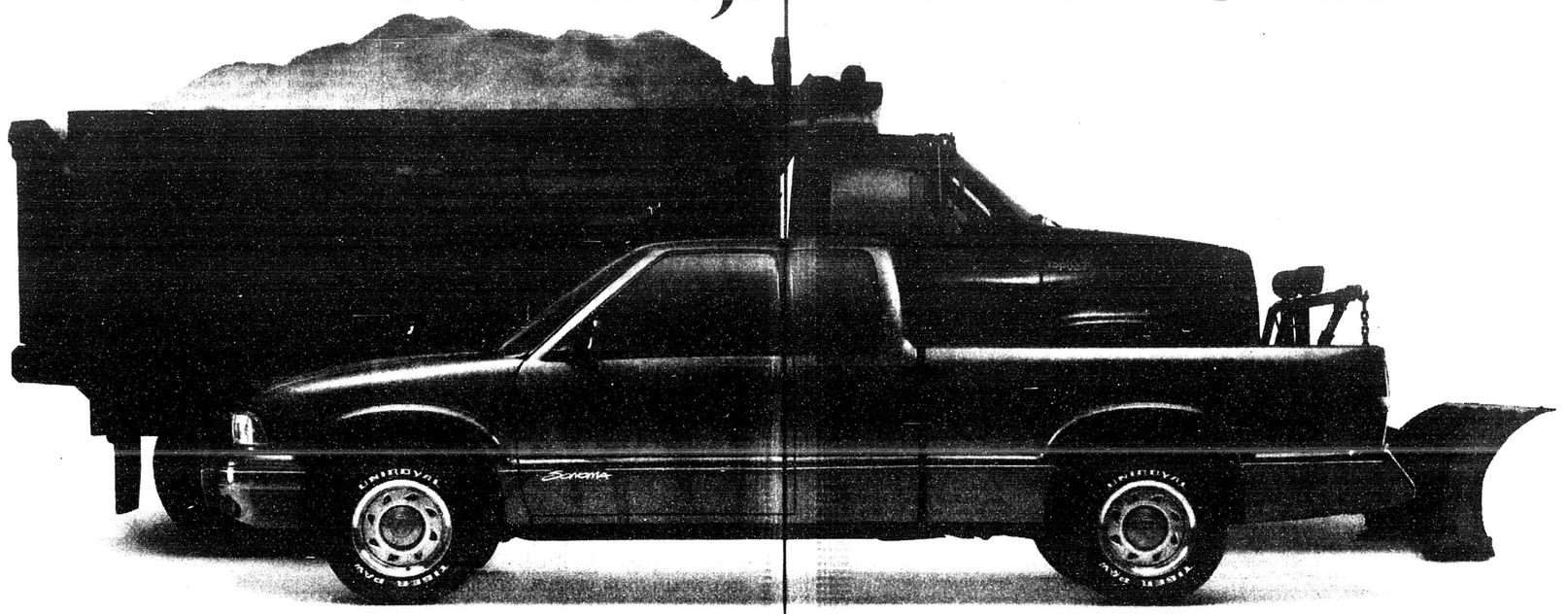
Les enquêteurs Bernard Gravel et Yves Demers, de l'escouade des fraudes commerciales, et les sergents-détectives Robert Lamarre et Ezio Turin, de l'Anti-gang, sont chargés de cette enquête. Ils ont bénéficié dans leurs efforts de la collaboration de la Banque Nationale et du Service anti-crime des assureurs.



Fête des lumières

Pour la Fête des lumières, le maire Jean Doré et Julie Schneider, alias la Fée des étoiles, ont procédé hier, au square Phillips, à l'illumination d'un arbre de Noël de 12 mètres, provenant de l'Estrie et offert par l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec. Cet événement précédait le retour du défilé du Père Noël qui a lieu aujourd'hui, rue Sainte-Catherine. PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

LES INGÉNIEURS DE GMC ONT DÉJÀ VU NEIGER



GMC Sonoma 1994

LE NOUVEAU SONOMA 1994 EST ARRIVÉ!

Le nouveau Sonoma 1994 n'est pas un pickup comme les autres. On y retrouve tout le savoir-faire acquis au fil des ans par les ingénieurs de GMC dans la fabrication de robustes poids moyens. Une carrosserie entièrement redessinée, un espace intérieur accru et un châssis renforcé, sans compter des freins antiblocage (ABS) aux roues arrière de série (aux quatre roues avec les moteurs V-6) et un puissant moteur V-6 de 4,3 L de 195 chevaux (livrable en option): tout cela est le fruit d'une longue, très longue expérience. Oui, les ingénieurs de GMC ont déjà vu neiger. Le nouveau Sonoma 1994 est là pour le prouver.

GMC Assistance ROUTIÈRE
GENERAL MOTORS GARANTIE TOTAL 3 ANS/60 000 km SANS FRANCHISE
* L'Assistance routière et la Garantie GM Total MD sont offertes sur tous les camions GMC neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 kilomètres selon le premier événement.

CAMION GMC
LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE

Fortes hausses du prix des permis de chasse et de pêche l'an prochain

PIERRE GINGRAS

■ Compressions budgétaires obligent, le gouvernement augmentera considérablement les permis de chasse et de pêche l'an prochain. Tous les services offerts dans les réserves fauniques et les parcs du Québec seront aussi hausses.

Ces mesures devraient rapporter des revenus supplémentaires de 2 millions ce qui s'ajoutent aux économies de 16,5 millions imposés par le Conseil du trésor au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour l'an prochain.

La hausse du permis de pêche, une mesure qui touchera plus de 800 000 personnes, sera de l'ordre de 12 p. cent. En 1993, le permis de pêche régulier se vendait 12 $, soit une augmentation de 66 cents par rapport à l'année précédente.

Mais les amateurs de pêche devront aussi débourser une somme additionelle de 65 cents qui servira à garnir un fonds spécial de 600 000 $ destiné à financer des ensemencements de poissons dans les cours d'eau publics. Le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche estime qu'il n'est plus de son mandat de payer pour cela et que se sont les pêcheurs qui doivent défrayer la note. Dorénavant, le travail du gouvernement dans ce domaine consistera simplement à restaurer des populations de poissons afin qu'elles se reproduisent elles-mêmes, ce qui permettra de soutenir une pression de pêche sans apport extérieur.

Ce nouveau fonds sera principalement destiné à des activités de pêche en milieu urbain, comme cela se produit à chaque année sur la rivière Saint-Charles à Québec. Selon le ministère, ces activités visent surtout à initier les jeunes à la pêche sportive

Les chasseurs ne seront pas épargnés non plus et l'augmentation prévu est de 8 p. cent ou 9 p. cent, selon le type de permis. En 1992, les permis de chasse se vendaient de 10,60 $ à 28,77 $, taxes en sus. Ces tarifs sont passés cette année de 10,78 à 34,60 $ (taxes en sus). On considère que 450 000 personnes chassent régulièrement au Québec, des chasseurs qui achètent plus de 800 000 permis par année.

Des chevreuils chez le dépanneur

Les services dans les réserves, de la location de chalets ou de canot en passant par les droits de pêche quotidienne ou de chasse subiront une hausse d'environ 5 p. cent.

Jeudi, le ministère avait divulgué son programme de compressions budgétaires qu'il appliquera dans les réserves fauniques au cours des trois prochaines années. Le gouvernement veut confier au secteur privé, préférablement à des sociétés sans but lucratif, la gestion de son réseau de réserves fauniques et de parcs, ce qui devrait se traduire éventuellement par des économies de 20 $ millions par année pour le Trésor public. Le secteur «loisir» du ministère sera aussi amputé de 1,8 million l'an prochain.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche cherche aussi d'autres moyens de réduire ses dépenses dans le futur. Par exemple, l'enregistrement obligatoire du gros gibier (chevreuil, orignal, caribou et ours noir) ne sera plus effectué par des agents de conservations, un travail qui nécessitait un nombre considérable d'heures supplémentaires. On songe notamment à confier cette tâche à certains dépanneurs qui ferait le travail gratuitement en raison de la clientèle additionelle que cela pourrait leur attirer, dit un porte-parole ministériel. Plusieurs de ces dépanneurs ont aussi l'avantage d'être ouverts 24 heures sur 24, souligne-t-on.

Autres informations à la page H14, dans le cahier Sports.

DÉROULEZ LE TAPIS ROUGE POUR UN ÊTRE CHER

Tapis Faradan

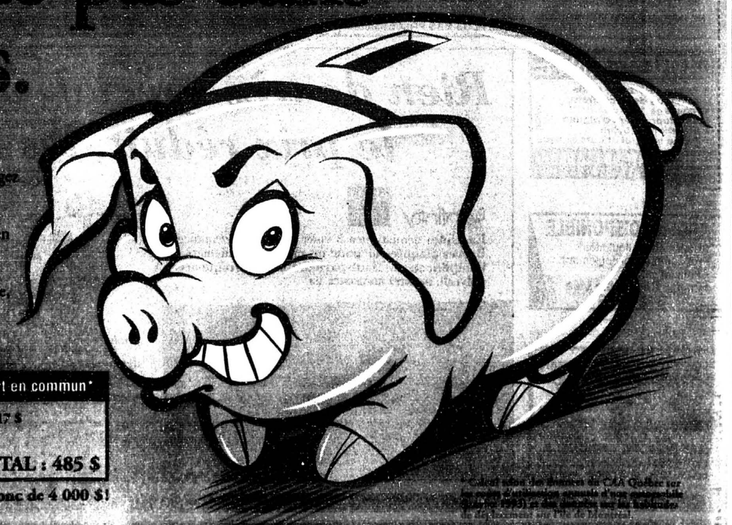
LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MAGNIFIQUES KELIMS ANCIENS ET SEMI-ANCIENS D'IRAN, DE TURQUIE ET D'AFGHANISTAN.
PRIX DES FÊTES DE 295 $ À 750 $.
DIMENSIONS 91 X 152 cm À 213 X 304 cm.
CETTE OFFRE PREND FIN LE 13 DÉCEMBRE 1993, OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

NOS DÉCORATEURS SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS ASSISTER DANS LE CHOIX DE LA COULEUR, DE LA TEXTURE ET DU STYLE APPROPRIÉS.

OGILVY

TAPIS FARADAN, CINQUIÈME ÉTAGE, 842-7711 POSTE 325
STE-CATHERINE ANGLE DE LA MONTAGNE

Qui monte à bord d'un autobus ne s'embarque pas dans les paiements.



Cette année, la journée, un simple exemple suffira. Votre voisin a déjà une voiture. Vous utilisez à tour de rôle votre épouse la voiture et le transport en commun. Vous songez à vous offrir une deuxième auto, de style sous-compact. Elle coûte 7 000 $ à un taux d'intérêt de 12 % sur une période de 24 mois. Vous la garderez six ans. Le coût au kilomètre (entretien compris, carburant) atteint 10,79 ¢. Le stationnement mensuel vous coûtera 123 $. Vous avez 9,7 km à parcourir pour vous rendre au travail, ce que vous faites pendant 11 mois et une semaine, moins 10 jours de congé férié. Comparons maintenant les coûts engendrés par cet achat avec le coût du transport en commun.

Coût annuel du transport par automobile*	Coût annuel du transport en commun*
Coût kilométrage 502 $ + dépréciation 1 400 $ + financement 277 $ + assurances, etc. 913 $ + stationnement 1 393 $	CAM à 43 $ X 11 mois + 1,17 $ X 10 déplacements
TOTAL : 4 485 $	TOTAL : 485 $

L'économie annuelle réalisée grâce au transport en commun est donc de 4 000 $! Encore des hésitations?

* Calculé selon les données de CAA Québec sur le coût d'utilisation d'une automobile d'un cylindrée de 1 300 cc à 1 600 cc, propriété d'un adulte de la région de Montréal.

PRENDRE L'AUTOBUS, C'EST INTELLIGENT. STCUM

Collège de Bois-de-Boulogne

Le collège de Bois-de-Boulogne désire rendre hommage à ses étudiants et étudiantes qui ont obtenu des succès remarquables en 1993

BOURSES CANADA
Émilie Bédard
Brad Birtz
Véronique Bourdeau
Mélanie Bourgeois
François Brunet
Adriana Carino
Henri Coudraye
Alexandre Desruisseaux
Meher El Bitar
Sébastien Fortin
Anne Gongloff
Eva Giguère
Caroline Giguère
Stéphanie Gosselin
Olivier Henry
Catherine Lachaine
Jean-François Leclerc
Marc-André Lewis
Isabelle Major
Ariane Ménard
Alexandre Montpetit
Martine Nicopoulos
Pascal Pérusse
Isabelle Robert
Martin Robillard
Mélissa Soumier
Julie Simard
Julie St-Germain
Rebecca St-Louis
Isabelle Trépanier
Anna Woch
Philippe Woods

LAURÉAT AU CONCOURS DE MATHÉMATIQUE NORD-AMÉRICAIN (AHSME)
Sébastien Paquet

CLASSIFICATION POUR LA DEMI-FINALE MONDIALE DES CHAMPIONNATS D'ORTHOGRAPHE (DICTÉE DE BERNARD PIVOT)
Ngo-Tranh-Tram Dang

LAURÉAT AU CONCOURS DE PHYSIQUE PREUNIVERSITAIRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PHYSICIENS
Marc-André Lewis

BOURSES SOULIGNANT LES MEILLEURS PROGRÈS SCOLAIRES
Stéphane Lapointe
Sophie Laurin

BOURSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Francis Bernard
Véronique Bourdeau
Catherine Dagenais
François Haddad
Marc-André Lewis
Marie-Hélène Toussaint
Isabelle Trépanier

BOURSES DE LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC
Élie Hossari
Lucian Rusu

LAURÉATS AU CONCOURS PHILOSOPHER
François McCabe
Jeannie-Laure Sully

PRIX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE
Le groupe «Jeunes du pays»

GAGNANTES DU CHAMPIONNAT DE VOLLEYBALL CANADIEN JUNIOR ET DU CHAMPIONNAT COLLÉGIAL
Annie Bouthillette
Karine Brisson
Mélanie Desrochers
Jo Anne Di Foglio
Geneviève Gagnon
Stéphanie Dufresne
Julie Legault
Caroline L'Heureux
Julie Marentette
Sophie Mottard
Roxane Sabourin
Marie-Claude Tourillon

FÊTE DE L'EXCELLENCE DU COLLÈGE
. Récipiendaire de la médaille du Gouverneur général du Canada
Emmanuel Montini
. Prix de l'engagement communautaire
Carl-François Christophe
. Autres mentions scolaires
Josée Archambault
Stéfano Cagna
Martin Cousineau
Claude Dagenais
Cynthia Delisle
Véronique Dubois
Stéphanie Fiset
François Haddad
Karine Hébert
Catherine Houde
Anouk Lafontaine
Pierre Lavoque
Joseph Lous
Nadine Martel
Kim Tuan Nguyen
Martin Nichols
Pascal Paquette-Lamontagne
Michel Ranger
François Sabourin
Marc-Olivier Sabourin
Marc Vendette

TROPHÉES D'EXCELLENCE DE LA FONDATION CANADO-HAÏTIENNE POUR LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE EN ÉDUCATION
Jean-Ronel Noël
Frédéric Valcin

LAURÉATE DU CONCOURS INTERCOLLÉGIAL DE DISCOURS
Natalie Poirier

PERSONNALITÉS SPORTIVES DE L'ANNÉE
Marie-Claude Tourillon
François Dumas

LAURÉATS AU CONCOURS DE L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC
Martin Landriau
Marc De Vleeschouwer
Matthieu Blanchette

BRAVO pour ces réalisations et MERCI à ceux et celles qui ont accompagné ces jeunes vers la réussite.

Collège de Bois-de-Boulogne
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec
H4N 1L4
Téléphone : 332-3000

L'avenir en formation

Les plus belles peaux d'agneau du monde

Le plus beau choix de teintes et de modèles en peau d'agneau léger espagnol mérinos.



Robert Arnold / DESIGN

LE LUXE À PRIX SUPERÉCONOMIQUE
Ce luxueux manteau vous tiendra chaud sous les plus basses températures.

POUR FEMMES ET HOMMES CONFECTION SUR MESURE TAILLES: RÉGULIÈRE ET PETITE

Aussi en vente: magnifiques manteaux de cuir et de cachemire.

Robert Arnold DESIGN

OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
dimanche 11 h à 15 h
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h.
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
Direction: Direction de Côtemale prendre St-Laurent nord (3 feux de circulation) jusqu'à Chabanel puis tournez à gauche jusqu'à Parc Avenue. 2006810-a14

Université de Montréal

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE À DISTANCE

18 cours télévisés crédités

Hiver 1994

Criminologie
Gérontologie
Publicité
Arts et lettres
Architecture et urbanisme
Toxicomanies
Andragogie
Astronomie
Théologie
Musique

LES COURS UNIVERSITAIRES N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLES

Date limite d'inscription : 10 décembre 1993

Brochure et renseignements : (514) 343-6090 et 1 800 363-8876

La CEQ s'oppose à une diminution des effectifs du réseau scolaire

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

■ La Centrale de l'enseignement du Québec demande une intercession auprès du Conseil du Trésor, pour que les réseaux scolaires soient exemptés de la loi 198 qui impose de couper les effectifs de cadres et salariés.

Il serait «insensé» de réduire le personnel scolaire de 12 p.cent, lançait Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, hier en conférence de presse. Suivant la loi 198 adoptée en juin à Québec, l'effectif de salariés doit être réduit de 12 p.cent, celui des cadres de 20 p.cent, le tout en quatre ans.

Les ministères et organismes des secteurs public et para-public, dont les commissions scolaires et collèges, sont censés déposer d'ici la mi-décembre leur plan de réduction au Conseil du Trésor.

La ministre de l'Éducation Lucienne Robillard, souligne Mme Pagé, devrait plaider auprès du président Daniel Johnson, grand argentier et probable premier ministre dans quelques semaines, pour que le scolaire soit dispensé de compressions.

La loi 198 le permet, pourvu que les exemptions soient justifiées publiquement; Mme Pagé ne connaît encore aucun ministère ou organisme qui serait bien placé pour bénéficier d'un tel accommodement.

S'appuyant sur des chiffres, notamment du Conseil du Trésor, la CEQ souligne que les dépenses d'éducation ont baissé de 9,3 p.cent entre 1981-82 et 1993-94; les comparaisons sont en dollars constants pour refléter l'inflation.

Or les dépenses globales de l'État québécois ont augmenté de 16,5 p.cent durant ce laps de 12 ans. Le service de la dette a grimpéde 52 p.cent, les dépenses de sécurité du revenu (aide sociale) de 50 p.cent, celles de santé et services sociaux de 27,7 p.cent.

La stabilité des effectifs d'enseignants, combinée au freinage de la hausse de leurs salaires, explique la baisse des dépenses en éducation.

En 12 ans, l'effectif enseignant n'a varié que de 80 524 à 82 032 personnes (équivalents temps plein) dans les commissions scolaires et collèges.

Leur salaire moyen a progressé de 48,8 p. cent (de 28 900 $ à 43 000 $). Mais après le passage de l'inflation, il en résulte une «détérioration du salaire moyen réel» de 13,8 p.cent.

Strictement dans les commissions scolaires, le nombre d'enseignants est passé de 74 065 en 1976-77 à 59 042 en 1990-91. La clientèle ayant diminué plus légèrement, affirme la CEQ, la charge moyenne d'élèves en est devenue plus lourde pour chacun.

Privé choyé

Mme Pagé note en parallèle que l'enseignement privé au Québec est «le moins cher au Canada, parce qu'il est le plus choyé par les subsides».

La loi admet de subventionner le privé per capita, en fonction du «coût moyen d'un élève au secteur public», rappelle Mme Pagé. Une école reconnue d'utilité publique recevra environ 70 p.cent de ce coût per capita.

Or en Ontario, souligne la chef syndicaliste, les maisons privées ne reçoivent rien des contribuables. Aux derniers chiffres dont dispose la CEQ, il se verse au Québec 78 p.cent du total canadien des subsides provinciaux à l'enseignement privé, avec 2 p.cent de la population. La Colombie-Britannique est la deuxième plus généreuse.

Selon les chiffres du Conseil du Trésor fournis par la CEQ, à la ligne enseignement privé, l'enveloppe totale est passée de 213,2 millions en 1981-82 à 289,2 millions en 1993-94. Après inflation, cette dépense a donc décru de 21,5 p.cent en 12 ans.

Au Québec, environ cinq p.cent des enfants fréquentent l'école privée au primaire, près de 20 p.cent au niveau secondaire.

Gais et lesbiennes: discrimination en matière de parrainage d'immigrants

■ La Commission des droits de la personne du Québec doit favoriser la reconnaissance de l'union de conjoints du même sexe, notamment en matière de politiques d'immigration, a plaidé hier Me Noël Saint-Pierre, un spécialiste en droit de l'immigration et de la personne.

Selon l'avocat, qui témoignait dans le cadre de la consultation publique de la commission sur la violence et la discrimination envers les gais et lesbiennes, «la situation actuelle exige une réponse claire de la commission» en faveur de cette reconnaissance.

Le gouvernement du Québec, rappelle Me Saint-Pierre, a choisi de ne pas permettre le mariage entre personnes du même sexe dans la rédaction du nouveau Code civil.

«La non reconnaissance de l'union de fait de conjoints du même sexe est non seulement clairement discriminatoire eu égard de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne et de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, mais porte sérieusement atteinte à la dignité des personnes concernées», soutient Me Saint-Pierre dans son mémoire déposé à la commission.

«Pire encore, lorsqu'il s'agit d'une union entre un résident du Québec et un étranger, cette non reconnaissance peut rendre l'existence même du couple pratiquement impossible», poursuit Me Saint-Pierre.

Les autorités fédérales de l'immigration refusent par exemple d'autoriser le parrainage des conjoints du même sexe. Le parrainage est le mécanisme qui permet à un Canadien de se porter garant d'un étranger qui veut immigrer au Canada.

Ce refus est opposé aux demandeurs «malgré une reconnaissance tacite» qu'une telle pratique constitue une violation de l'article 15 de la charte fédérale des droits, remarque Me Saint-Pierre. La Commission canadienne des droits doit d'ailleurs se prononcer sur plusieurs plaintes portées dans ces circonstances depuis le début de 1993.

Les impacts de la discrimination dans le domaine de l'immigration sont sérieux, soutient Me Saint-Pierre. Certains couples, notamment, recourent à d'autres moyens, dont des mariages fictifs avec des personnes de sexe opposé. «De tels mariages de convenance ont parfois été organisés en pleine connaissance de cause des autorités de l'immigration», ajoute-t-il.

La consultation de la Commission des droits de la personne, qui a débuté lundi dernier, doit se poursuivre lundi prochain avec les représentations de la Ville de Montréal et de l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personne.

Injonction prolongée au *Journal de Montréal*

■ L'injonction provisoire obtenue par le *Journal de Montréal* a été prolongée d'une semaine hier, jusqu'au 26 novembre. Le tabloïd avait obtenu le 22 octobre dernier cette injonction qui empêche ses employés en lock-out de faire du piquetage sur ses terrains du 4545, rue Frontenac. La veille, un agent de sécurité de la firme Kolossal engagé par le journal était mort, terrassé par une crise cardiaque après une manifestation.

Les typographes, les pressiers et les expéditeurs protestent contre le lock-out décrété par leur employeur (le 19 septembre pour les premiers, le 11 octobre pour les autres). Le juge Gérald Ryan, de la Cour supérieure, n'a accédé qu'en partie à la demande du quotidien de la rue Frontenac. Les piqueteurs n'ont par exemple pas le droit d'empiéter sur les terrains du journal. Ils doivent de plus se trouver à l'extérieur d'un rayon allant de trois à cinq mètres des entrées de l'immeuble. Enfin, ils ne peuvent ni intimider ou menacer les personnes qui entrent et sortent de l'édifice, ni encourager ou aider qui que ce soit à poser ces gestes à leur place.

CLUB BIZ MD

POUR NOËL, UN CHOIX INCOMPARABLE !

ADHÉSION GRATUITE POUR TOUS!

PRIX IMBATTABLES

GAME BOY
Jeu vidéo compact. Ensemble de base sans logiciel.
Prix sugg: 89.98
49.99
ÉCONOMISEZ 44%

GAME GEAR AVEC SONIC 2 ET MAGNIFIER
Comprend: Game Gear - le système portatif de jeux vidéo couleur, dragonne réglable.
Prix sugg: 215.95
139.95
ÉCONOMISEZ 35%

PRE-COMPUTER 2000 DE VTECH
33 activités pour s'amuser et apprendre vocabulaire, dactylographie et programmation de base. Français ou anglais.
Prix sugg: 139.95
118.75
ÉCONOMISEZ 15%

Le cadeau idéal!

Agenda électronique Casio SF 4600
Compatible IBM. Répertoire téléphonique, planning avec alarme, memorandum calendrier, heure locale et mondiale.
Prix sugg: 139.95
78.97
ÉCONOMISEZ 44%

Crayons de cire Crayola
64 couleurs brillantes différentes, dans une boîte métallique.
Prix sugg: 14.95
6.95
ÉCONOMISEZ 54%

Ensemble de 6 tubes
de .75 oz couleurs acrylique de Liquitex, malette gratuite.
Prix sugg: 33.95
23.95
ÉCONOMISEZ 29%

Logiciels

Central Point PC Tools V8.0, Dos Windows
Prix sugg: 227.00
83.95
ÉCONOMISEZ 63%

Best Books pour Windows
Prix sugg: 129.00
16.95
ÉCONOMISEZ 87%

Dinosaurs
Adventure, Dos
Prix sugg: 59.00
29.95
ÉCONOMISEZ 49%

Livres

René Lévesque, Portrait d'un homme seul de Claude Fournier
Prix sugg: 19.95
16.95
ÉCONOMISEZ 15%

Le Sorcier de Francine Ouellette
Prix sugg: 24.95
18.50
ÉCONOMISEZ 26%

Au nom du père et du fils de Francine Ouellette
Prix sugg: 26.95
20.95
ÉCONOMISEZ 22%

La déroute des sexes de Denise Bombardier
Prix sugg: 19.95
15.95
ÉCONOMISEZ 20%

Ces enfants d'ailleurs de Arlette Cousture
Prix sugg: 24.95
20.95
ÉCONOMISEZ 16%

Le cri de l'oie blanche de Arlette Cousture
Prix sugg: 18.95
14.95
ÉCONOMISEZ 21%

4625 JEAN-TALON EST
MONTREAL (entre Pie-IX et Viau)

PLACE GREENFIELD PARK
457 BOUL. TASCHEREAU
GREENFIELD PARK

LES GALERIES DES SOURCES
3165 BOUL. DES SOURCES,
DORVAL

CENTRE LAVAL
1580 LE CORBUSIER
LAVAL

Les prix ne sont garantis que pour les quantités en stock. Les produits peuvent différer de l'illustration.

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi 8h - 21h
Samedi 9h - 17h
Dimanche 10h30 - 17h

VISA
MasterCard

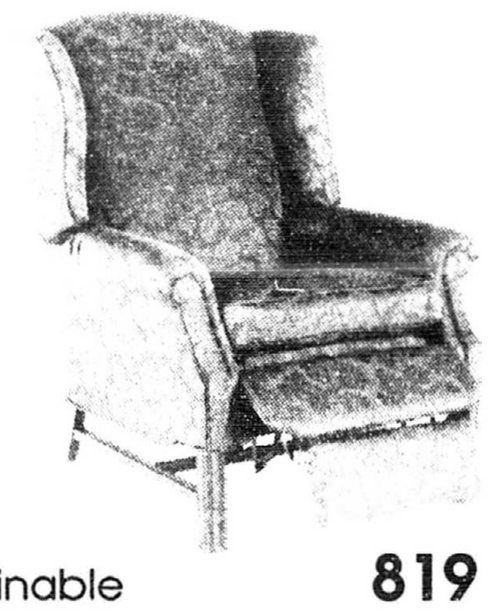
Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

2 Pour 1



599 $/2

ou



inclinable 819 $/2

mariette clermont meubles

6255, rue Saint-Hubert
Montréal, 273-7711

4300, rue de la Savane
Montréal, 735-1242

2020, rue University
Montréal, 845-7296

2300, boul. Le Corbusier
Laval, 382-6870

Ouvert le dimanche sauf au 4300, rue de la Savane, Montréal

Choix du tissu: 25 $ de plus par fauteuil Quantités limitées
À L'ACHAT DE 2 FAUTEUILS DIFFÉRENTS, LE PRIX DE 819$ SERA APPLICABLE
Livraison gratuite si achat supérieur à 1 000 $

2024072 - B20

Implants mammaires: un Fonds d'aide aux victimes

GILLES PAQUIN

■ Les femmes qui veulent traîner le fabricant américain d'implants mammaires Dow Corning devant les tribunaux ont reçu hier l'appui du Fonds d'aide aux recours collectifs pour engager la bataille.

Les administrateurs du Fonds ont décidé d'accorder 43000$ à Mme Manon Doyer pour lui permettre de déposer une requête en autorisation au nom de toutes les femmes du Québec qui ont reçu ce même type d'implant mammaire.

L'avocat des requérantes, Me Yves Lauzon, a déclaré hier que la somme était de loin inférieure à ce que sollicitait Mme Bernier, mais qu'elle lui permettait au moins de poursuivre la démarche en Cour supérieure.

Selon lui, il y a de bonnes chances que la Cour supérieure permette à Mme Bernier d'entreprendre un recours collectif contre Dow Corning Corporation et Dow Corning Canada Inc. Un tribunal ontarien a déjà autorisé un tel recours au nom des femmes de cette province pendant qu'un juge américain ordonnait le regroupement de toutes les poursuites contre la compagnie aux États-Unis, a noté Me Lauzon.

Les administrateurs du Fonds ont pour leur part conclu que Mme Bernier remplissait toutes les conditions requises pour obtenir l'appui financier de l'organisme étant donné la qualité de son dossier.

Dans sa demande, Mme Bernier a fait valoir que la Food and Drug Administration américaine a décrété un moratoire sur la vente des implants mammaires de cette compagnie le 6 janvier 1992 et que deux jours plus tard Santé et Bien-Être Canada en a fait autant.

Elle a souligné que ces moratoires découlaient des communications internes de Dow Corning mentionnant des lacunes dans le contrôle de la qualité, des études sur les animaux démontrant les effets problématiques du silicone et la compilation de données sur des maladies en série chez les femmes ayant reçu de tels implants.

Le 7 septembre dernier, Dow Corning a proposé de régler l'affaire en créant un Fonds d'indemnisation de 4,7 milliards.

Découvrez un pays de connaissances: le campus du Cégep Marie-Victorin

PORTES OUVERTES
LE MARDI 23 NOVEMBRE
de 16 h à 21 h



Rencontrez-y des passionnés passionnants, des chercheurs qui trouvent, des raisonneurs qui rêvent et des rêveurs qui relèvent des défis.
Voyez nos installations sportives, découvrez nos activités culturelles, visitez nos résidences.
Étudiants, professeurs, animateurs et orienteurs vous y expliqueront comment on vit sa réussite à Marie-Vic.

• Sciences de la nature : Sciences de la santé - Sciences pures et appliquées • Sciences humaines: profil Individu et société - profil Monde - profil Administration • Musique • Arts plastiques • Arts et communication • Arts • Lettres françaises • Lettres et communication • Techniques de réadaptation • Design de mode • Commercialisation de la mode • Technologie de l'architecture • Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière • Design de présentation • Design d'intérieur • Graphisme • Design industriel • Techniques administratives - Option gestion • Techniques d'Éducation en services de garde • Techniques d'Éducation spécialisée • Techniques de Travail social.

VIS TA RÉUSSITE À MARIE-VIC

Pour information communiquez au (514) 328-3816

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6

Cégep MARIE-VICTORIN

(publicité incomparable)



Chevrolet Lumina Van.
17 994 $*

	Chevrolet Lumina Van	Plymouth Voyager	Prix de détail suggéré par le fabricant pour les options
PRIX	17 994 $*	17 994 $**	
Panneaux de carrosserie en polymère antichocs et anticorrosion	oui	non	non offert
Freins antiblocage	oui	non	non offert
Radio AM-FM stéréo cassettes	oui	non	195 $ (lecteur de cassette)
7 sièges baquets indépendants	oui	non	non offert
Protège-tissus Scotchgard^MC	oui	non	non offert
Verrouillage électrique des portes et du hayon	oui	non	875 $
Rétroviseurs extérieurs téléréglables Régulateur de vitesse électronique/volant inclinable			
Système de chauffage à l'arrière	oui	non	non offert
Assistance routière 24 heures†	oui	non	non offert
Sac gonflable côté conducteur	oui	oui	
Sac gonflable côté passager	non	oui	non offert
Porte-bagages au toit	non	oui	180 $
Climatiseur	oui	oui	
Moteur V6	oui	oui	
Poutres de sécurité dans chaque portière	oui	oui	

* Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, en vigueur à compter du 12 octobre 1993. Détails chez votre concessionnaire. ** Comparaison basée sur le plus récent prix annoncé pour le modèle 24T Dodge Caravan/Plymouth Voyager, en date du 19 octobre 1993. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.
† Durée de 3 ans/60 000 km selon le premier terme atteint. Détails chez votre concessionnaire.

Assistance routière

VOS CONCESSIONNAIRES CHEVROLET Geo Oldsmobile PARTICIPANTS

GENERAL MOTORS GARANTIE TOTALE

«Les femmes sont libérées. D'accord. Mais de quoi?»



SATISFAIT LES FEMMES OU LES REMBOURSE.

Fairweather n'a qu'une ambition : vous simplifier la vie. Votre temps est précieux nous en sommes conscients. C'est pour ça que vous trouverez tout sous un même toit. L'élan décontracté de Daniel Hechter, le chic au travail de Beechers Brook, le libre-à-porter de Runaway Bay et même un rendez-vous doux avec la lingerie Godiva. Notre engagement est clair. Si vous n'êtes pas satisfaite de votre achat, vous n'avez qu'à le retourner avec la facture et vous serez remboursée. C'est tout.

LE 2 DÉCEMBRE, UN NOUVEAU FAIRWEATHER OUVRIRA SES PORTES À LA PLACE VERTU.

PLACE LAURIER • LES GALERIES DE HULL • PLACE FLEUR DE LYS • CARREFOUR ANGRIGNON • LES GALERIES DE LA CAPITALE • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
CARREFOUR LAVAL • LES PROMENADES DE L'OUTAOUAIS • PLACE MONTRÉAL TRUST • LES PROMENADES SAINT-BRUNO • LES GALERIES D'ANJOU

Provigo Distribution : amendes de 14 975 $

RAYMOND GERVAIS

■ **Provigo Distribution Inc**, sis au 1611 est, boulevard Crémazie à Montréal, a écopé d'un total de 14 975 $ d'amende le 14 septembre dernier, après avoir été reconnu coupable par un juge de la Cour du Québec en Montérégie, d'avoir détenu en vue de la vente des produits impropres à la consommation humaine.

Les infractions ont été commises entre le 28 janvier et le 2 juillet 1992, dans un marché d'alimentation situé au 850, rue Principale, à Granby.

À cet endroit, les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ont remarqué à deux reprises, soit le 28 janvier 1992 et le 2 juillet de la même année, des produits alimentaires destinés à la consommation humaine qui étaient altérés de manière à les rendre impropre à la consommation.

De plus, les fonctionnaires du MAPAQ ont noté également à deux reprises une indication fausse, inexacte ou trompeuse quant à la date de conditionnement du produit.



Finalement, les inspecteurs ont aussi découvert des produits conditionnés en vue de la vente ne portant pas en caractères indélébiles, très apparents sur l'emballage, les inscriptions nécessaires pour en révéler la composition.

Lors de l'audition de la cause, il n'a pas été précisé si la situation était corrigée.

Par ailleurs, hier en Cour municipale de Montréal, **Solly le Boulanger**, sis au 5800 et 5808 avenue Westminster à Côte-Saint-Luc, a écopé d'un total de 1350 $ d'amende après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de malpropreté, d'avoir eu des aliments non protégés de la manipulation du public ainsi que d'avoir conservé des rebuts accessibles aux animaux.

Les infractions reprochées remontent au 14 mai 1992 et, selon les témoignages entendus hier, la situation n'est que partiellement corrigée.

Lors du passage des inspecteurs à la boulangerie, 60 brioches étaient placées sur des tablettes et n'étaient pas protégées contre la manipulation du public.

Dans l'aire de préparation, les murs étaient sales, poussiéreux et couverts de coulisses de gras brunâtre. Le plancher était sale et sur les tablettes on pouvait voir des traces de moisissures.

Dans la chambre froide, la situation n'était guère plus reluisante et tous les séparateurs de bois servant à recevoir les plateaux de pâtisseries étaient encroûtés par des morceaux d'aliments séchés et de farine incrustée.

Dans l'aire de service, même situation, poussière, graisse et coulisses de saleté qui couvraient les murs à partir du plafond.

En défense, le propriétaire de l'établissement, M. Rowen Baruch, a expliqué à la Cour qu'il faisait son possible pour se conformer aux directives de la Communauté urbaine de Montréal en matière de salubrité, mais que ce n'était pas facile.

Pour sa part, le juge Denis Laliberté a expliqué à l'accusé qu'il tenait compte dans sa sentence, que le boulanger reconnaissait ses torts, mais le magistrat a tenu à lui rappeler que les accusations étaient très graves et qu'il devait les prendre très au sérieux et adopter des mesures pour corriger la situation.

Finalement, le **Restaurant Cathay Inc.**, sis au 73 ouest, rue la Gauchetière, a été condamné à 800 $ d'amende après avoir reconnu plus tôt par écrit sa culpabilité à une accusation d'avoir conservé des aliments à une température potententiellement dangereuse pour la santé.

Selon le rapport des inspecteurs qui a été déposé en preuve, pas moins de 28,4 kg de porc, de canards laqués, de poulet soya, de poulet bouilli, d'oreilles et d'intestins ainsi que des ailes de poulet ont été détruits par les inspecteurs.

La température de ces aliments était de 24 degrés Celcius, tout comme dans le réchaud, alors que les aliments doivent être conservés à des températures supérieures à 60 degrés ou inférieures à 4 degrés, et cela afin d'éviter que des bactéries ne s'y développent.

Une récente vérification a démontré que la situation était corrigée.

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Ressources humaines

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Techniques d'évaluation et de transfert des apprentissages

Évaluer le transfert des acquis : choisir le bon instrument de mesure, interpréter les résultats.

Les jeudi 9 et vendredi 10 décembre, 9 h à 17 h

1.4 UFC - 575 $ (TPS et TVQ en sus)

Gérer stratégiquement les conflits

Déceler les situations menaçantes, connaître les principes de la négociation et développer ses habiletés pour résoudre les conflits.

Les jeudis 2 et 9 décembre, 9 h à 17 h

1.4 UFC - 575 $ (TPS et TVQ en sus)

renseignements : 343-6990
1-800-363-8876

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Information sur la panique et l'agoraphobie

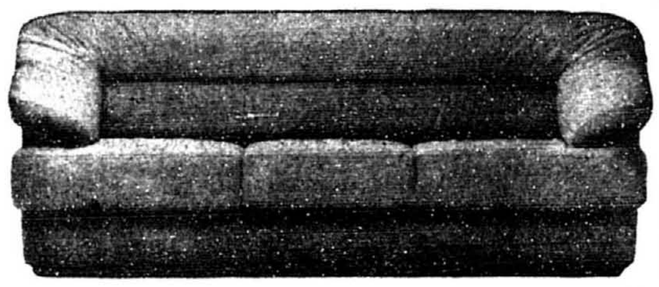
L'Association Trouble Anxieux Québec (ATAQ) donnera des soirées d'information gratuites sur les attaques de panique, le trouble panique et l'agoraphobie aux dates et lieux suivants:

le 30 novembre à 19 h
à l'auditoriun principal de l'hôpital St. Mary's
3830, Lacombe, à Montréal
et le
2 décembre à 19 h
au centre de recherche Fernand Seguin
7331, Hochelaga Est à Montréal

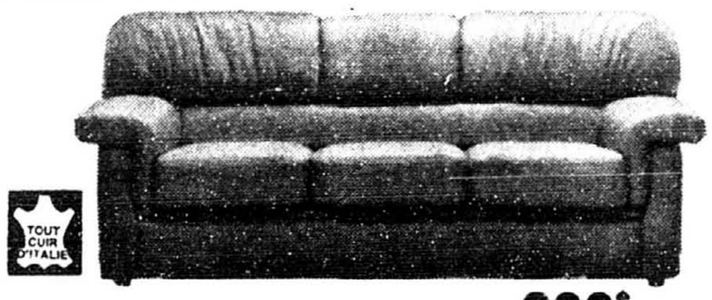
S2024533

LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL

GRANDE OUVERTURE À BROSSARD



Canapé 3 places tout cuir **895$**
TAXES INCLUSES

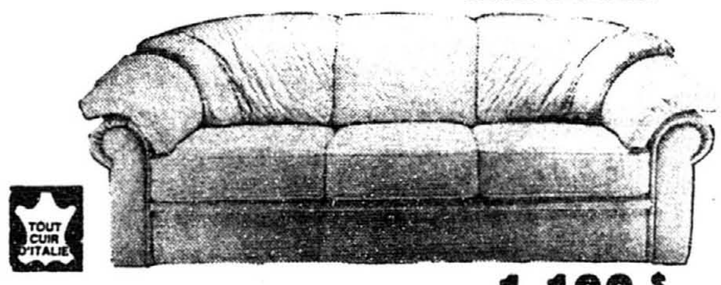


Canapé 3 places tout cuir **969$**
TAXES INCLUSES



Design original
Le Corbusier (1929)
recouvert de cuir
499$
TAXES INCLUSES

Meubles en cuir fin d'Italie



Canapé 3 places tout cuir **1 199 $**
TAXES INCLUSES

OUVERT
DIMANCHE de 12 h à 17 h

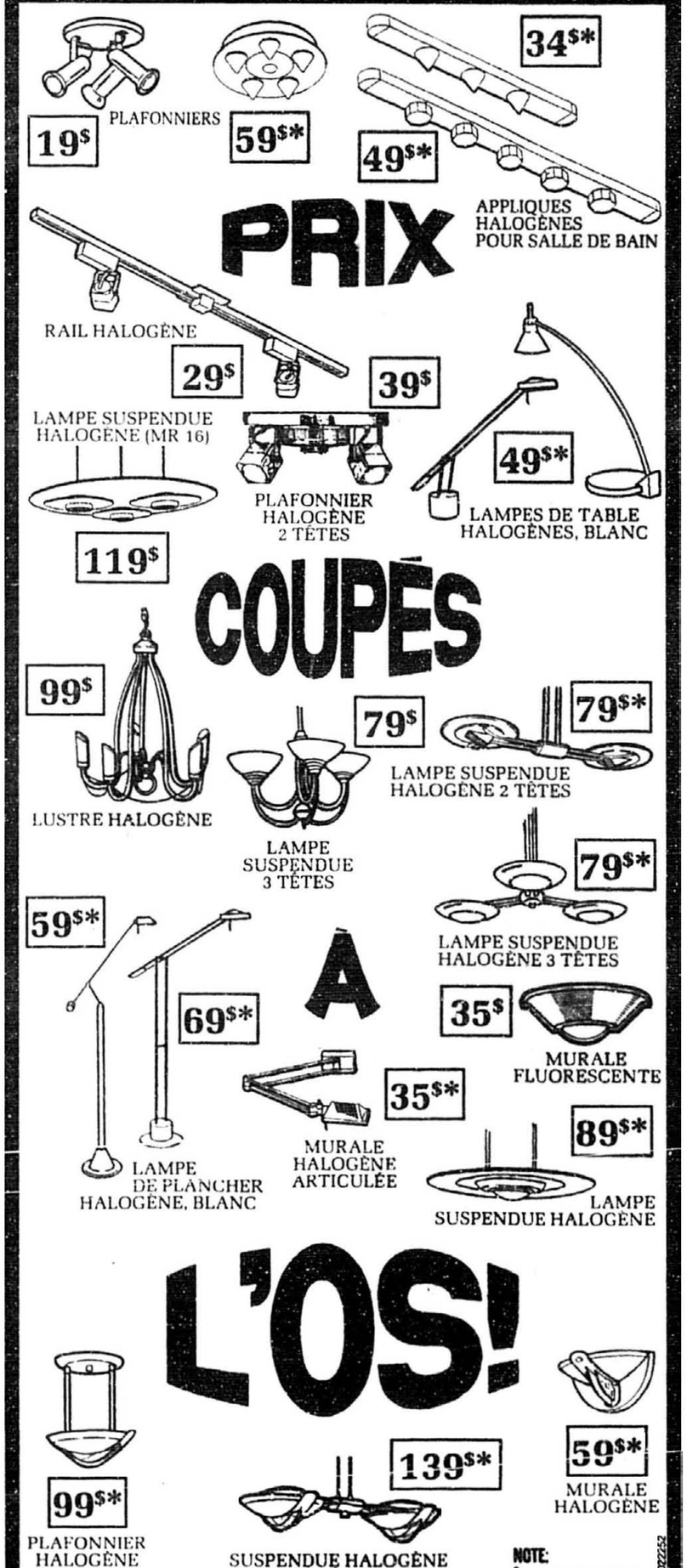
Visitez notre salle d'exposition de meubles italiens de qualité, laqués et en marbre

Saint-Laurent
3440, Cote-Vertu
(en face de la Place Vertu)
335-9481

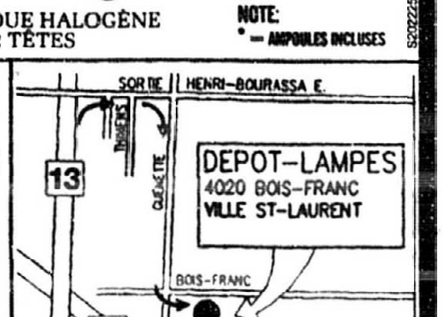
MEUBLES VANLIAN
Là ou la qualite est superieure à la valeur

Brossard
8085, boul. Taschereau
mille a l'ouest du pont Champlain
656-6868

LIQUIDATION D'INVENTAIRE !
1 000 000 $ EN STOCK !



DEPOT-LAMPES
POUR UN TEMPS LIMITÉ!
HEURES D'OUVERTURE
JEUDI, VENDREDI: DE 12 À 21 H
SAMEDI, DIMANCHE: DE 9 À 17 H



S2022252

LES LANGUES VIVANTES À McGILL

Nous avons le plaisir de vous offrir des cours de 45 heures débutant la semaine du 10 janvier 1994.

ANGLAIS

COURS DU SOIR:	de 18 h à 20 h ou de 20 h à 22 h, deux fois par semaine ou 18 h à 22 h une fois par semaine
COURS DU MATIN:	de 7 h 30 à 9 h 30, deux fois par semaine
COURS D'APRÈS-MIDI:	de 16 h à 18 h, deux fois par semaine
COURS DU SAMEDI:	de 9h à 13 h
COURS DU DIMANCHE:	de 11 h à 15 h DROITS: 230$

IL EST NÉCESSAIRE QUE TOUT ÉTUDIANT PASSE UN TEST DE CLASSEMENT POUR POUVOIR PRENDRE CES COURS. LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

Dates du test: les 29 novembre et 9 décembre, à 19 h.

Les billets pour le test peuvent être obtenus en personne ou par courrier (veuillez remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous). Les droits du test sont de 10 $ non reboursables.

En personne: Les étudiants doivent se présenter avant la date choisie entre 9 h et 18 h 30 du lundi au jeudi ou 9 h et 17 h 30 le vendredi. Frais payables en espèces.

Par courrier: Les demandes doivent nous parvenir au moins 10 jours avant la date du test. Veuillez préciser la date choisie et joindre un mandat postal.

OUI, j'aimerais obtenir un billet d'admission au test de classement du:
Veuillez cocher l'une des dates suivantes:
☐ 29 novembre ☐ 9 décembre
NOM .....
ADRESSE .....
.....
Code postal
TÉL. (jour).....
Vous trouverez ci-joint un mandat postal de 10 $.
Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse mentionnée en bas.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

AUTRES LANGUES:

ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, RUSSE
— Cours de niveau débutant, intermédiaire et avancé menant à un certificat de comptétence.

ARABE, ARMÉNIEN, CHINOIS, JAPONAIS
— Cours de niveau débutant et/ou intermédiaire

INSCRIPTION: sur rendez-vous seulement. Pour un rendez-vous, veuillez téléphoner au 398-2900 comme suit:

Cours d'anglais* — à partir du 22 novembre
Cours de français* — à partir du 29 novembre
Cours de langues étrangères — à partir du 30 novembre

* Les étudiants doivent prendre un rendez-vous pour une date ultérieure à leur test de classement.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Téléphonez, écrivez ou venez nous voir au:

Département de langues et de traduction
Salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath
3461, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 1Y1
Tél.: (514) 398-6160

Pour recevoir la brochure et l'horaire des cours, veuillez appeler le 398-3725



POUR S'Y RENDRE

Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

S2022160



Vous ne pouvez prédire l'avenir.
Mais vous avez le pouvoir d'en changer le cours.

Pour le prix que vous pensiez payer pour un clone PC à processeur 486, vous pourriez profiter de la technologie Macintosh.* En effet, nous vous offrons des rabais intéressants sur des ordinateurs Macintosh d'Apple™ avec des imprimantes Apple. De plus, vous n'aurez aucun versement à effectuer avant trois mois.* Pour connaître le concessionnaire Apple Canada le plus près de chez vous, téléphonez au 1 800 665-2775, poste 253.

*Sur approbation du crédit. Voyez tous les détails en magasin. Un acompte peut être exigé. Les offres sont en vigueur tant et aussi longtemps que les stocks durent. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées et Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc.

Apple

Le Biodôme accueille une «Madeleine» à plumes

Presse Canadienne

CAP-AUX-MEULES

■ Une marmette de Troil, trouvée à moitié morte engluée dans le pétrole sur une plage des Îles-de-la-Madeleine, a survécu miraculeusement pour se retrouver au Biodôme de Montréal. Par son nouveau nom de «Madeleine», elle rappellera aux visiteurs les lieux de sa perte et de son salut.

Les marmettes de Troil ne forment qu'une petite colonie aux Îles-de-la-Madeleine et nichent au printemps dans les falaises du Rocher aux Oiseaux, en plein golfe Saint-Laurent.

Au mois de novembre, elles ont toutes quitté la région de l'archipel. Pourtant, la semaine dernière, Caroline Jean en a trouvé une, à moitié morte, enveloppée dans une nappe de pétrole, sur la plage. Encore vivante mais très affaiblie, la marmette fut remise entre les mains du vétérinaire des îles, Pierre Olivier, un amant des animaux et de la faune ailée qui s'empressa de la délivrer de son manteau de pétrole et de lui donner son premier repas, des éperlans tout frais.

Ne voulant pas mettre en danger la vie de cet oiseau en le rendant à la nature après lui avoir fait connaitre la chaleur d'une maison, il s'est alors adressé aux autorités du Biodôme de Montréal.

Invasion de coyotes dans la ville de Rimouski

Presse Canadienne

RIMOUSKI

■ Moins de deux semaines après que l'on eu signalé la présence de coyotes dans les limites sud et sud-ouest de la ville de Rimouski, quatre canidés viennent d'être piégés par un trappeur professionnel.

Les coyottes ont été capturés à quelques kilomètres du centre-ville de Rimouski par un trappeur, M. Normand Jalbert, qui avait été mandaté par les agents de conservation de la faune pour débarrasser le secteur des coyotes qui s'en prennent aux petits animaux domestiques.

«J'ai été surpris de voir autant de pistes de coyotes si près des résidences. A mon avis, il pourrait y en avoir encore une vingtaine qui «voyagent» dans ce coin-là», a dit le trappeur.

A son avis, les bêtes tentent de se rapprocher des zones habitées dans l'espoir d'y trouver de la nourriture.

«Les gens peuvent maintenant prendre nos avertissements au sérieux afin de ne pas laisser leurs animaux domestiques à l'extérieur, le soir et surtout la nuit. Au cours des derniers jours, nous avons reçu deux autres appels de citoyens qui ont aperçu des coyotes», a indiqué l'officier de police Normand Bérubé.

Offre d'une durée limitée

RANGER 94

11 334 $*



Le pick-up compact le plus vendu en Amérique du Nord.

Avec l'ensemble «Camion sur mesure» valant jusqu'à 1000 $ offert SANS FRAIS sur les pick-up Ranger et SÉRIE F



F-150

- ☑ Doublure de caisse
- ☑ Rampes de caisse
- ☑ Marchepieds

ASSISTANCE ROUTIÈRE

36 GARANTIE 60 pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE†

Chez vos concessionnaires Ford et Mercury du Québec

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: CERTIFICAT RABAIS DE 750 $ VALABLE POUR TOUS LES MODÈLES NEUFS DE VOITURES ET DE CAMIONNETTES FORD ET MERCURY. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR TOUS LES DÉTAILS.

ENCORE PLUS POUR VOUS!

FORD
MERCURY LINCOLN

* REMISES ET RABAIS SONT INCLUS DANS LE PRIX DE 11 334 $ POUR LE RANGER 1994 INCLUANT LE GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 840A, L'ENSEMBLE «CAMION SUR MESURE» ET LA SERVODIRECTION. LA VALEUR DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ENSEMBLE "CAMION SUR MESURE" EST ÉTABLIE SELON LE P.D.S.F. DES ÉQUIPEMENTS ACHETÉS SÉPARÉMENT LESQUELS NE PEUVENT ÊTRE ÉCHANGÉS POUR UN MONTANT D'ARGENT. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES EN SUS. LA TPS EST PAYABLE SUR LE PLEIN PRIX D'ACHAT AVANT DÉDUCTION DE LA REMISE. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. LE VÉHICULE PEUT DIFFÉRER DE CELUI ILLUSTRÉ CI-HAUT. CETTE OFFRE NE PEUT ÊTRE COMBINÉE AVEC AUCUNE AUTRE OFFRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS. † CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.



Chrétien abolira la TPS d'ici deux ans

d'après PC

Le gouvernement libéral abolira la taxe sur les produits et services dans deux ans, a assuré le premier ministre Jean Chrétien lors de son passage à Vancouver, jeudi soir, avant de se rendre à Seattle.

M. Chrétien tient les conservateurs reponsables d'avoir introduit une mesure qui a gravement affecté l'entreprise canadienne et créé une économie parallèle.

« Elle disparaîtra d'ici deux ans », a-t-il dit devant 700 étudiants d'une école secondaire de Vancouver.

Il a ajouté que la TPS rapportait seulement 15 milliards de dollars annuellement au lieu des 23 à 25 milliards annoncés par le gouvernement conservateur, et qu'il en coûtait le double de ce qui était prévu en salaires pour la récolter.

Aussitôt la nouvelle connue, les percepteurs ont répliqué en lançant: « Abolissez la taxe, mais épargnez les 4500 employés qui l'administrent. »

Cela ne signifie pas que le gouvernement devrait abolir les emplois de ceux qui s'occupent de percevoir cette taxe, a fait valoir M. Mansel Legacy, président de l'Union Douanes et Accise.

« Ce que nous disons c'est que, lorsque la TPS sera abolie, qu'on la remplace, mais en tenant compte des emplois de ces travailleurs. »

Pendant la campagne électorale fédérale, M. Chrétien avait promis qu'il remplacerait la TPS, après consultations avec les provinces et les milieux d'affaires.

Actuellement la taxe de 7 pour cent est perçue auprès des contribuables par des centaines de milliers d'entreprises, qui envoient ensuite les recettes de la TPS au gouvernement fédéral.

M. Legacy a prédit que le gouvernement remplacerait la TPS par une taxe cachée aux consommateurs, contrairement à la TPS.

Avec une taxe dissimulée, selon certains, il serait plus facile au gouvernement d'augmenter le taux de la taxe, ce qui est plus difficile avec la TPS parce qu'elle est clairement identifiable par les consommateurs.

Clark s'inquiète pour le Canada

Presse Canadienne

NOUVELLE-ORLÉANS

■ L'ancien ministre conservateur Joe Clark craint de voir le Canada se désagréger si le Québec quitte la fédération canadienne.

M. Clark, qui a été nommé envoyé spécial de l'Organisation des Nations unies à Chypre et qui est présentement professeur invité à l'Université Berkeley, en Californie, prononçait une allocution hier soir à la Nouvelle-Orléans dans le cadre du congrès biennal de l'Association des études canadiennes aux États-Unis.

L'ancien ministre des Affaires extérieures et des Affaires constitutionnelles dans le cabinet Mulroney a affirmé que le Canada avait toutes les raisons de demeurer uni, mais que maintenant, rien n'était sûr.

Il a déclaré qu'il ne savait pas si sa fille Catherine aurait un pays à montrer à ses enfants.

« Peut-être suis-je trop alarmiste, a-t-il déclaré devant plusieurs centaines de membres de l'association, provenant du monde des affaires ou des milieux académiques et gouvernementaux. L'avenir le dira. »

Il a déclaré qu'il existait une chance que le pays se désagrège doucement.

« Si ça commence avec le Québec, ça ne va peut-être pas arrêter là », a-t-il déclaré.

Il a soutenu que si ce processus de la séparation du Québec s'enclenchait, il pourrait bien ne pas suivre la tradition canadienne de la conciliation.

« Il peut y avoir une terrible amertume qui consomme notre avenir, des arguments sur le partage de la dette et les revendications territoriales, tout l'odieux rituel de la séparation », a-t-il affirmé.

M. Clark, qui a été premier ministre à la fin de 1979 et au début de 1980 avant de redevenir chef de l'Opposition, a déclaré que les pronostics étaient d'autant plus sombres que le nouveau chef de l'Opposition et leader du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, avait une simple stratégie à suivre pour arriver à ses fins: il n'a qu'à clamer, à chaque nouvelle initiative fédérale, que le Québec n'obtient pas son compte, et attendre la réaction cinglante du Parti réformiste.

« Tous les membres du Parti réformiste ne sont pas conciliants », a-t-il sobrement déclaré.

M. Clark a affirmé que la question, au Canada, n'était pas de trouver un moyen de faire fonctionner la fédération, mais de savoir s'il y avait une volonté de le faire.

Alors que le Québec a un sens aigu de son identité, ce n'est pas le cas pour le Canada en son entier, a-t-il indiqué.

« Le Canada, avec ou sans le Québec, a-t-il un sentiment assez fort de communauté, de son histoire et de ses objectifs pour prospérer dans un monde où la volonté et les habiletés sont plus importantes que la dimension et la richesse? » s'est-il demandé.

Le SCFP uni face au NPD

Presse Canadienne

VANCOUVER

■ Les principaux dirigeants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont donné, hier, l'image d'un groupe uni malgré un débat houleux portant sur la légitimité de leur appui au NPD.

Les porte-parole des deux camps qui se sont formés autour de cet enjeu majeur, ont affirmé être satisfaits de la position mi-figue, mi-raisin adoptée massivement, jeudi, par les 1600 délégués, réunis en congrès.

Cette nouvelle politique syndicale permet à chaque syndicat local de décider de son propre chef d'appuyer le NPD, sauf en Ontario où le syndicat a choisi de couper tous les liens avec le gouvernement de Bob Rae. Les fonctionnaires n'ont pas digéré son « contrat social » grâce auquel il a réduit de deux milliards la masse salariale des employés de la province.

Il y restait peu d'espoir mardi — après que les délégués eurent rejeté la première version de la politique — de trouver un terrain d'entente entre les partisans et les opposants du maintien des liens avec les néo-démocrates.

Les délégués ontariens ont vivement dénoncé la politique parce qu'elle encourageait la maintien de liens avec le NPD-Ontario.

« Je pense que ce que les membres du SCFP de l'Ontario ont vécu les a rendus furieux et que c'était la première fois qu'ils pouvaient exprimer publiquement leur solidarité et crier: « Nous n'aimons pas ce que le gouvernement nous a fait », a déclaré la présidente du SCFP de Colombie-Britannique, Bernice Kirk.

André Lalonde Sports®

OUVERT DIMANCHE

GRATUIT 100.00$ d'accessoires de vêtements

• LUNETTES • COLS ROULÉS • GANTS • SOUS-VÊTEMENTS • MITAINES • BANDEAUX • TUQUES • ETC...



Joff INNSBRUCK BORÉAL

À l'achat de tout ensemble de vêtements de ski à prix régulier d'une valeur *de plus de :*

200$	40$	d'accessoires gratuits
300$	75$	d'accessoires gratuits
400$	100$	d'accessoires gratuits
600$	150$	d'accessoires gratuits
Junior	25$	d'accessoires gratuits

BOTTES DE SKI ALPIN

NORDICA 682



Valeur du marché: 249.99

SPÉCIAL 149.99$

ENSEMBLE DE SKI ALPIN JUNIOR

TOUT INCLUS

Ski Pale Evolution
Bottes Munari R12, R22
Fixations Tyrolia 520-530
Bâtons Top Sport (installation incluse)

189.99$ (80 - 120cm)

199.99$ (130 - 160 cm)

PROGRAMME ÉCHANGE JUNIOR

Achetez un ensemble de ski alpin junior no.1 ou no. 2 (skis, fixations, bâtons et bottes) et utilisez-le pendant toute la saison. Si vous nous rapportez cet équipement en bon état avant le 1er mai de la même saison de ski, nous vous remettrons une note de crédit de 50% de la valeur de votre équipement, applicable sur tout achat en magasin. Tous les détails en magasin.

50%



Devenez membre

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB ANDRÉ LALONDE SPORTS POUR SEULEMENT 20.00$ + TAXES

ET OBTENEZ DES RABAIS ADDITIONNELS SUR LES BILLETS DE SKI DES STATIONS PARTICIPANTES.

*Skiez et économisez

DANS CES STATIONS PARTICIPANTES

Ski Stoneham, Gray Rocks, Owl's Head, Relais, Mont Gabriel, Mont Blanc

*Disponibles à toutes les succursales André Lalonde Sports

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Prix en vigueur jusqu'au 28 novembre 1993 ou jusqu'à épuisement des stocks

Venez nous voir à notre nouveau magasin de Pointe-Claire au 950 boul St-Jean (514) 694-0430

André Lalonde Sports®

• POINTE-CLAIRE (514) 694-0430 (514) 875-4602 • MONTRÉAL (514) 875-8815 • LAVAL 440 (514) 688-2754 • ROSEMONT (514) 374-7333 • ANJOU (514) 354-5105 • TERREBONNE (514) 492-8877 • ST-SAUVEUR DES MONTS (514) 227-1894 • BROSSARD (514) 443-0404 (514) 875-4650 • REPENTIGNY (514) 582-1123 JOLIETTE (514) 759-7152 • TROIS-RIVIÈRES OUEST (819) 373-2622 MONTRÉAL-NORD (514) 325-1001 ST-EUSTACHE (514) 491-7277 CHÂTEAUGUAY (514) 692-7976 • ST-HYACINTHE (514) 774-1104 ST-ANTOINE DES LAURENTIDES (514) 565-9628

Université de Montréal

L'ANGLAIS... un «must»

Pour un Québécois moderne, l'anglais est un «must». La **Faculté de l'éducation permanente** offre des cours de 3 crédits le soir ou le samedi. Le test de classement est obligatoire. Coût : 246,25 $

Conversation
English Conversation

Écriture
Writing Workshop

Affaires
Business English :
Oral Communication
Office English
Letters and Memos

Santé
English for Health Care Professionals

Date limite d'inscription
Le jeudi 6 janvier
Information (514) 343-6090

La **Faculté de l'éducation permanente** offre également des cours de français langue seconde.

(0341)



Durant toute la période des fêtes,
Henri Vézina vous offre un rabais de 50% sur l'ensemble
de la marchandise, excluant la collection Hugo Boss, jusqu'à épuisement des stocks.
Célébrez Noël avec les plus grands noms de la mode masculine.
Ils sont toujours à la hauteur de la circonstance.

Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h.

HENRI VEZINA

920, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, 844-1971 2520, boulevard Daniel-Johnson, Laval, 686-6800

Les Maritimes s'opposent aux politiques restrictives des banques

IAN BAILEY
Presse Canadienne
GANDER, T.-N.

■ Les quatre premiers ministres de l'Atlantique ont déclaré la guerre aux politiques de crédit restrictives pratiquées par certaines banques, se promettant de faciliter l'obtention de prêts aux entreprises de la région.

Les premiers ministres libéraux ont mis fin à une réunion de cinq heures en annonçant qu'ils convoqueraient les dirigeants régionaux des banques canadiennes à un meeting à Halifax vers la mi-décembre.

«Ce que nous disons aujourd'hui fera la joie du milieu des affaires du Canada atlantique, qui trouve difficile de fonctionner avec les restrictions de crédit auxquelles nous sommes soumis durant cette récession», a déclaré le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.

Bien que les premiers ministres aient passé la plus grande partie de la journée à discuter de soins de santé et de pêche, ils semblaient très irrités par l'attitude des banques au cours de la conférence de presse tenue dans un hôtel de cette ville de l'est de Terre-Neuve.

Ils avaient tous l'air de ne pas tenir en place lorsque, chacun son tour, ils s'en sont pris aux grandes banques.

Trop strictes

«Nous estimons qu'elles sont trop strictes et qu'elles n'ont aucune raison d'être aussi dures», a explosé le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells, l'hôte de la conférence.

John Savage, de Nouvelle-Écosse, a abondé dans le même sens: «Nous ne pensons pas être traités convenablement par les banques et nous voulons savoir pourquoi.»

La question a fait surface inopinément au cours de la huitième conférence des premiers ministres de l'Atlantique, pendant laquelle on s'attendait d'abord à trouver des moyens de faire des économies dans le domaine des soins de santé.

Les premiers ministres, y compris Catherine Callbeck de l'Île-du-Prince-Édouard, sont tombés d'accord pour prendre diverses mesures visant à se procurer ensemble les médicaments destinés à leurs services de santé. Un projet pilote avait été ébauché en juillet 1994 pour l'acquisition d'une cinquantaine de médicaments utilisés fréquemment par leurs services.

Cependant, M. Savage, qui est docteur, a admis que les premiers ministres n'avaient pas encore une idée exacte sur le montant d'argent pouvant être épargné grâce à ces politiques.

«Je ne crois pas que nous soyons parvenus à un montant en particulier jusqu'à présent», a déclaré M. Savage, qui a présidé à l'administration d'un traitement de choc au système de santé de sa province depuis son élection, en mai dernier.

Les hôpitaux

Le gouvernement de M. Savage a coupé les fonds destinés aux hôpitaux de 2,5 p. cent dans son budget du 30 septembre, ce qui a provoqué des mises à pied dans les hôpitaux de la province. Plus de 150 membres du personnel de l'hôpital Victoria General d'Halifax — le plus important des Maritimes — ont été congédiés cette semaine.

Les efforts déployés par le Nouveau-Brunswick pour faire baisser les coûts comprennent une réduction des services dans certains hôpitaux ainsi que la fermeture de nombreux lits d'hôpitaux.

Éviter de prendre des mesures draconiennes serait dangereux pour n'importe quel gouvernement, a soutenu de son côté M. Wells.

«Ce serait irresponsable de la part de tous les gouvernements de la nation de pas prendre les mesures qui s'imposent pour contrôler les coûts et assister ainsi à la destruction du système de santé sous le poids énorme des coûts qui ne cessent de croître», a-t-il dit.

La campagne de M. Wells visant à inciter les provinces à prendre un peu plus de place qu'Ottawa dans l'administration des stocks de poissons sont tombés à l'eau — à la requête du premier ministre de Terre-Neuve lui-même.

«J'ai spécifiquement demandé qu'on n'aborde aucunement cette question aujourd'hui», a dit M. Wells, expliquant que la surpêche étrangère était une question bien plus importante.

Les premiers ministres ont discuté et avalisé une politique émanant du ministre fédéral de la Pêche, Brian Tobin, d'étendre le contrôle canadien sur les régions riches en morue mieux connues comme le nez et la queue des Grands Bancs.

La surpêche

Ils ont suggéré à Ottawa de mettre fin à la surpêche étrangère déréglementée dans la région, en imposant un plan d'ici le milieu de l'hiver si les étrangers refusent de jouer le jeu.

M. Tobin, qui se trouve à Gander pour assister à un meeting provincial des libéraux, s'est déclaré heureux de l'attitude des premiers ministres de l'Atlantique.

Les premiers ministres ont aussi accepté de reconduire un accord signé en 1991 prévoyant l'assistance mutuelle durant des urgences comme, par exemple, des déversements de mazout ou des feux de forêts.

Les gouvernements participants créeront par ailleurs un système de classification conjoint en matière de films et de vidéos pour le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

TOUT POUR LA SALLE DE BAIN ET L'ÉCLAIRAGE
3 000 000 $ DE STOCK
FAILLITE • FAILLITE • FAILLITE
DE 65 À 75 % DE RÉDUCTION SUR LE PRIX COURANT
- NOUVEL ARRIVAGE, TOUT POUR L'ÉCLAIRAGE: LUSTRES, SUSPENSIONS HALOGÈNES (MURANO, ALBATRE, SCALINI), APPAREILS D'ÉCLAIRAGE POUR SALLE DE BAIN ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER.
- BAIGNOIRES, BAINS TOURBILLON, BAINS THÉRAPEUTIQUE, LAVABOS, BIDETS, TOILETTES À MÉCANISME SILENCIEUX, ROBINETTERIE.
- MARQUES DE PRESTIGE.
SEULEMENT LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 NOVEMBRE
576, BOUL. GUIMOND, LONGUEUIL - TÉL.: 928-1616
TRANSIT HERA
2024247 - B20

FORFAIT NEIGE
Temps des fêtes
Relâches scolaires
Week-ends
À 15 minutes de Québec
À partir de 58$/jour par adulte/occ. double
* TOUT INCLUS
* TARIFS RÉDUITS POUR LES ENFANTS
• Hébergement • 3 repas par jour • Activités et équipements • Animation et garderie
• Ski de randonnée • Ski alpin à tarif réduit • Piscine intérieure • Raquettes
• Glissade • Patinage et jeux sur glace • Écologie • Soirées animées
Centre de plein air
Le Saisonnier
Lac-Beauport / (418) 849-2821 (Frais d'appel acceptés)

AVIS PUBLIC IMPORTANT
VENTE À L'ENCAN
TAPIS AUTHENTIQUES NOUÉS MAIN
SANS MISE À PRIX NI MINIMUM
SANS TPS NI PRIME DE 10%
Nous avons acheté de différents importateurs pour des grands magasins la plus belle collection de tapis au Canada.
ÉCONOMISEZ DES CENTAINES ET MÊME DES MILLIERS DE DOLLARS!
NE RATEZ PAS CET ENCAN!
2 JOURS SEULEMENT SAMEDI 20 NOVEMBRE DIMANCHE 21 NOVEMBRE
Inspection de 12 h à 14 h
Encan à compter de 14 h, les deux jours
ENCANTEURS WÉMÉK
DÉCOR DÉCARIE
6900, Décarie (angle Vézina) 731-8339
S20240111

AIDER LE MONDE MOT À MOT
CODE
L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement
Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

PIANOS • PIANOS
Bouthillier Musique
ET YOUNG CHANG
ANNONCENT LEUR
VENTE ANNUELLE D'ENTREPÔT
PIANOS NEUFS
1 800$ + 8 mois /100 $ sans intérêt
PIANO À QUEUE NEUF
5 200$ + 10 mois /200 $ sans intérêt
• Modèles démonstrateur
• Retour de location
• Classé meilleur achat par Consumers Digest
• Garantie 12 ans du manufacturier
4 JOURS SEULEMENT 18 - 19 - 20 - 21 novembre 1993
PIANOS D'OCCASION à prix avantageux
• LINDSAY 650$
• LESAGE 1 350$
• AUTOMATIQUE 2 450$
• HEINTZMAN 1 695$
• MASON & RISCH 1 895$
• WILLIS 1 250$
• NORDHEIMER 1 450$
• ROLAND 1 550$
• YAMAHA 2 095$
• BALDWIN 3 750$
• MILTON 950$
• PRATT 1 150$
• YAMAHA À QUEUE 8 250$
PIANOS À QUEUE D'OCCASION à partir de 2 750$
Ouvert dimanche 10 h à 16 h
Transport inclus 100 km • Accordement gratuit • Taxes en sus
BOUL. MÉTROPOLITAIN (AUT. 40)
RUE JEAN-TALON
RUE BÉLAIR
3338
BOUL. ST-MICHEL
BOUL. PIE-IX
NORD
UN SEUL ENDROIT:
pour la vente d'entrepôt
3338, RUE BÉLAIR, MONTRÉAL
Tél.: 722-8741 - 983-3280
S20211672



Elle.

C'est la femme de votre vie. Alors, ce soir vous lui apporterez une douzaine de biscuits de Monsieur Félix et Mr. Norton dans un de nos très originaux emballages-cadeaux. Le "Bouquet de biscuits" ferait très bien l'affaire.

Ça la changera des sempiternelles fleurs.

Nos biscuits sont confectionnés avec les meilleurs ingrédients (chocolat européen, noix importées, oeufs, beurre) et d'après de savoureuses recettes inédites. Ce qui en fait hors de tout doute la fine fleur des biscuits!

Et vous voulez donner ce qu'il y a de mieux à la femme de votre vie, n'est-ce pas?

P.S. Nous livrons!

Monsieur Félix & Mr. Norton
La fine fleur des biscuits!

Magasins Monsieur Félix & Mr. Norton

MONTRÉAL
732 Ste-Catherine O. 861-4961
Faubourg Ste-Catherine 939-3207
1661 St-Denis 844-9332
6370 Sherbrooke E. 257-3020
Les Halles d'Anjou 354-1554
Place Longueuil 674-2384
Centre Toys "R" Us Brossard 443-1682
Rue Sherbrooke O. coin Victoria 489-0067
Chemin Queen Mary 482-7771
Centre commercial Ville Mont-Royal 738-5644
Boul. des Sources nord de Brunswick 683-1686
Boul. St-Jean (Près de Moe's) 630-1775
Boul. St-Martin O. coin Le Corbusier 973-4500
3005 de la Concorde Duvernay 664-0933
Les Quatre Coins 239 Boul. Labelle Rosemère 437-6700

QUÉBEC
1061 St-Jean 692-3805
1048 Avenue Cartier 522-0532
Les Halles de Ste-Foy 658-5723

Avis public

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil municipal

La prochaine assemblée du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le lundi 22 novembre 1993, à 19 heures, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars).

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée, les sujets suivants apparaissent :

- Construction du pavage, des trottoirs et des conduits souterrains d'éclairage, sur la 60e Avenue, entre la 5e Rue et le boulevard Perras.
- Modification de la patinoire de l'aréna Maurice-Richard et installation d'un nouveau tableau d'affichage électronique.
- Mandat à la Commission de la culture et du développement communautaire pour étudier et faire des recommandations relativement au document intitulé «Le développement communautaire au cœur du développement social de Montréal».

Les assemblées du Conseil sont publiques et comportent une période de questions.

Toute personne qui désire poser une question à un membre du Conseil, au cours d'une assemblée, doit s'inscrire en se présentant au hall d'honneur de l'hôtel de ville, dans les 30 minutes qui précèdent l'assemblée.

Il est aussi possible d'adresser une question écrite à un membre du Conseil, soit en la faisant parvenir directement au greffier de la Ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, soit en remplissant la formule disponible dans tout bureau Accès Montréal. Le membre du Conseil dépose sa réponse lors d'une assemblée du Conseil et une copie est transmise à la personne qui a posé la question.

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Les dernières cultures de germes de la variole seront-elles détruites avant la fin de l'année?

Associated Press
WASHINGTON

■ Si l'accord conclu en 1990 par les deux pays est respecté, les dernières cultures connues de germes de la variole seront détruites à la fin de l'année aux États-Unis et en Russie.

Mais certains scientifiques sont hostiles à cette élimination délibérée de témoins biologiques. Dans le dernier numéro de la revue Science, des chercheurs des deux pays ainsi que de Grande-Bretagne font ressortir que la conservation de ces souches pendant quelques années encore ne mettrait pas l'humanité en danger mais pourrait en revanche s'avérer très utile pour la science.

Pour les partisans de la destruction des germes, toutes les caractéristiques génétiques de la maladie sont connues et des études supplémentaires ne devraient pas apporter de connaissances nouvelles d'importance. De plus, il existe encore dans le monde des millions de gens non vaccinés pour qui les conséquences seraient terribles si le virus devait s'échapper des laboratoires.

La variole a sévi en Europe du 16e au 18e siècles et a fait au moins 600 000 morts chaque année. Lorsque les Européens ont débarqué en Amérique, la moitié de la population autochtone a été anéantie par la maladie. Les vaccinations systématiques l'ont pratiquement éliminée de la surface du globe, mais des germes sont conservés en laboratoire aux États-Unis et en Russie à des fins scientifiques.

Dans Science, un groupe de chercheurs dirigé par le Dr Wolfgang Joklik, de l'université Duke, juge que ces cultures devraient être conservées encore quelque temps, afin que les scientifiques aient la possibilité de déterminer comment le virus attaque l'organisme. Les techniques qui pourraient le permettre sont actuellement mises au point et «qui peut dire que la connaissance du mode d'action (...) ne montrera pas la voie à suivre pour résoudre le problème de la pathogénèse du virus du sida», soutiennent-ils.

Mais d'autres chercheurs internationaux font ressortir que des clones non-infectieux des germes ont été créés et pourront être étudiés sans danger par les savants, sans avoir à courir le risque que des virus actifs s'échappent et contaminent des populations non protégées.

À Moscou, le président de l'Académie de médecine Valentin Pokrovsky a expliqué hier que le gouvernement russe n'a pas encore décidé définitivement si l'accord de 1990 (conclu par le gouvernement de l'Union soviétique) sera honoré. Il est lui aussi d'avis que les germes devraient être conservés encore deux ou trois ans pour permettre de nouvelles recherches.



Plusieurs pays requièrent désormais que le sang soit testé.

Un procès du sang contaminé vient de s'ouvrir en Belgique

Agence France-Presse
BRUXELLES

■ Des hémophiles contaminés par le virus du Sida ont demandé hier devant le tribunal civil de Bruxelles des dédommagements à la Croix-Rouge de Belgique pour leur avoir livré des produits non testés entre 1985 et 1986.

Se basant sur la jurisprudence française, les neuf hémophiles ou leur famille — trois d'entre eux sont décédés — réclament 12 millions de FB (330 000 $) de dommages et intérêts par personne. Ils accusent la Croix-Rouge de leur avoir fourni des produits sanguins non testés alors que durant la même période elle exportait des produits testés à l'étranger, notamment en France (Lille) et aux Pays-Bas (La Haye).

Le président de l'association des hémophiles M. Frédéric Houssiau a exclu toute action pénale. «Il n'y a pas de tête à trancher», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse hier à Bruxelles se refusant, dans ce cas, à suivre l'exemple de la France, où des responsables de la transfusion sanguine avaient été condamnés à des peines de prison.

La Belgique est le seul pays en Europe dont le gouvernement ait refusé de dédommager les victimes, a précisé M. Houssiau

En 1985 et 1986, 38 hémophiles belges ont été infectés à la suite d'une transfusion de produits facteur 8, préparés à partir de plasma non testé alors que le test du sang était obligatoire depuis le 1er août 1985. Plus grave encore, selon l'association des hémophiles, la Croix-Rouge a profité de sa réputation d'organisme sérieux pour exporter à prix dérisoires des produits testés comme l'exigeaient les clients.

Selon M. Houssiau, la Croix-Rouge n'a pas jugé nécessaire de tester ses lots de sang destinés à la Belgique car elle dispose d'un système de stricte sélection des donneurs bénévoles qui écarte les dons provenant de groupes à risques.

En décembre 1985, la Croix-Rouge a décidé de détruire une partie de son stock de produits non testés mais n'a pas rappelé l'autre partie du stock déjà délivrée à une trentaine de centres de distribution, permettant leur écoulement jusqu'à épuisement.

La Croix-Rouge de Belgique est aussi accusée d'avoir introduit avec un an de retard, soit en juillet 1986, le chauffage des dérivés sanguins destinés aux hémophiles.

Le sida a devancé les homicides, les suicides...

Reuter
ATLANTA

■ Le sida est devenu la première cause de mortalité parmi la population masculine des 25-44 ans aux États-Unis, a rapporté le Centre pour la prévention et le contrôle de la maladie.

Au total, en 1992, le sida a été la huitième cause de mortalité dans l'ordre d'importance parmi la population américaine sexes et âges confondus. Le sida est passé devant les homicides et les suicides et talonne les maladies chroniques du foie. L'an dernier, il a compté pour 1,5 pour cent de tous les décès aux États-Unis.

C'est chez les 25-44 ans que le sida frappe le plus. D'un rapport prenant en compte 10 pour cent des certificats de décès enregistrés en 92 aux États-Unis, il ressort que le sida est:

— la deuxième cause de mortalité chez l'ensemble des Américains de 25 à 44 ans. (En 1991, il était la troisième).

— la principale cause de mortalité chez les jeunes Noirs et la seconde pour les jeunes Blancs.

— la quatrième pour l'ensemble des femmes de 25 à 44 ans, et la seconde chez les jeunes femmes noires.

Un Japonais porteur d'un type rare du sida

Associated Press
TOKYO

■ Pour la première fois, un Japonais a été trouvé porteur d'un type rare de virus du sida, le HIV-II, décelé essentiellement sur le continent africain.

Le malade est un hémophile déjà contaminé par le virus HIV-I qui a récemment subi un nouvel examen au centre de recherche sur le sida. Les spécialistes supposent qu'il a contracté les deux virus au cours d'une transfusion pratiquée il y a plusieurs années, avant que le sang importé ne soit systématiquement stérilisé.

Le ministère de la Santé et plusieurs sociétés pharmaceutiques sont accusées d'avoir provoqué la contamination de 2000 hémophiles par le sida en ne prenant pas de précautions suffisantes avec les produits sanguins importés entre 1979 et 1985. Bien que de nombreux pays utilisent des tests pour déceler la présence des deux types de virus, ces méthodes ne sont employées au Japon que depuis quelques mois.

Une centaine seulement de porteurs du virus HIV-II ont été détectés dans les pays développés.

LE 1ER NOVEMBRE, LES SCEPTIQUES FURENT CONFONDUS!



La première tempête de neige a surpris plus d'un automobiliste. Heureusement, il n'est pas trop tard pour se préparer avant que l'hiver ne s'installe pour de bon. Il est encore temps de poser vos pneus d'hiver - aux quatre roues -, de vous munir d'un grattoir et d'une pelle, et de faire provision de lave-glace. Enfin, si vous voulez arriver au printemps sans histoires, n'oubliez surtout pas d'adapter votre conduite aux conditions hivernales.

C'est l'hiver, voyez-y!

Québec

Transports Québec

En collaboration avec
CANADIAN TIRE

Les Québécois moins nombreux en Floride

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les Québécois seront moins nombreux à rouler ou à s'envoler vers la Floride cet hiver. Mais il est encore trop tôt pour quantifier cette baisse tout comme il est difficile d'établir dans quelle proportion la violence à Miami, le taux de change et le prix des voyages en sont responsables.

L'ensemble des bureaux du CAA-Québec ont répondu à 4111 demandes de renseignements sur la Floride le mois dernier, une diminution de 1665 demandes par rapport au mois d'octobre 1992, a fait savoir Mme Brenda Sanfaçon, porte-parole de l'organisme, qui possède aussi une douzaine d'agences de voyage.

Dans l'ensemble des succursales, a noté Mme Sanfaçon, on constate une légère baisse de la demande pour des voyages en avion.

M. Michel Mordret, vice-président exécutif de Vacances Air Transat, met en garde contre l'envie de sauter trop vite aux conclusions. L'ensemble du marché du voyage vers le Sud est lent à démarrer cet automne, constate-t-il, ajoutant également que le nombre de sièges offerts aux voyageurs est en baisse cette année. C'est ce qui explique une hausse des prix.

L'an dernier, il y avait un surplus de sièges offerts par les transporteurs aériens, de sorte qu'un billet aller-retour se vendait pour aussi peu que 149 $. Présentement, il faut débourser environ 300 $ pour un aller-retour Québec-Miami.

Uniquement dans l'Est du Québec, environ 1000 sièges de moins par semaine sont offerts pour l'ensemble des destinations-soleil, indique M. Mordret. À son point de vue, la Floride est loin d'être en perte de popularité chez les Québécois. Si l'on prend l'ensemble des réservations vers le Sud, la Floride conserve cette année la même proportion que par le passé, a-t-il précis..

Du côté de la Floride, on déplore une importante baisse du tourisme. De l'avis de M. Mordret, les Européens sont ceux qui ont le plus délaissé la Floride, eux qui n'avaient pas comme les Québécois une longue tradition de vacances dans le sud des USA. Quand ils partent pour la Floride, 65 p. cent des voyageurs québécois n'achètent que le billet d'avion, s'occupant eux-mêmes de la réservation de l'hôtel ou du motel ou dans bien des cas logeant dans leurs condos ou roulottes ou chez des amis.

Advenant un acquittement, un psychiatre prescrit un repos de 6 mois au juge Migneault

Presse Canadienne

MONTMAGNY

■ Si le juge Ivan Migneault est déclaré non-coupable, il serait souhaitable, si tel est son désir, qu'il retourne siéger à la Cour supérieure comme il le faisait avant d'être accusé de vol à l'étalage.

C'est l'opinion exprimée hier par le docteur Pierre Mailloux, psychiatre et témoin-expert, au procès du magistrat accusé d'un vol à l'étalage commis dans une pharmacie de Montmagny. Le médecin a déclaré que les remèdes pour réparer le tort causé au juge qui a vu sa réputation salie, sont nombreux. L'un d'eux pourrait être de lui permettre de reprendre ses activités normales (toujours dans l'hypothèse d'un acquittement).

M. Mailloux croit que le juge Migneault devrait tout d'abord s'accorder un repos total de six mois au terme du procès et ensuite évaluer s'il veut retourner sur le banc. À son avis, un suivi médical sera très important.

« Même les juges ne sont pas à l'abri des problèmes de santé », a souligné le docteur Mailloux, tout en reconnaissant que les personnes ayant des responsabilités importantes dans la société doivent faire preuve d'une plus grande prudence quant à la poursuite ou non de leurs activités si elles éprouvent des troubles de santé.

Jusqu'à ce que le juge François Beaudoin prononce un jugement sur l'accusation de vol à l'étalage qui pèse contre lui, M. Migneault a décidé de ne plus siéger. Il s'agit d'une décision personnelle puisqu'il n'a jamais été suspendu de ses fonctions.

Le procès devait se terminer hier, mais il durera encore deux jours, soit jeudi et vendredi prochain. Les deux avocats. Me Dominique Slater, qui représente la Couronne, et Me Guy Bertrand, entameront les plaidoiries sur deux sujets, soit l'accusation elle-même, mais aussi la requête de la défense visant à faire arrêter les procédures.

TOUTES NOS CAISSES DE 24 AU PLUS BAS PRIX PERMIS PAR LA LOI!

19,32 $* +Taxes +dépôt

Alors plus la peine de chercher. Jusqu'au 1er janvier 1994, votre bière en caisse de 24, c'est chez Provi-Soir que vous la trouverez au prix minimum permis par la loi!

*Prix minimum permis par la loi, région Montréal métropolitain. Pour toutes les marques populaires. Certaines marques à 17,58 $. Prix varie selon les régions.

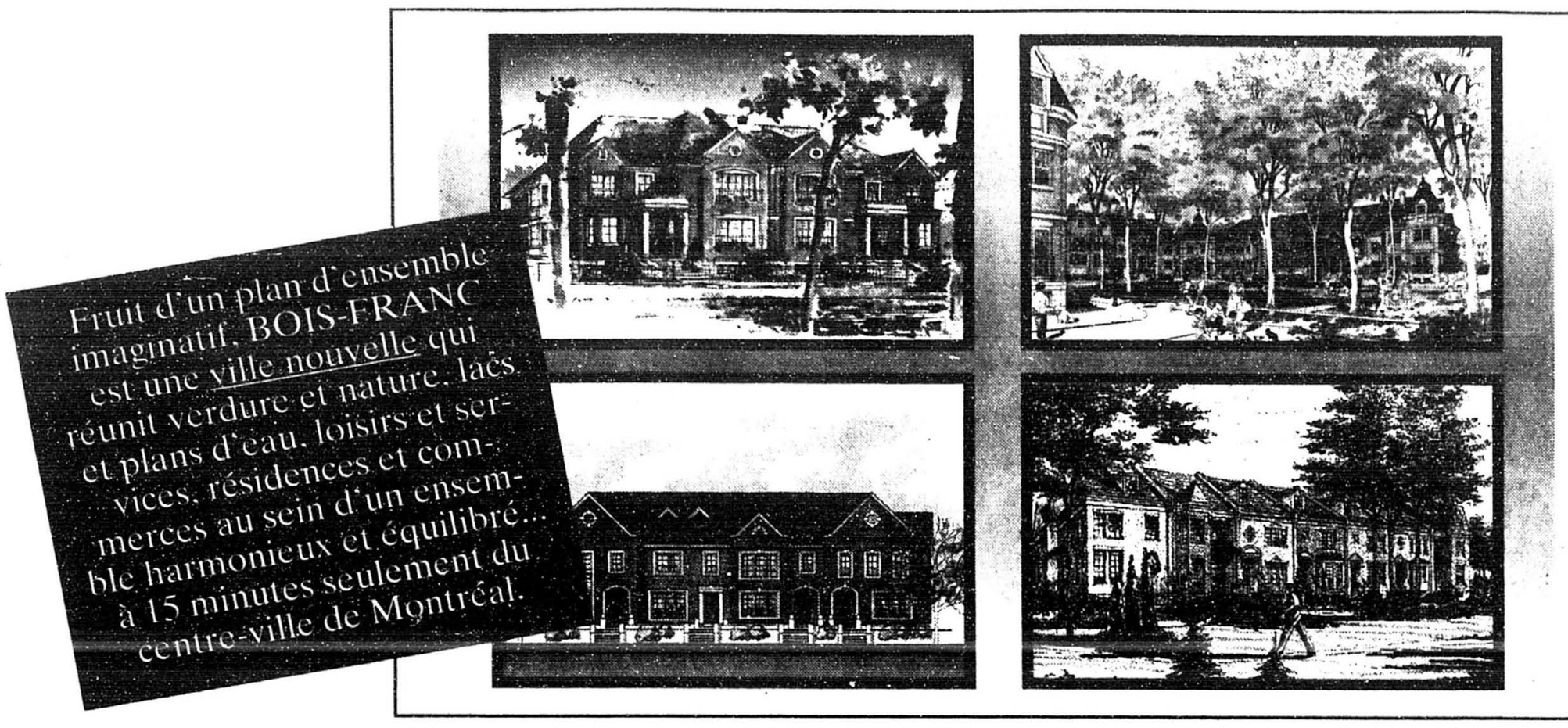
	Marques populaires	Certaines marques
Rive Nord, Laurentides, Centre Qué., Estrie	19,48 $	17,74 $
Québec, Outaouais	19,59 $	17,85 $
Saguenay / Lac St-Jean, Rivière-du-Loup	19,80 $	18,06 $
Abitibi	19,90 $	18,16 $
Baie-Comeau	20,00 $	18,26 $
Port-Cartier, Sept-Îles	20,16 $	18,42 $



Provi-Soir

Des MINI-PRIX là où ça compte.

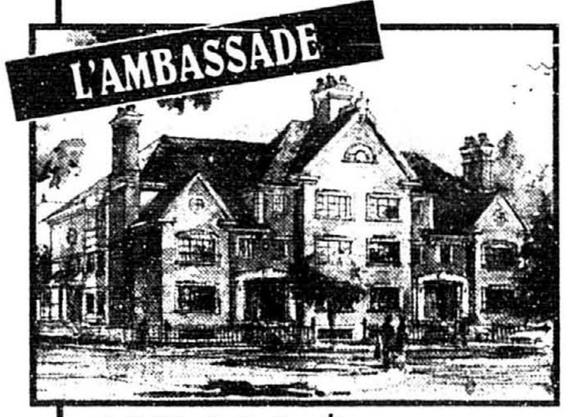
La VARIÉTÉ à BOIS-FRANC



BOIS-FRANC vous offre la plus grande typologie d'habitations de la région métropolitaine : maisons de ville, maisons sur jardin, maisons sur lac, triplex à revenus, quadrex, résidences à propriété conventionnelle, condos... quels que soient vos besoins, quels que soient vos désirs, vous trouverez la propriété que vous cherchez à BOIS-FRANC.

PHASE 1

LES «PLEX» DU BOULEVARD



- quadrex en copropriété
- maisons de ville superposées
- 2 ou 3 ch. à coucher
- superficie : 1 200 à 1 584 pi ca
- insonorisation supérieure
- garages privés; accès de l'intérieur
- intérieurs personnalisés

APCHQ

107 900 $ et +

Tél.: 333-1943

Réalisé par HABITATIONS PLEXMONT

HAVRE DE LA BRUNANTE



- copropriétés au bord de l'eau
- site de prestige
- 49 résidences seulement
- résidences de 1, 2 ou 3 ch. à coucher
- salles d'exercice
- piscine et jardins

89 900$ et +

Réalisé par LE GROUPE SOTRAMONT

CITÉ-JARDIN DE BOIS-FRANC



- superficie : env. 1 200 pi ca et plus
- 2 garages par résidence
- garages avec gicleurs
- services de décoration

CITÉ-JARDIN DE BOIS-FRANC

119 700 $ et +

Tél.: 335-0707

Réalisé par GROUPE CAPITAL

BOIS-FRANC-SUR-LE-LAC



- superbes résidences au bord de l'eau
- superficie : plus de 2 000 pi ca
- grands terrains - jusqu'à 5000 pi ca et plus
- résidences de 3 ou 4 ch. à coucher
- plafonds à 9 pi de hauteur
- garages souterrains de 1 ou 2 places
- plans personnalisés

APCHQ

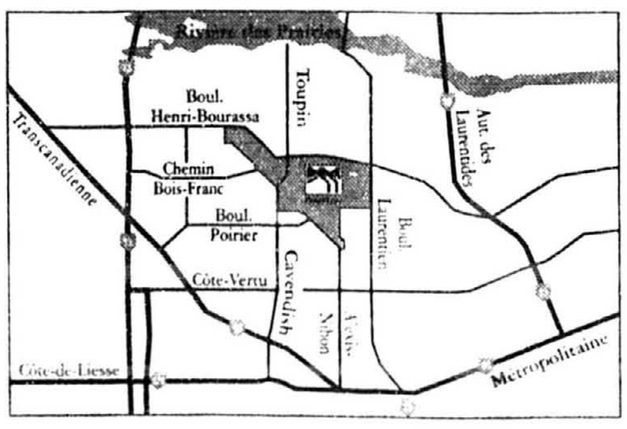
167 000$ et +

Tél.: 339-5362

Réalisé par Montclair

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Les prix sont sujets à changement sans préavis.



Heures d'ouverture :
Lun. au jeu. : 11 h à 21 h
Sam. et dim. : 11 h à 17 h
Fermé les vendredis

2700, boul. Poirier,
Ville Saint-Laurent
(Qué.) H4R 2P6

Tél. : (514) 333-3066

Une nouvelle qualité de ville

Bois-Franc
à Ville Saint-Laurent